
VIOLENCE POLITIQUE ET PAIX DANS LE MONDE ARABE

Abdallah Saaf

Cahiers de Chaillot | Octobre 2010



VIOLENCE POLITIQUE ET PAIX DANS LE MONDE ARABE

Abdallah Saaf

Cahiers de Chaillot | Octobre 2010



122

En janvier 2002, l'**Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne (IESUE)** est devenu une agence autonome de l'Union européenne, basée à Paris. Suite à l'Action commune du 20 juillet 2001, modifiée par l'Action commune du 21 décembre 2006, il fait maintenant partie intégrante des nouvelles structures créées pour soutenir le développement de la PESD/PCSD. L'Institut a pour principale mission de fournir des analyses et des recommandations utiles à l'élaboration de la politique européenne de sécurité et de défense. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les experts et les décideurs européens à tous les niveaux.

Les *Cahiers de Chaillot* sont des monographies traitant de questions d'actualité et écrites soit par des membres de l'équipe de l'Institut soit par des auteurs extérieurs commissionnés par l'Institut. Les projets sont normalement examinés par un séminaire ou un groupe d'experts réuni par l'Institut et sont publiés lorsque celui-ci estime qu'ils peuvent faire autorité et contribuer au débat sur la PESD/PCSD. En règle générale, la responsabilité des opinions exprimées dans ces publications incombe aux auteurs concernés. Les *Cahiers de Chaillot* peuvent également être consultés sur le site Internet de l'Institut : www.iss.europa.eu

VIOLENCE POLITIQUE ET PAIX DANS LE MONDE ARABE

Abdallah Saaf

CAHIERS DE CHAILLOT *Octobre 2010*

122

L'auteur

Abdallah Saaf est professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal. Il fut doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammedia (1966-1998), et ministre de l'éducation nationale au sein du gouvernement de l'alternance (1998-2002). Il est le président de l'Association marocaine de Sciences politiques du Maroc et dirige actuellement le Centre d'études et de recherches en sciences sociales (CERSS). Responsable du Rapport stratégique du Maroc, publication annuelle depuis 1995, il est l'auteur d'articles et d'ouvrages sur les questions politiques et stratégiques du monde arabe.

Remerciements

L'auteur tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage par les suggestions, les remarques et les encouragements qu'ils ont formulés aux différentes étapes du processus.

Il est très reconnaissant à Álvaro de Vasconcelos pour son soutien continu, son suivi attentif et ses observations stimulantes.

Ses vifs remerciements vont également à Catherine Glière pour sa capacité d'écoute, sa lecture experte dans le respect du texte original et ses remarques judicieuses.

Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne Paris

Directeur: Álvaro de Vasconcelos

© Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne, 2010.
Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
par tous procédés réservés pour tous pays.

ISBN 978-92-9198-171-7
ISSN 1017-7574
QN-AA-10-122-FR-C
doi:10.2815/19891

Publié par l'Institut d'Études de Sécurité de l'Union
européenne, imprimé à Condé-sur-Noireau (France) par
Corlet Imprimeur. Conception graphique : Hanno Ranck
en collaboration avec CL Design (Paris).

Sommaire

	Préface	5
	Penser la guerre, penser la paix dans le monde arabe	5
	Introduction	11
1	La persistance des représentations de la « sécurité nationale arabe »	15
	La sécurité nationale arabe comme donnée naturelle de la région	15
	Une construction volontariste	16
	L'avenir de la sécurité nationale arabe	18
	Sécurité nationale arabe et sécurité humaine	19
2	Un concept de sécurité traditionnel	23
	Les États arabes et les transformations de la sécurité	23
	Continuité des démarches sécuritaires traditionnelles	28
3	Insurrections armées dans le monde arabe	39
	Les trajectoires du mouvement palestinien	39
	Le Hezbollah et la question de la sécurité	51
	Violences irakiennes	56
4	Nouvelles guerres urbaines, réajustements et adaptations	63
	Le phénomène de l'urbanisation de la guerre dans la région arabe	63
	Les limites des mouvements armés irréguliers en milieu urbain	66
5	Violences islamistes	71
	Profils et traitements	72
	Une opportunité	76
	Une difficulté majeure	77
	Une déstabilisation aux perspectives incertaines	78
	Scénarios	79

	Défi de la paix : sécurité humaine et démocratisation	81
6	Mesures et perceptions de la sécurité du point de vue des droits de l'homme et des processus de « démocratisation » en cours dans la région arabe	84
	Sécurité humaine et démocratie	85
	Sécurité humaine et droits de l'homme	86
	Le dépassement de l'approche sécuritaire	92
	Variables de la sécurité humaine	93
	Conclusion	99
	Annexe	101
A	Sigles	101

Préface

Penser la guerre, penser la paix dans le monde arabe

Quelles sont les doctrines, les préoccupations de sécurité et de défense dans les pays arabes, au Moyen-Orient en particulier ? La réflexion sur la guerre et sur la paix menée dans cette région du monde, où la violence et la guerre sont un fléau quotidien, mérite d'être connue et en quelque sorte intégrée à la réflexion européenne sur la sécurité ainsi que dans le débat sur la coopération euro-méditerranéenne en matière de défense, toujours embryonnaire et marquée par des concepts asymétriques.

Mais il n'y aura pas de coopération tant que l'obsession à l'égard de la sécurité « interne » ne sera pas abandonnée au profit d'une coopération stratégique véritable tenant compte de la sécurité des pays du Sud. La succession des attentats qui ont touché New York et Washington, Madrid et Londres depuis 2001 explique bien entendu que les préoccupations liées au terrorisme demeurent au premier plan, mais n'explique guère l'absence de tout intérêt pour la sécurité des citoyens du monde arabe. Que cette préoccupation soit devenue obsessionnelle est dû en revanche à la « guerre contre la terreur » menée par le gouvernement Bush : l'approche culturaliste et réductionniste des pays ayant une population majoritairement musulmane, martelée par les États-Unis, a facilement trouvé un écho dans les courants et les programmes politiques européens. La virulence de certaines manifestations organisées le 11 septembre 2010 ainsi que leur retentissement médiatique ont illustré le refus, voire l'incapacité de comprendre le phénomène de l'islamisme politique, à l'origine de la « satanisation » de l'islam.

En substituant l'analyse lucide à l'idéologie ignorante, ce *Cahier de Chaillot* permet de relancer le débat sur la coopération stratégique, de la sécurité et de la défense, au sein des relations euro-méditerranéennes.

Depuis les attentats de 2001, le débat sur la sécurité dans le monde arabe, ou plus précisément ses retombées sur le monde dit occidental, a été ramené par de nombreux spécialistes à la seule problématique et de l'islamisation et de la radicalisation. Ou bien, ce qui revient presque au même, à la confrontation entre les pouvoirs en place, alliés de l'Occident pour la lutte contre le terrorisme – au mépris des libertés fondamentales et de toute autre considération vue comme non sécuritaire –, et les courants islamistes, qu'ils soient modérés ou extrémistes. Comme si, dans les pays arabes, le débat sur la sécurité se résumait à la lutte entre deux camps : les extrémistes de tous bords et les partisans plus ou moins enthousiastes de la doctrine Bush. A l'évidence, une vision aussi simpliste ne saurait donner lieu à une coopération dans le domaine de la sécurité cohérente avec les valeurs prônées par l'Union.

Abdallah Saaf nous livre dans les pages qui suivent une analyse froide et rationnelle – l'expression n'est pas pléonastique, s'agissant du sujet traité ici – des différents courants *politiques* qui traversent le monde arabe : à travers une véritable dissection de leur discours et de leur logique en matière de sécurité, il examine tout particulièrement la légitimation de l'usage de la force et du recours à la violence à la fois de l'État et des groupes armés, ainsi que la résistance pacifique, un courant encore invisible dans la production sur la région, mais qui prend du poids et de l'ampleur.

Il reprend ainsi le débat issu de la guerre du Golfe de 1991, lorsque les Européens ont découvert qu'il existait bel et bien une pensée *arabe* – une production intellectuelle émanant des pays arabes – sur la sécurité et, qui plus est, une opinion publique que même les gouvernements autoritaires étaient contraints de prendre en considération. Abdallah Saaf s'était penché à l'époque, en véritable pionnier, sur les courants de la pensée stratégique arabe. Ce thème a été repris peu après dans un *Cahier de Chaillot* que j'ai eu l'honneur de codiriger. Déjà au début des années 1990, nous faisons le constat de l'erreur qui consistait à confondre les régimes avec les opinions publiques arabes, et à ignorer l'influence de ces dernières sous prétexte de l'autoritarisme des régimes ; en même temps, il semblait tout à fait essentiel de prendre en considération l'émergence de courants islamistes identitaires. Sur un autre plan, on relevait qu'il était utile d'encourager l'*externalisation* des forces armées des pays du sud de la Méditerranée. Vingt ans plus tard, où en est la pensée arabe en matière de sécurité et de défense ? Quelle évolution ? Peut-on parler de pensée arabe, ou devrait-on parler plutôt de courants qui traversent les pays dont la population est majoritairement musulmane ? Quelles visions de la violence et de la paix produiront à long terme et à l'échelle de la planète les effets des guerres d'invasion menées en Irak depuis 2003, au Liban en 2006, à Gaza en 2009 ? Quel regard porte-t-on sur l'Union, sur sa volonté et sa capacité à contribuer à plus de sécurité – et

non de violence – chez ses voisins du Sud ? Quel type de coopération faudrait-il envisager, sur quels axes et avec quels partenaires ?

Sur la question de savoir si « monde arabe » est toujours une expression pertinente lorsqu'il s'agit de sécurité, Abdalhah Saaf répond par un « oui » quelque peu nuancé : « La 'sécurité nationale arabe' s'inscrit dans la catégorie des sécurités régionales, fondée sur des attaches historiques et des dénominateurs communs culturels et sociaux (...) même lorsque les divergences sont très importantes ». On relève une approche semblable de la part des Nations unies dans les rapports sur la sécurité humaine dans le monde arabe. Il est indéniable que les citoyens des pays arabes partagent un sentiment de solidarité plus intense dans les moments de crise, comme ce fut le cas lors de la guerre en Irak et à Gaza, soudés par une communauté de langue et un sentiment d'appartenance plus large que les nations, avec le nationalisme arabe comme dénominateur commun. Cela n'enlève rien, bien au contraire, aux appartenances nationales, qui prennent souvent le pas sur le reste. Mais on observe aussi une solidarité avec la communauté musulmane, qui va bien au-delà des pays arabes. Les citoyens turcs sont-ils moins engagés que les sociétés arabes en ce qui concerne la mobilisation contre la guerre en Irak ou à Gaza, ou le soutien aux Palestiniens ? A vrai dire, lorsqu'il s'agit de l'engagement et des sentiments de la société civile, des simples citoyens, ne trouve-t-on d'ailleurs exactement les mêmes sentiments et les mêmes solidarités de part et d'autre de la Méditerranée ? On se souvient des manifestations massives organisées en Europe, lorsque des milliers d'Européens ont tenté d'empêcher l'invasion de l'Irak, ou du moins la participation de leurs États.

Dans un monde devenu multipolaire, où les grandes et les moyennes puissances prennent de plus en plus les devants de la scène, aucun des pays arabes ne pèse d'un poids suffisant – même si l'Arabie saoudite a été invitée au G-20 – et le monde arabe n'a pas la possibilité de se faire entendre sur la résolution des grands problèmes mondiaux qui, pourtant, le concernent directement. Hormis le Moyen-Orient, les pays arabes se font trop faiblement entendre, qu'il s'agisse d'économie, de paix mondiale ou de changement climatique. Il est légitime de souhaiter qu'un groupement régional rassemblant les membres de la Ligue arabe puisse voir le jour. Un groupe régional arabe puissant, fondé seulement sur une langue et une culture commune, comme le souhaiteraient les néo-nationalistes arabes, ne résiste pas à l'épreuve de la réalité ; il peut encore moins, comme le démontrent les pages qui suivent, avoir pour ciment une notion de sécurité commune qui n'existe tout simplement pas. Enfin, la lenteur de la démocratisation, qui alimente la rhétorique nationaliste, explique elle aussi l'absence d'un grand groupe régional.

Dans la deuxième partie de cet ouvrage, Abdallah Saaf passe en revue, sous l'angle de la sécurité, les courants islamistes non étatiques. D'abord les mouvements plus ou moins réformistes, plus ou moins démocratiques, qui veulent participer à la vie politique et n'en sont pas chassés par l'illégalité de jure ou de facto, tels que le PJD et les Frères musulmans. Ensuite, les mouvements dont les bras armés survivent à ce jour et qui ont développé une pensée sur l'usage de la force, comme le Hezbollah et le Hamas, et repris la cause traditionnelle de l'ancien nationalisme arabe – la question palestinienne. Enfin, les courants extrémistes, dits jihadistes, qui préconisent la violence et/ou les actions terroristes. Leur référence n'est pas la nation arabe, mais la civilisation islamique ; cependant, l'unité idéologique des groupes jihadistes, en dépit d'une vague rhétorique pro-palestinienne et du sentiment que l'Occident s'unit en bloc contre l'islam – partagé d'ailleurs sous des formes plus nuancées par les courants du néo-nationalisme arabe – est impossible en raison de l'écart de leurs propositions politiques, qui dans la plupart des cas ne sont même pas formulées ou le sont sans aucune consistance.

L'amalgame de tous les courants « islamistes » facilité, voire prôné dans le climat tout-sécuritaire post-11 septembre 2001, fait écho à tous ceux qui refusent d'accepter une alternative politique aux vieux régimes nationalistes arabes en perte de légitimité : la lutte contre le terrorisme « a banalisé, voire légitimé la régression vers des normes législatives et réglementaires ainsi que des pratiques répressives ». Le débat sur la sécurité, la justice, la démocratie a lui aussi fait marche arrière un peu partout.

La bonne nouvelle est la popularité grandissante de la notion de sécurité humaine chez les spécialistes dans le monde arabe. Le dialogue de l'Union en matière de sécurité devrait évoluer rapidement de la lutte antiterroriste vers la coopération en matière de sécurité humaine, à condition de bien clarifier de part et d'autre qu'il s'agit de mettre en valeur le citoyen quand on songe à la sécurité de l'État. Ce qui revient à dire que la justice, garante de la protection et du respect des droits de la personne, est au cœur de la sécurité. Tout en mettant en valeur la sécurité humaine, il faut veiller à éviter le piège du tout-sécuritaire, la légitimation par un autre biais de pratiques répressives et autoritaires qui portent atteinte à l'évolution démocratique. Abdallah Saaf met en garde contre ce danger : « Une grande ambiguïté caractérise néanmoins le nouveau concept de sécurité humaine, ce qui explique sans doute son succès actuel. En effet, d'une part, ce concept met en relief les exigences liées à la démocratie ainsi qu'au respect et à la promotion des droits de l'homme, invitant à la militance individuelle et collective ; de l'autre, il attire également l'adhésion des États lorsqu'il renvoie aux questions liées à l'environnement, l'eau, l'énergie, l'économie, la lutte contre la

pauvreté, etc., diluant ainsi la référence aux droits de l'homme et à la démocratie ».

Le volet politique du dialogue euro-méditerranéen ne saurait se limiter au domaine de la sécurité. Il est tout aussi indispensable que celui-ci soit libéré de l'obsession de la sécurité intérieure pour qu'il puisse franchir le seuil du stratégique et devenir porteur. Il faut l'élargir désormais aux questions plus vastes de la paix régionale et internationale, à la protection des civils en danger, à la prévention des génocides, au désarmement et la non-prolifération, et aux retombées pratiques de ces questions. La contribution des pays arabes aux effectifs des casques bleus est de plus en plus importante – l'Égypte (environ 5 500 hommes ; 5^{ème} rang), la Jordanie (environ 3 500 hommes ; 9^{ème} rang) et le Maroc (environ 1 500 hommes ; 19^{ème} rang) figurent parmi les vingt premiers participants aux opérations militaires de maintien de la paix de l'ONU, notamment en Afrique. Non seulement on ne peut parler de « contingent arabe » chez les casques bleus – bien que la contribution de ces trois pays représente un peu plus de 10% de l'ensemble des effectifs onusiens –, mais aussi la coopération soutenue avec l'Union dans ce domaine, qui intéresse pourtant directement la paix et la sécurité mondiale, fait défaut.

Le débat stratégique euro-méditerranéen doit inclure tous les courants qui traversent les sociétés arabes, quelle que soit leur appellation, dès lors qu'ils préconisent les causes démocratiques et la militance civique. D'autre part, toute proposition de coopération de la part de l'Union ne sera jugée crédible par les sociétés civiles et les opinions publiques qu'à condition d'être comprise comme allant dans le sens du renforcement de la sécurité des civils dans les pays arabes. Il faut garder à l'esprit les répercussions fortement négatives à l'égard de l'Europe, lors de la guerre de Gaza, de l'incapacité de l'Union à se montrer capable de stopper (et même de condamner sans équivoque) l'intervention militaire d'Israël, et donc son échec à protéger les civils palestiniens.

Paris, le 13 septembre 2010

Alvaro de Vasconcelos

Introduction

Que sont devenues les représentations liées à la problématique de l'État postcolonial et à ses défis dans le domaine de la sécurité ? Comment ont évolué les différentes conceptions et doctrines en la matière dans les pays arabes ? Que reste-t-il des représentations relatives à la sécurité qui avaient prévalu dans le monde arabe au cours des décennies précédentes ? Quel est le concept de sécurité qui a cours aujourd'hui dans la région ?

La présente recherche tente d'examiner les représentations, les conceptions, les approches, les corpus d'idées présentant des aspects doctrinaux, mais aussi des attitudes, des comportements et des pratiques relatifs à la question de la sécurité dans l'aire géographique arabe.

Nous ne nous proposons pas ici de dresser un panorama des doctrines militaires ou de défense actuelles dans cette région du monde, ou d'analyser les opinions ou conceptions opérationnelles des états-majors sur des questions de défense ou de guerre.

Notre objectif n'est pas de procéder à un nouvel exercice d'expertise sur l'état des forces, un relevé des forces préparées (déploiement des hommes, nature et positionnement des équipements, des édifices stratégiques et tactiques, des plans de campagne) afin de faire face à des dangers éventuels. Il ne s'agit pas non plus de mesurer leur disponibilité et leur capacité à influencer les politiques de puissance à l'œuvre dans cet espace.

Une autre problématique, celle de la « réforme du secteur de sécurité », est particulièrement d'actualité aujourd'hui aussi bien dans les écrits que dans la pratique, mais elle n'est pas au cœur de notre étude.

La sécurité du point de vue de ses interactions avec la recherche d'armes absolues ou de destruction massive ne retiendra pas notre attention non plus. La question jadis cruciale de la recherche d'armes absolues a été laissée de côté ici non seulement parce qu'elle paraît trop spécifique, mais aussi parce que, suite au renoncement de la Libye à ses projets de fabrication d'armes de destruction massive, elle ne semble plus d'actualité ni dans les agendas des pouvoirs en place ni dans les débats publics. Cela étant, bien que de nombreux États de la région prennent leurs

distances par rapport à de telles armes, le rapport à la problématique de l'arme absolue n'a pas pour autant disparu.

L'idée est ici de dégager le profil général et les aspects saillants de la sécurité et des questions connexes dans le monde arabe d'aujourd'hui, d'en expliquer les causes, d'en éclairer le sens, et d'en mesurer la portée. Ce niveau d'observation du monde arabe permet un meilleur éclairage des États et des sociétés arabes à l'heure actuelle en révélant ses réalités, ses évolutions, ses dynamiques et ses inhibitions, ses craintes et ses attentes, ses aspirations et ses projections. L'objectif est ici d'analyser aussi bien les approches des États que les mouvements d'opposition armés ayant un impact sur le cours des événements dans la région.

La relation entre sécurité et menace, évidente et forte tout au long de la Guerre froide, a paru s'atténuer avec la fin de celle-ci. Au cours de cette phase transitoire, l'insécurité a semblé prévaloir sans qu'il fût possible de déterminer les menaces, avec une tendance marquée à voir des menaces partout¹. Aujourd'hui, par rapport au tournant de la fin de la Guerre froide, l'indétermination s'est réduite, des éléments de définition se sont précisés, les menaces portent des noms. Les définitions de la sécurité sont diverses. Aussi larges soient-elles, elles s'articulent autour des aspects militaires et des menaces internes. Mais la problématique de la sécurité est telle aujourd'hui qu'il est difficile de dégager des approches universelles, sur lesquelles il pourrait y avoir unanimité.

Force est également de constater que, dans le concept de sécurité qui semble prévaloir actuellement, certains aspects classiques (guerres de frontières, conflits idéologiques) sont, par la force des choses, devenus quelque peu désuets. L'importance de la lutte contre le terrorisme, de nouveaux contenus de la sécurité au niveau des représentations et des pratiques, et de nouvelles typologies s'imposent désormais à l'analyse.

Pour tenter de cerner la culture sécuritaire dans le monde arabe, il faut prendre en compte des catégories apparemment hétérogènes, mais qui permettent de situer les discours, les pratiques et la culture diffuse dans la région sur les questions de sécurité et de recours à la violence armée. Une telle recherche impose tantôt d'esquisser le profil général ou les aspects saillants des principaux comportements à cet égard ainsi que les principales catégories de concepts et de situations sécuritaires significatives et, à partir de là, de tenter de définir le comportement sécuritaire moyen ou, à défaut, les attitudes les plus représentatives... Tantôt, elle renvoie aux modes de gouvernance, à la sociologie politique du champ de la sécurité, aux pratiques de groupes. Il est parfois difficile d'éviter d'entreprendre une sorte de sociologie de la mondialisation sécuritaire, de distinguer entre les démarches, comme par exemple,

1. Voir Abdallah Saaf, « Le discours stratégique arabe. Constantes et variations », IEEI, *Cahiers du Lumiar*, Lisbonne, 1994, 39p.

entre les asymétries conventionnelles et les asymétries radicales, le type d'urbanisation des violences, la guerre des positions et la guerre de mouvement dans le contexte particulier de la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e au Proche-Orient.

Concernant les définitions et les clarifications conceptuelles, notamment pour des mots clés tels que sécurité, sécurité nationale arabe, sécurité traditionnelle, *hard security*, *comprehensive security*, sécuritisation/désécuritisation, civilianisation, guerre, violence, non-violence, etc., nous poursuivons ici une réflexion sur le discours stratégique arabe qui avait commencé à la veille de la fin de la Guerre froide² ; notre étude porte donc sur la période qui s'étend des années 1990 à la première décennie du XXI^e siècle.

Il est clair que la thématique de la sécurité est étroitement imbriquée avec de nombreuses questions – État, acteurs étatiques, élites étatiques, forces politiques, mouvements politiques, société, société civile, économie, culture – et que les corrélations doivent être clarifiées. Mais pour saisir de manière satisfaisante les attitudes les plus importantes en matière de sécurité, il importe que l'analyse ne soit pas surchargée de notions corollaires, qui risqueraient de diluer le débat. Ainsi, une analyse de l'interaction entre, d'une part, les perceptions individuelles et, de l'autre, les tendances, les traditions idéologiques et les cultures de sécurité consoliderait la démarche adoptée ici, mais elle demanderait des enquêtes de terrain, des techniques d'investigation sur les représentations et des discours qui sortent du cadre général de notre étude.

Il convient de rappeler que notre objectif est de décrire les perceptions actuelles dans la région sur les questions sécuritaires, et non d'en présenter une vision particulière. Il s'agit de les décrypter, car elles ne sont pas toujours très visibles, d'en tenir compte dans la mesure où elles font partie de la réalité, et non de les approcher à travers la vision de ceux qui d'une manière ou d'une autre les interprètent, les soumettent à leurs propres grilles de lecture et, parfois, à leurs partis pris. Autrement dit, d'examiner les perceptions de la menace et non les menaces elles-mêmes. Le présent travail repose sur un choix méthodologique clair : s'appuyer autant que possible sur les idées des acteurs des pays concernés, qu'ils soient au pouvoir ou dans les oppositions.

L'attention doit aujourd'hui se porter sur des dimensions significatives : l'ancien concept de « sécurité nationale arabe », que l'on croyait définitivement condamné après la disparition progressive des régimes d'obédience nationaliste arabe, perdure, voire même se renouvelle (voir chapitre 1), tandis que la sécurité des États dits de la confrontation ne concerne plus désormais que la Syrie et le Liban. Qu'en est-il des États qui étaient autrefois dans des postures de conflit avec Israël, comme

2. Ibid.

l'Égypte et la Jordanie, et qui semblent vouloir une normalisation des relations ? Se seraient-ils repliés sur d'autres visions de la sécurité ?

Bien que de nombreux acteurs de la région aient pris leurs distances vis-à-vis du conflit israélo-arabe, le déficit de sécurité et les préoccupations dans ce domaine n'ont pas pour autant disparu. Il y a à cet égard deux types de démarche : ceux qui renouent avec l'obsession d'une puissance régionale autre qu'Israël, présentant l'Iran comme une nouvelle source de craintes, de menaces, d'élaborations stratégiques, de positionnements, de calculs et de manœuvres ; et ceux qui ne craignent pas les jeux de puissances régionales, mais ont des préoccupations sécuritaires proprement internes. Cela étant, existe-t-il « un comportement sécuritaire moyen » reflétant la situation générale des États, qui sont objectivement, pour des raisons liées à la géographie ou à leur rôle sécuritaire, soustraits du conflit principal de la région, des États qui ne sont pas ou ne sont plus des États de la confrontation, mais des États ordinaires, confrontés à des problèmes ordinaires, et relativement dissociés du conflit israélo-palestinien (chapitre 2) ?

Cependant, à cette quête d'asymétrie de la part d'États disposant de forces régulières, classiques, en termes d'équipements militaires et de préparation de leurs forces³ s'oppose un autre type d'asymétrie que recherchent, parfois avec succès, des groupes de l'opposition armée, et qui demeurent, État dans l'État, des projets d'États, des États alternatifs, fonctionnant eux-mêmes en réalité comme de petits États, qui sont apparentés aux structures étatiques (organisations politico-militaires, milices, etc.). Les représentations de la sécurité selon chacun des trois mouvements armés palestinien, libanais et irakien constituent des maillons à étudier du paysage sécuritaire de la région (chapitre 3). Un traitement particulier doit cependant être réservé à la guerre urbaine, qui devient la figure centrale de la guerre dans la région (chapitre 4).

Un troisième type d'asymétrie s'est imposé au cours de la dernière phase, même si le phénomène qui la porte, le terrorisme, présente des dimensions à la fois nationale et transnationale. Cette asymétrie radicale, aujourd'hui largement islamiste, use de la violence à des fins politiques et elle est qualifiée de « terroriste », lorsque des civils sont pris pour cibles. Elle sort du concept de sécurité traditionnel connu jusqu'ici, mais en constitue aujourd'hui une dimension sécuritaire majeure. Le terrorisme a profondément bouleversé les approches habituelles et engendré une nouvelle culture sécuritaire (chapitre 3). Mais un large mouvement se développe aujourd'hui, avec un engouement croissant pour ce que l'on appelle la sécurité humaine, qui vient se greffer dans la région à l'incontournable « sécurité nationale arabe » (chapitre 6).

3. Par exemple, un pays n'ayant pas les ressources nécessaires, notamment financières, pour se doter de matériels militaires sophistiqués comme son voisin plus riche, tente de trouver des substituts et des compensations à son déficit de puissance de feu : la fameuse tendance « au déséquilibre conflictuel » dégagée par Hans Morgenthau. Voir par exemple Moussa Hormat-Allah, *Chroniques sahariennes. Les enjeux géopolitiques et géostratégiques du conflit du Sahara*, Mils, Casablanca, 2004, 318p.

CHAPITRE 1

La persistance des représentations de la « sécurité nationale arabe »

L'ancienne représentation de la sécurité nationale arabe est loin d'être enterrée. Elle connaît sans cesse des renaissances et de nouvelles vies. Elle revêt même aujourd'hui des formes et des contenus nouveaux⁴. Nombreux sont les acteurs influents qui s'y réfèrent : acteurs gouvernementaux, institutions intergouvernementales de la région arabe, organisations non gouvernementales (Union des parlementaires arabes, Union des ingénieurs arabes, Union des avocats arabes, Union des médecins arabes, Union des écrivains arabes, etc.). La notion de sécurité nationale arabe peut être appréhendée de plusieurs manières. D'une part, elle est présentée par ses défenseurs comme ayant un caractère naturel dans le contexte arabe. De l'autre, elle est souvent définie comme une construction volontariste liée à un projet de renaissance et de modernisation. Et si des doutes continuent de peser sur son avenir, les approches actuelles en termes de sécurité humaine semble aujourd'hui lui insuffler un souffle nouveau.

La sécurité nationale arabe comme donnée naturelle de la région

Tant que les arrangements militaires entre les pays d'une même région géographique sont possibles, voire nécessaires, l'existence d'une sécurité nationale arabe est considérée par les acteurs susmentionnés comme naturelle pour des pays partageant le même territoire géographique, ayant des attaches bien plus étroites, à la fois d'ordre civilisationnel, culturel, historique, linguistique, religieux. Dans ce discours, les affinités culturelles sont bien mises en relief.

Du point de vue de ses partisans, le principe même de la sécurité nationale arabe ne peut être nié pour la simple raison qu'il n'a pas été réalisé. Il

4. Ouvrage collectif, *Sécurité et perspectives de stabilisation*, Éditions du Cerss, Rabat, 2010, 74p.

est significatif qu'il ait semblé possible à nombre d'acteurs de mettre en place un système de sécurité régionale dans telle ou telle partie du monde arabe. La sécurité nationale arabe est parfois présentée dans des termes similaires à la sécurité régionale telle que la connaissent diverses régions du monde au moins sur le plan conceptuel. Les plaidoyers en faveur de cette vision renvoient aux argumentaires qui ont fondé la plupart des expériences de sécurité régionale. Selon cette logique, il paraît impossible aux acteurs de la région de se référer à une sécurité régionale moyen-orientale qui y existerait déjà en raison des conditions anormales qui prévalent aujourd'hui dans l'ensemble de cet espace géographique ; ces conditions sont généralement attribuées par les différents acteurs arabes soit à l'existence même ou aux agissements de l'État d'Israël, soit aux politiques des grandes puissances mondiales. Dans cette optique, un discours sur la sécurité moyen-orientale semble pour l'heure illusoire et relever du vœu pieu. Seule une « sécurité nationale arabe » aurait du sens dans ce contexte.

Le débat sur la pertinence de la « sécurité nationale arabe » se poursuit en cette première décennie du XXI^e siècle alors que l'on pensait l'ère du nationalisme arabe révolue du fait des événements majeurs constitués par ses défaites successives. La sécurité nationale arabe est censée refléter la spécificité des relations entre les États de la région compte tenu de leur catégorie et de leur évolution en termes de voisinage pacifique, de coopération active ou de conflit. Sous cet angle, on considère souvent que la « sécurité nationale arabe » s'inscrit dans la catégorie des « sécurités régionales », fondée sur des attaches historiques et des dénominateurs communs culturels et sociaux, déterminants pour les relations, même lorsque les divergences sont très importantes. Les arguments avancés demeurent les mêmes. Et, de fait, les défenseurs actuels de cette approche ne trouvent pas d'autre explication à la solidarité, à l'engagement d'un villageois égyptien ou marocain lorsqu'un paysan du Sud-Liban est victime d'une action israélienne. L'effervescence des sociétés arabes à la suite de chaque épisode opposant les Israéliens aux Palestiniens serait la preuve du caractère fondé de cet angle d'approche de la sécurité.

Une construction volontariste

Les acteurs politiques attachés à la conception de la sécurité nationale arabe considèrent que l'histoire politique de la région peut être lue comme une série de tentatives d'élaborations unitaires, avec pour objectif ultime la construction délibérée d'un système de sécurité collective. Plusieurs définitions faites de la sécurité nationale arabe soulignent qu'elle renvoie à la capacité des peuples de la région à défendre leurs droits, leur indépendance, leur souveraineté sur leurs territoires, et à relever les défis et les dangers dans différents domaines. Cela exige que

soient pris en compte les besoins sécuritaires hypothétiques de chaque État arabe, afin de servir les intérêts de ce qu'ils identifient comme « la nation arabe » – référence problématique pour nombre d'analystes – et assurer l'avenir de ses sujets, vivant théoriquement un processus de formation de la citoyenneté, toujours en cours.

Selon cette perspective, « la sécurité nationale arabe » ne se limite pas aux aspects militaires, mais comporte également des aspects politiques, économiques, sociaux, culturels, technologiques et environnementaux. Cette sécurité serait complémentaire de la sécurité de chacun des pays arabes.

Une vision largement répandue dans les milieux néo-nationalistes arabes d'aujourd'hui explique la dégradation de « la sécurité nationale arabe » par les attaques menées « contre la nation arabe et ayant conduit à la création de frontières artificielles, à l'implantation d'Israël au cœur de la région et à ses agressions depuis 1948 contre les États arabes, puis à l'occupation de l'Irak par les forces américaines en 2003, et de la Somalie en 2006 par les forces éthiopiennes »⁵. Selon cette optique, parmi les facteurs ayant contribué à la dégradation de la situation sécuritaire de la région, peuvent également être citées les menaces d'occupation et de partage pesant contre certains pays arabes, l'implantation de bases étrangères, la fourniture de facilités militaires par certains pays arabes à des forces étrangères.

Les partisans de la sécurité nationale arabe font la distinction entre deux grandes catégories de sources de menaces et de risques pour la sécurité nationale arabe : les sources intérieures et les sources extérieures.

Concernant les sources intérieures, ils estiment que la « division » actuelle du monde arabe, à l'égard de laquelle la colonisation a joué un rôle déterminant, constitue le plus grand danger. L'existence de plusieurs États arabes ne reflète pas un pluralisme naturel, une variation légitime de représentations nationales dans le contexte arabe. Considérée comme une œuvre coloniale, elle traduit, selon cette vision, les intérêts politiques et économiques des anciennes grandes puissances. Un État de tous les peuples arabes, à (re)construire, serait un dépassement de cet état de fait.

Cette fragmentation aurait contribué à l'affaiblissement des entités politiques de la région et accru leur dépendance à l'égard de l'étranger, en portant un rude coup à leur poids stratégique sur la scène internationale. La faiblesse des interactions et des relations entre les Arabes a parfois engendré des relations conflictuelles, voire des affrontements armés, accentuant la désunion, nuisant ainsi à la sécurité nationale arabe et affaiblissant la possibilité d'une position unifiée des institutions arabes sur les menaces et les mesures à prendre. Parmi les sources intérieures de

5. Rapport sur la sécurité arabe, Commission des affaires extérieures, politiques et de la sécurité arabe, Parlement arabe transitoire, 2007.

danger, une vaste littérature néo-nationaliste arabe mentionne la faiblesse de la construction institutionnelle et du développement politique ainsi que la diffusion du terrorisme. Ce dernier est lui-même considéré comme un danger pour les États en particulier et pour la sécurité nationale arabe en général. D'autres facteurs, de nature économique, sont identifiés comme des sources de grave insécurité : par exemple, pour certains pays arabes, compter sur une seule exportation dont le prix est fixé par les autres, sur une seule ressource tarissable, avec l'insécurité alimentaire dans certains endroits, la fuite des capitaux arabes, etc.⁶.

S'agissant des sources extérieures, Israël semble continuer de constituer, selon cette vision de l'ordre arabe, la première source de dangers au niveau régional : occupation des territoires, répression en Palestine, au Liban, au Golan syrien et détention d'armes nucléaires. À cela, il convient d'ajouter les épisodes successifs des conflits qui mettent en relief des aspects variables de la confrontation selon la conjoncture : guerres du Liban, répression des Palestiniens, Jérusalem et son intégration dans l'État d'Israël par la colonisation. Dans cette logique, les atteintes à la « sécurité nationale arabe » constitueraient aussi une menace pour la paix et la sécurité internationales. Cette représentation souligne également que le monopole américain de la puissance, qui a suivi une politique extérieure active, voire agressive, usant volontiers de la force, en s'ingérant dans les affaires d'autrui, a pu constituer une source internationale supplémentaire de danger pour la sécurité nationale arabe.

L'avenir de la sécurité nationale arabe

Concernant l'élaboration d'une stratégie pour la sécurité nationale arabe de la période actuelle, l'examen de la littérature nationaliste arabe souligne que toute action stratégique doit se fonder sur une démarche ayant comme objectif primordial de réaliser l'union du monde arabe. L'unité à laquelle il est fait référence ici est entendue au sens le plus large du terme. Cette stratégie comprendrait plusieurs éléments essentiels : l'adoption de la démocratie, l'action unitaire arabe, et la révision radicale des politiques arabes actuelles, notamment en ce qui concerne l'occupation après que ses graves conséquences se sont clairement manifestées en Irak, en Palestine, en Somalie. Le refus de l'occupation et l'accent mis sur le droit des populations arabes à la résistance à l'occupation par les moyens légaux sont les leitmotivs de cette vision.

Cette optique insiste sur la nécessité de bâtir une stratégie globale au niveau des relations arabes, régionales et internationales, d'établir un équilibre dans les relations avec les pays voisins, de consolider des relations arabo-africaines, de diversifier le réseau des relations arabes en intégrant des puissances comme la Chine, l'Inde, le Japon et le

6. Ibid.

Brésil. La jouissance d'une plus grande liberté de manœuvre au niveau international est susceptible de renforcer la sécurité nationale arabe. Dans cette perspective, la mise en œuvre du principe de sécurité nationale arabe passerait par la dynamisation des institutions de l'action arabe commune, comme le Conseil de défense, ou le Conseil arabe de paix et de sécurité, en leur octroyant les compétences nécessaires.

Des institutions comme, entre autres, le Parlement arabe transitoire, en tant que représentant de l'opinion publique arabe, sont sollicitées pour jouer un rôle important à cet égard, afin de contribuer à sortir la sécurité nationale arabe de l'état de dégradation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Des partisans de la sécurité nationale arabe – institutions officielles telles que la Ligue arabe, organisations civiles telles que le Congrès annuel des nationalistes arabes, personnalités connues pour leur attachement à la sphère nationale arabe – insistent pour que les acteurs de la région y assument un rôle déterminant. Il importe donc d'élaborer une vision de la sécurité collective reflétant davantage les attentes des populations de la région, de maintenir cette préoccupation parmi les grandes priorités, de jouer un rôle actif dans le règlement des conflits arabes internes, de dialoguer avec les pays voisins et de mobiliser les parlementaires sur la scène internationale au profit des causes arabes justes. Dans ce discours, le concept de sécurité est élargi à la justice, l'unification des juridictions arabes étant jugée nécessaire pour garantir au citoyen arabe un certain nombre de droits : libre circulation, droit au travail, droit de propriété, commerce, investissement, refus de l'occupation, renforcement de la société civile, etc.⁷. Cette approche souligne parfois l'importance d'accorder de l'intérêt aux institutions de langue arabe et de les promouvoir en tant que facteurs essentiels de la sécurité nationale arabe au niveau culturel⁸.

Sécurité nationale arabe et sécurité humaine

Certes, si l'on considère l'ensemble du monde arabe, les nouvelles approches fondées sur la sécurité humaine, comme le Rapport élaboré par le PNUD sur « La sécurité humaine dans la région arabe », publié au cours de l'été 2009⁹, renouent dans un certain sens et sans doute involontairement avec la sécurité nationale arabe, telle que l'entendait le nationalisme arabe à l'œuvre dans la région depuis les années 1950 jusqu'à la fin des années 1990. Du fait de la nature des menaces et des dangers qui pèsent sur les États, les sociétés et les individus de la région, le nouveau concept de sécurité humaine reconstruit à sa manière l'espace arabe comme un ensemble homogène, et fait écho à l'ancien concept de sécurité nationale arabe.

7. Ibid.

8. Ibid.

9. « Arab Human Development Report 2009. Challenges to Human Security in the Arab Countries », PNUD, Regional Bureau for Arab States, New York, 2009, 263p.

Alors que la préservation de l'intégrité des États demeure une considération primordiale en matière de sécurité nationale, une nouvelle préoccupation, à savoir la protection de la vie des individus qui y résident, a pris le pas sur la question de l'intégrité. Le concept de sécurité humaine, complémentaire de celui de sécurité nationale, met l'accent sur ce changement de perspective.

Ce rapport du PNUD, innovateur et suscitant actuellement un véritable engouement dans les milieux internationaux, en particulier à l'ONU, suggère que les réponses résident dans la fragilité des structures politiques, sociales, économiques et environnementales de la région, dans l'absence de politiques de développement axées sur la population. Mais il souligne aussi que les menaces sont également liées à la vulnérabilité de la région face aux interventions extérieures. L'ensemble de ces caractéristiques porterait atteinte à la sécurité humaine, le pilier matériel et moral qui garantit la vie, les moyens de subsistance et une qualité de vie acceptable pour la majorité. La sécurité humaine, préalable au développement humain, et son absence des pays arabes aurait freiné le progrès en matière de développement humain¹⁰.

L'ordre mondial qui a suivi la fin de la Guerre froide s'est révélé instable. Les défis externes et internes à l'intégrité des États se sont multipliés. La pollution de l'environnement, le terrorisme international, l'effondrement du système financier mondial, la montée d'autres menaces transfrontalières telles que les pandémies, le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains ont contraint à s'écarter des concepts traditionnels de sécurité. A l'intérieur des pays, l'aggravation de la pauvreté, le chômage, les guerres civiles, les conflits communautaires et ethniques ainsi que la répression exercée par les régimes autoritaires ont mis à nu les limites de nombreux États quant à la garantie des droits civiques et des libertés de leurs citoyens. La nature des menaces a donc changé : de militaires, elles sont devenues économiques, politiques, écologiques, démographiques et sociales. De nouvelles stratégies devraient donc être élaborées afin de faire face à ces nouvelles menaces.

Ainsi, l'ancien concept de sécurité que l'on croyait anéanti par les échecs politiques, les guerres successives dans la région, les défaites militaires, l'effondrement de régimes entiers, les crises régionales, les bouleversements mondiaux avec leur impact direct et indirect sur la région demeure vivace à travers les grandes orientations, les discours et de nombreuses pratiques.

Une grande ambiguïté caractérise néanmoins le nouveau concept de sécurité humaine, ce qui explique sans doute son succès actuel. En effet, d'une part, ce concept met en relief les exigences liées à la démocratie ainsi qu'au respect et à la promotion des droits de l'homme, invitant à la militance individuelle et collective ; de l'autre, il attire également

10. Ibid.

l'adhésion des États lorsqu'il renvoie aux questions liées à l'environnement, l'eau, l'énergie, l'économie, la lutte contre la pauvreté, etc., diluant ainsi la référence aux droits de l'homme et à la démocratie.

L'aspect majeur de cette analyse est qu'elle reconstruit la région arabe à un double niveau : d'une part, la région, comme objet d'étude, fait apparaître de fortes similitudes entre les différents États, des caractéristiques communes, voire des interactions. De l'autre, cette vision de la sécurité du point de vue de la sécurité humaine, en embrassant l'ensemble de la région, repose sur le postulat de l'unité.

CHAPITRE 2

Un concept de sécurité traditionnel

Au niveau étatique, plusieurs concepts de sécurité semblent à l'œuvre sur la rive Sud de la Méditerranée : outre le concept islamiste de sécurité, du modèle extrême d'Al-Qaida aux conceptions de sécurité développées par des États à tendance islamiste, en passant par les différents mouvements islamistes prêchant la voie légale ou le *jihad* et les mouvements armés de différentes obédiences. Au-delà de l'évolution du concept de sécurité dans le contexte arabe, se dégage toujours un concept traditionnel de sécurité qui n'omet ni les contenus classiques de la sécurité ni de lier la sécurité au développement politique, économique et social. Il est principalement le fait des États.

Il importe de dégager, dans les changements et les conversions considérables qui se sont opérés au cours des deux dernières décennies, de grandes lignes de continuité.

Les États arabes et les transformations de la sécurité

Force est de constater, concernant le concept de sécurité dans la région, qu'une évolution notoire a eu lieu par rapport aux premières approches de la sécurité. De nouveaux liens se sont développés entre la sécurité et d'autres facteurs¹¹ : les stratèges et les États ont notamment mis en relief la relation entre sécurité et développement¹².

Les mutations du concept

Pour les chercheurs ayant exploré les questions de sécurité au cours des décennies précédentes, un travail impressionnant de refondation semble

11. Voir Nathalie Pilhes, « La perception des nouvelles menaces », in *Défense Nationale*, décembre, 1991 ; Michael D. Intriligator, « Les défis que présente la définition de la sécurité à l'échelle mondiale », in *Désarmement* (revue de l'ONU), vol XIV, n°4, 1991 ; Helga Haftendorn, « The security puzzle: theory-building and discipline-building in international security », *International Studies Quarterly*, 35(1), mars 1991.

12. Voir Abdallah Saaf, *op. cit.* dans note 1.

avoir déjà fait son œuvre. Tout ce qui avait marqué le passé – risques, menaces, tensions, crises, conflits, guerres, confrontations israélo-arabes (guerres de 1949, 1956, 1967, 1973, 1982, etc.), préoccupations de sécurité interne (actions de déstabilisation des adversaires des régimes en place, nationaux ou étrangers, laïcs ou fondamentalistes, déchirements civils au Liban, au Yémen, en Algérie, au Soudan), questions de voisinage, de frontières, de territoires, d'hégémonie régionale (Algérie/Maroc, Algérie/Tunisie, Égypte, Libye, Syrie/Liban) – avait permis la construction d'un concept de sécurité reconnu, constituant une référence de base, au contenu classique. Ses éléments constitutifs, pris séparément ou dans leurs diverses configurations, n'étaient pas dénués de cohérence. Les composantes internes s'articulaient sur les dimensions internationales : les logiques de l'ère post-coloniale, de la période de la Guerre froide, le temps des autoritarismes légitimes ou légitimés, les efforts d'édification de l'État moderne laissaient se profiler une culture de sécurité fondée sur une définition précise d'un « ennemi extérieur », une certaine définition des dangers et des risques, des éléments de déstabilisation à réprimer ou à prévenir et, à partir de là, les démarches sécuritaires jugées appropriées (visions globales, rapports stratégiques, doctrines de défense, etc.)¹³.

Les perceptions de la sécurité ont incontestablement évolué aujourd'hui, intégrant de nouveaux contenus même si, visiblement, la gravité n'a pas augmenté pour autant, et même si les points de crise sont restés quasiment les mêmes : le conflit israélo-arabe, les affaires kurdes de la Turquie, de la Syrie, et de l'Irak, le conflit algérien, le Sahara, le Darfour, le Yémen, etc.¹⁴ Les articulations et les combinaisons du corpus commun de sécurité sont à l'heure actuelle bien différentes de ce qu'elles étaient par le passé et différent également les unes des autres.

De quels changements s'agit-il ? D'abord, l'État se libéralise, se mondialise, mais aussi s'éclipse, se retire de certains secteurs, voire s'y affaiblit manifestement, se transforme, change de figure, transfère ses pouvoirs, délègue ses fonctions régaliennes, se déleste de ses compétences souveraines, y compris celles liées à la sécurité, notamment par la privatisation partielle de celles-ci avec les risques graves que comporte ce passage du public au privé comme le danger de « milicianisation »¹⁵. Dans les pays de la région, les mutations de l'acteur sécuritaire par excellence qu'était l'État sont réellement profondes et ont impliqué de substantielles transformations dans sa démarche, allant des contraintes imposées par les programmes d'ajustement structurel aux exigences induites par les différentes réformes en passant par les projets de privatisation.

Ensuite, il semble de moins en moins évident de définir « l'ennemi », les limites de la conception classique de la souveraineté, du statut et des contenus de la sécurité en termes de recours à la violence matérielle ou symbolique, et d'identifier la part des facteurs exogènes et endogènes.

13. Bahgat Korany, « Pour une conception multidimensionnelle de la sécurité », in Charles David (dir.), *Études stratégiques*, Montréal, 1989.

14. Abdallah Saaf, op. cit. in note 1.

15. Sayegh Yezid, ARI, <http://arab-ref.net>.

Ainsi, par exemple, saisir le sens même de l'action terroriste ne va pas de soi : action contre quelle domination, contre quelle hégémonie ? Quelle est la nature des ressorts de l'action ? Pourquoi les trajectoires de l'action terroriste, dont les premières victimes sont les civils arabes, sont-elles de plus en plus difficiles à prévoir ?

Il semble également s'être produit un élargissement relatif du discours et des pratiques sur les contours de l'insécurité (précarité sociale, migration, crime organisé, violations des droits de l'homme, autoritarisme, néo-autoritarisme, différentes formes de monolithisme politique) et la panoplie des menaces potentielles ou réelles (menaces extérieures classiques, menaces non conventionnelles, transnationales). Cette transformation a eu un impact sur les différentes configurations des politiques publiques de sécurité et sur leur acceptabilité sociale avec le renforcement d'une conception techniciste de la sécurité, la résurgence de la question de la gouvernance sécuritaire, la demande de contrôle des politiques sécuritaires émanant des acteurs politiques et civils.

D'un autre point de vue, la période se caractérise par le fait que le modèle *hard security* est généralement peu retenu par les différents acteurs sécuritaires, que l'état d'esprit est plutôt de faire prévaloir la *comprehensive security*, qui intègre tout un éventail de préoccupations, allant des grandes réformes politiques et institutionnelles, des grands choix de politique étrangère, des politiques de développement et des politiques publiques sociales aux programmes sectoriels de lutte contre la pauvreté ou aux plans d'action davantage liés à la conjoncture. La problématique de la « sécuritisation » en tant que tendance à convertir l'ensemble des mécanismes de la vie politique, économique et sociale en problématique de sécurité nationale représente aussi une orientation pouvant passer outre le respect des droits de l'homme et des options démocratiques. Il apparaît que l'obsession du « tout sécuritaire » est loin de constituer une spécialité du Nord vis-à-vis du Sud. Elle est également très répandue au sud de la Méditerranée dans les secteurs de sécurité proprement dits et bien au-delà¹⁶. La question est de savoir comment dépasser cette perspective dans les pays arabes, procéder à une « dé-sécuritisation », abandonner la démarche la plus exagérée quant à l'usage de la force, où la « menace terroriste » est systématiquement invoquée, en faveur d'une méthodologie plus civile, plus soucieuse de démocratie et de droits de l'homme. Une investigation sur la sécurité et ses secteurs dans la région arabe renvoie au phénomène de l'émergence d'un concept de sécurité plus civil, lié à la problématique de la transition et des réformes politiques.

Le rapprochement entre processus de transition démocratique et mouvement de « civilianisation » semble s'être approfondi dans le cadre des relations entre les élites militaires et les élites civiles. Ainsi des dictatures militaires ou totalitaires ont procédé à des changements

16. Keith Krause & Michael C. Williams, « Broadening the agenda of security studies: politics and methods », *Mershon International Studies Review*, n°40, 1996, pp.229-254.

structurels au sein de leurs États, de façon à supprimer l'autonomie des secteurs de sécurité et à assurer leur contrôle démocratique. Des ministères de la défense existent déjà dans plusieurs pays du sud de la Méditerranée, mais il n'y a pas encore de prise de contrôle civil des appareils militaires.

Les nouveaux liens de la sécurité

Plutôt que de chercher à décrypter les nouveaux contenus politico-institutionnels (droits de l'homme, démocratisation, réformes politiques) restructurant en profondeur la sécurité, il convient davantage d'analyser les nouveaux liens établis par les acteurs avec ces problématiques.

Il a été souvent tenté de construire une sociologie historique de la violence ayant des objectifs politiques. Cette option a permis d'élaborer une grille de compréhension permettant de rendre compte des causes complexes et multidimensionnelles de la violence. C'est de là que découlent les efforts analytiques portant sur l'examen des fondements culturels, des pratiques historiques, de la place de la violence dans la stratégie des acteurs.

Les approches explicatives, proposées d'ailleurs par de nombreux analystes, et mettant l'accent sur la relation de cause à effet, qu'elle soit culturelle ou sociopolitique, prolifèrent autour des thématiques de la guerre, des violences et des questions de sécurité dans la région arabe. Elles renvoient notamment à des références concurrentes se rapportant à la culture politique, à l'intégration sociale et politique, aux repères juridiques, aux systèmes de socialisation, aux rapports au passé en général et à la tradition en particulier, à des problèmes liés à l'identification des individus aux systèmes politiques dans lesquels ils vivent. À cette liste, il convient d'ajouter, d'une part, l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la recomposition identitaire, et, de l'autre, l'avènement progressif des identités virtuelles transnationales, ainsi que le décalage grandissant entre espaces de résidence et espaces d'appartenance. Sur la rive Sud de la Méditerranée, il n'est pas certain que la seule préoccupation soit liée à la région dans laquelle chaque État se trouve impliqué, à son voisinage immédiat. D'autres pulsions sont présentes sur cette rive et au-delà, qui se rapportent aussi bien aux dimensions internationales du conflit israélo-arabe ou au terrorisme international qu'à la carte des projections de puissance à l'échelle internationale. De grandes variations peuvent être observées entre les pays. Pour le Maghreb, les conflits interétatiques, le terrorisme local, les voisinages incertains ou hostiles, le crime organisé, le trafic de drogue forment l'essentiel des soucis actuels de sécurité.

Sécurité et développement

Depuis longtemps déjà, le concept de sécurité s'articule sur une approche privilégiant la mise en rapport de la défense avec la sécurité, la sécurité humaine et le développement. Les institutions internationales ont développé et appuyé une notion de sécurité intégrant à la fois l'accès aux droits fondamentaux, les libertés individuelles et publiques et les droits vitaux de base, tels que l'hygiène, la santé, le logement, l'administration, l'infrastructure, le travail, en plus de la sécurité individuelle physique.

En réalité, la liste des éléments de sécurité s'est considérablement élargie pour intégrer également l'élément démographique, la croissance économique, l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire, la promotion des ressources humaines, les crises de l'environnement, l'économie et le commerce international, la diversité culturelle. Non seulement les situations de crises de la région arabe, mais aussi les menaces, les risques paraissent relever davantage de problématiques non militaires et/ou non diplomatiques (démographie, crise économique, crise d'identité, urbanisation sauvage) et il n'a plus suffi par conséquent de les soumettre au mode de traitement classique des crises et des conflits armés ou non armés.

La pauvreté, la précarité, les fragilités, l'insécurité, que ce soit aux niveaux économique, social ou culturel, ou encore concernant l'intégrité physique, constituent des sources d'exclusion ou de marginalisation qui ont été intégrées, ne serait-ce qu'au niveau du discours, dans les préoccupations sécuritaires. Celui-ci souligne leurs conséquences négatives sur la cohésion sociale : dégradation des valeurs sociales, effets indésirables des politiques publiques, dominance des rapports sociaux à caractère matériel, organisation territoriale non adaptée, faiblesse du capital humain, rupture du capital social. Plus concrètement, les effets produits sont les chiffres du chômage, la dégradation des conditions de vie, la déscolarisation, du handicap, la vulnérabilité, la mendicité, la délinquance, l'absence de logement fixe pour les plus démunis, les piètres conditions de logement. Les démarches visant à dépasser cette situation et à rechercher davantage de cohésion sociale portent de multiples noms – entre autres, celui de politique de lutte contre la misère – et participent désormais de ce que l'on pourrait appeler le nouvel ordre sécuritaire. Elles se répartissent en deux catégories : la politique préventive et la politique curative. La première est le renforcement du système de valeurs et la mise en place d'un système ex-ante des politiques publiques ; la seconde, la réparation, vise à renforcer les politiques de régulation sociale, à élargir les programmes d'insertion sociale et à renforcer les systèmes d'assistance aux personnes dépourvues de capacités et de soutien.

Continuité des démarches sécuritaires traditionnelles

Le concept de sécurité traditionnel s'impose toujours au sens à la fois préventif et répressif : vieux noyau de base solide, irréductible, qui a traversé l'ensemble des politiques de sécurité depuis des décennies et qui semble lié à l'existence des États historiques (l'Égypte et le Maroc sont souvent cités à cet égard) ou tirer leur origine de l'élan nationaliste (les armées de libération nationales : cas de l'Algérie par exemple), et marqué par une constante recherche d'équilibre des forces.

La recherche de sécurité est une recherche d'asymétrie réelle ou théorique. L'asymétrie recherchée par les États, disposant de forces régulières, classiques, s'effectue en termes d'équipements militaires et de prédispositions de leurs forces, de recherche d'alliance¹⁷.

Cette approche apparaît comme le trait commun de l'ensemble des pays arabes, même si les situations sont d'une extrême diversité. La situation de la Syrie revêt aujourd'hui de ce point de vue une grande signification. Il s'agit de la seule puissance encore en conflit direct avec Israël, pratiquement le seul État de ce qui reste de l'ancien bloc des États de la confrontation avec l'entité israélienne, avec des enjeux contrastés avec ses autres voisins, en plus de ses préoccupations sécuritaires internes. Aussi peut-il être instructif d'en tirer les grands enseignements. Sans être représentatif et plutôt isolé, le cas syrien recèle une force symbolique considérable.

La situation générale du monde arabe a de fait procédé à un déclassement du concept de sécurité. On peut caractériser la situation arabe par ce que l'on pourrait dénommer « l'hypothèse des trois guerres ».

La surdétermination du conflit israélo-arabe : le cas de la Syrie

Il existe bel et bien une approche de sécurité syrienne, se démarquant nettement de celles des autres acteurs de la région. Dans ce sens, des continuités remarquables sont relevées dans la politique de sécurité syrienne de Hafed el-Assad à Bachar el-Assad. La place de l'idéologie nationaliste dans cette démarche est toujours dominante. La préoccupation traditionnelle de recherche de parité stratégique avec Israël n'a pas été abandonnée. Il n'y a pas eu non plus de changement en ce qui concerne l'attitude syrienne sur la normalisation et la paix avec Israël en général, ni les thèses sur la question de la rétrocession du Golan et ses liens avec la sécurité du territoire national en particulier.

17. Moussa Hormat-Allah, op. cit. in note 3. Sur un aspect particulier de la question sécuritaire au Maroc, voir Brahim Saidy, « La politique de défense marocaine : articulation de l'interne et de l'externe », in Collectif Choiseul, *Maghreb Machrek – Action publique et gouvernance en Méditerranée*, n°202, Choiseul, Hiver 2009-2010, pp.117-131.

Cependant, la politique de sécurité syrienne reste avant tout lisible à travers l'évolution des forces armées syriennes et le système régional d'alliance de la Syrie, à savoir l'Iran, le Hezbollah et le Hamas¹⁸.

Pour tenter de comprendre les approches de la sécurité qui prévalent aujourd'hui de ce côté du monde arabe, sans doute faut-il les situer dans le contexte des choix et des processus politiques conflictuels ayant conduit la Syrie à la situation où elle se trouve actuellement.

La nature sociopolitique du régime et de son rapport à la société

La réforme était à l'ordre du jour des débats du 10^e congrès du Parti Baa'th en mai 2005, marqué entre autres par la cooptation de dizaines de « militants réformateurs ». Les points examinés concernaient notamment la levée ou l'allègement de la loi martiale en vigueur depuis 1963 et le retour à un multipartisme plus effectif en dehors du Front national progressiste. Le Parti avait jusque là exercé son pouvoir à travers cette coalition de façade. Les élections locales en 2007 furent relativement ouvertes aux candidats indépendants. Les mesures prises, diluées dans les résolutions finales, après un discours présidentiel louant le Parti et son rôle, devaient être « proposées » au gouvernement, dont le chef devient, de par sa fonction, membre dirigeant du Parti Baa'th. À l'heure où la libéralisation promise est synonyme de respect du pluralisme et de « responsabilité citoyenne », le Parti Baa'th syrien réaffirme son attachement au contrôle de l'État et de la société. Le projet d'ouverture politique, de libéralisation du régime, de transition vers un meilleur système politique, mais qui, à la longue, se révèle n'être en définitive que le déploiement d'un autoritarisme revisité, un autoritarisme de type nouveau, semble bloquer l'accès à la scène politique officielle des partis à référence ethnique ou religieuse.

Des acteurs et des dynamiques pouvant inspirer des changements politiques dans le sens d'une démocratisation se développent cependant dans la société. Force est de constater que, même conjuguées à des pressions extérieures, dans un contexte de crise économique, les dynamiques sociales rencontrent de nombreuses difficultés à introduire des changements de type démocratique en Syrie¹⁹.

L'institutionnalisation du changement en Syrie paraît se heurter à la thèse de l'incompatibilité entre revendication démocratique et « lutte nationale » dans les régimes arabes autoritaires populistes, comme jadis le régime nassérien ou les régimes Baa'thistes de Syrie et d'Irak. Au nom de l'unité nationale, de la gravité et de l'imminence des menaces venant de l'extérieur, l'accusation de trahison pèse sur les positions dissidentes, et les critiques adressées au pouvoir. Les démocrates, ici comme ailleurs, vivent un dilemme, pris entre leur solidarité patriotique

18. Volker Perthes, « Le plus gros pari d'Assad », *Politique internationale*, n° 87, printemps 2000 ; Tahir L. Shad, Steven Boucher & Jennifer Gray-Reddish, « Syria's Foreign Policy in the Post-Soviet Era », *Arab Studies Quarterly*, vol. 17 (1-2), hiver 1995.

19. Élisabeth Picard, « Syrie : la coalition autoritaire fait de la résistance », *Politique étrangère*, 2005/4 – Hiver, pp.755-768.

à l'égard d'un pouvoir autoritaire et une démarche critique risquant d'être instrumentalisée par la grande puissance impériale.

L'analyse de l'autoritarisme syrien est renvoyée à l'échelle régionale et internationale. Le pouvoir syrien s'est comporté au Liban comme si les règles du système bipolaire s'appliquaient encore une décennie et demie après la fin de l'URSS, c'est-à-dire avec l'assurance que, dans son espace de souveraineté, il restait omnipotent, jouissant d'une impunité totale. Il convient cependant de ne pas exagérer la portée de la résolution 1559, l'impact de l'enquête accélérée sur la mort du premier ministre libanais El Hariri, même si faute de le délégitimer, ces faits le fragilisaient. Dans l'espace social et politique syrien proprement dit, les règles du jeu n'ont pas changé pour l'essentiel. Nombre d'analystes ne considèrent pas les forces présentées comme des alternatives susceptibles de fournir des solutions à la crise qui s'est produite.

Il convient aujourd'hui d'examiner l'ancien postulat selon lequel les dirigeants syriens donnent la priorité à leurs ambitions régionales en menant une politique étrangère autonome par rapport aux enjeux et forces politiques de la scène intérieure. La seconde guerre d'Irak et l'action de retour à l'indépendance libanaise ont constitué une situation cruciale pour les relations État-société en Syrie, favorable à une reconfiguration des acteurs, à des initiatives de la société et à des transformations de longue durée.

La Syrie et son environnement régional

La dégradation des relations interarabes s'est concrétisée par la dissolution de l'alliance formée par l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Syrie, laquelle structurait le champ politique moyen-oriental depuis 1990. La Syrie n'a pas cessé d'essayer d'agir sur la marge des stratégies respectives, d'élargir son champ d'action, de renforcer son autonomie de décision, en réussissant à s'assurer à la fois le soutien de l'Iran islamiste révolutionnaire et les appuis des régimes arabes conservateurs de l'Arabie saoudite et de l'Égypte. Avec son sens pragmatique de la politique, sans tabou idéologique ni attachement excessif à des alliances durables, le pouvoir syrien a considéré pendant longtemps les luttes d'influences internationales comme un enjeu déterminant, y cherchant les moyens lui permettant d'être un centre d'initiative et un acteur régional central. Le renforcement de ses relations avec l'ex-Union soviétique ne l'a pas empêché d'entretenir une certaine entente avec les Américains, voire de maintenir de bons rapports avec eux. La décision d'intervenir militairement au Liban en 1976 a été prise avec le soutien d'États européens, en accord avec Washington, et contre l'avis des Soviétiques. Malgré l'opposition de la majorité de l'opinion publique et de sa propre équipe gouvernementale, Hafez El Assad a, en 1991, envoyé ses troupes se battre à côté des troupes américaines, au sein de la coalition internationale afin de chasser les

troupes irakiennes du Koweït. Prenant conscience du changement de la donne stratégique, il s'introduisit dans le processus de négociations avec les Israéliens lors de la Conférence de Madrid, passant outre sa doctrine de parité stratégique avec Israël.

Après avoir rompu avec les capitales arabes et occidentales, la Syrie de Hafez Al Assad a été rapidement obligée d'abandonner ce jeu d'équilibre pour se rapprocher de l'Iran, la seule puissance régionale qui la soutient depuis son retrait militaire du Liban. Contraint de remplacer l'axe traditionnel Arabie saoudite/Égypte/Syrie par le nouvel axe Iran/Syrie/Hezbollah, le pouvoir syrien ne pouvait manquer de dresser contre lui le bloc occidental et le camp des conservateurs arabes.

Le bouleversement du contexte international

Les changements qui se produisirent semblent dus à la nouvelle politique mise en place par l'administration Bush après les attentats du 11 septembre 2001 et à une certaine neutralisation de l'Europe qui en a découlé. Après des décennies de coopération et de concertation, une rupture a eu lieu entre la Syrie et le bloc euro-américain. On se souvient qu'au lendemain de son avènement, le nouveau dirigeant syrien avait été considéré par la France et les États-Unis d'Amérique comme une figure modèle de la nouvelle génération des leaders arabes réformateurs et rénovateurs. Quelques mois plus tard, les mêmes puissances désignaient le régime syrien comme l'ennemi à abattre.

Le nouveau régime syrien n'a pas semblé prêt à se remettre en question après les changements liés à la fin de la Guerre froide, puis aux événements du 11 septembre, alors que la nouvelle stratégie américaine, plus volontariste et plus entreprenante, s'était fixé comme objectif la reconfiguration du Moyen-Orient, induisant ainsi la création d'un environnement régional précaire, instable, travaillé par la crainte et le doute.

Le régime de Damas a toujours utilisé ses succès extérieurs pour masquer ses échecs intérieurs aux plans social, économique et politique. Ainsi, le Liban sous sa protection apparaissait en définitive comme un théâtre secondaire de conflits grâce auquel la Syrie pouvait rappeler au monde l'occupation de certains de ses territoires. Il lui permettait aussi de maintenir une pression non négligeable sur l'État d'Israël. Il constituait par ailleurs un argument politique démontrant aux Syriens la capacité du régime à se maintenir au plan politique. Il représentait de fait une démonstration de puissance permanente empêchant de fait la naissance et le développement des contestations et des oppositions.

Le régime iranien ne semble pas pour l'heure disposé à faire des concessions sur ce qu'il considère comme son droit d'accéder à la maîtrise de la technologie ou de posséder l'arme nucléaire. Le régime syrien,

quant à lui, semble estimer qu'il ne peut se défendre aujourd'hui seul en se coupant de son allié iranien. Cette alliance lui semble importante dans un environnement national, régional et international hostile. Les deux pays semblent en posture de dialogue, plus pour tirer parti des retombées d'un éventuel échec américain que pour faire des concessions.

Dans l'espace irakien voisin, l'efficacité du recours à une action militaire renforcée semble faible sans une initiative politique à même de rassembler les différentes factions politiques irakiennes. Le dialogue avec la Syrie et l'Iran ne paraît pas susceptible d'apporter une solution. L'« enjeu irakien » semble constituer une carte maîtresse grâce à laquelle les deux pays pensent avoir des moyens de pression convaincants permettant de dissuader Washington de toute action de déstabilisation les concernant. L'appel occidental au dialogue en est la meilleure illustration. Le retrait des troupes américaines d'Irak avant l'aboutissement à une solution politique causera un tort irréparable à la crédibilité de Washington et effacera durablement l'influence de l'Occident dans la région, au profit des Iraniens et des groupes extrémistes jihadistes.

L'éclairage qu'offre le contexte politique interne, international et surtout régional permet de situer le concept syrien en matière de sécurité.

Cependant, ce qui semble le plus nourrir, consolider et figer l'approche sécuritaire en Syrie, comme le montre l'analyse du discours officiel, est le système régional du Moyen-Orient, en l'occurrence plusieurs de ses dimensions. Selon le discours officiel, la première est le maintien de la région sous contrôle militaire et politique constant, sous surveillance sécuritaire permanente, y compris avec recours à la force, afin de préserver des avantages acquis ou d'atteindre des objectifs économiques, politiques ou stratégiques « vitaux ». Cette dimension semble très bien illustrée par la dernière guerre d'Irak, suite logique et naturelle d'une série d'interventions militaires, de la guerre de Suez aux multiples guerres israélo-arabes. La mise en place des pactes militaires régionaux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le maintien des bases militaires dans plusieurs pays de la région, la banalisation des raids et des campagnes de représailles et de persuasion, et l'interdiction aux pays de la région de posséder des technologies avancées ou d'y accéder constituent un ensemble de dispositions qui découlent de ce principe, alors même que la fiabilité des interventions militaires afin d'assurer le contrôle de l'évolution de la région ne paraît plus de mise, y compris dans les pays occidentaux.

En deuxième lieu, le système régional s'est fondé sur la suprématie militaire israélienne. L'échec israélien au Sud Liban face au Hezbollah a cependant réduit considérablement la fiabilité stratégique israélienne. La suprématie militaire ne produit plus l'effet dissuasif d'antan. Syriens, Libanais, Palestiniens et bien d'autres acteurs de la région semblent penser

aujourd'hui qu'une bonne stratégie et une solide organisation peuvent faire gagner, ou du moins empêcher de faire perdre, et la perception est que l'armée israélienne est désormais loin d'être invincible ou irrésistible.

Enfin, le soutien inconditionnel aux régimes despotiques constitue une autre donnée. « Nous avons soutenu pendant soixante ans des régimes despotiques et corrompus. A partir de maintenant, nous allons soutenir la démocratie » avait déclaré le président Bush, alors lorsqu'il tentait de justifier la dernière guerre américaine en Irak et de convaincre l'opinion publique arabe en colère contre sa politique. Cette démarche a, dans la pratique, duré peu de temps, et les États-Unis sont revenus à un soutien inconditionnel des régimes autoritaires en place, en favorisant la stabilité au lieu de travailler à instaurer la démocratie et en réhabilitant les régimes qu'il était question de changer au départ.

À quelques nuances près, le même mouvement semble caractériser l'attitude européenne. Les instruments organisant la coopération entre l'Union européenne (UE) et le monde arabe se réfèrent à la sécurité et aux relations commerciales et soulignent le dialogue politique et l'importance de la démocratie. Celle-ci n'est évoquée que de manière vague, montrant une Europe pragmatique dans son approche, alors que le monde arabe semble l'admirer pour avoir réussi à associer démocratie, stabilité sociale et dynamisme économique, règlement pacifique des différends, suprématie du civil sur le militaire, solidité de structures sociales fondées sur des valeurs, l'État de droit, régimes politiques ouverts, exemple d'intégration régionale et préférant le *soft power* au *hard power*. Et, alors que tout ce qui précède doit concourir à faire du Vieux Continent un partenaire crédible, le monde arabe lui reproche de mettre en œuvre une politique deux poids deux mesures, de ne pas traduire ses politiques en actions concrètes. Le soutien européen à la construction de la démocratie est perçu comme un engagement principalement formel, rhétorique, se déclinant le plus souvent à travers une communication à sens unique. La démarche européenne de défense de la démocratie est perçue par les opinions publiques de la région comme faisant prévaloir les intérêts économiques et de sécurité.

Plus qu'ailleurs, l'écart entre les politiques et les actions de l'UE est présenté dans le monde arabe comme frappant. Les élections de 2006 dans les territoires palestiniens sont aujourd'hui constamment mentionnées comme un exemple de l'échec de l'Europe à tenir son engagement pour la démocratie, en ce qu'elle a donné l'impression de contester les résultats d'une élection reconnue pourtant comme libre et transparente.

De plus, pour les acteurs politiques de la région, l'UE ne propose pas de message cohérent dans le domaine de la construction de la démocratie, mais véhicule des messages décousus aux États de la région et aux pays partenaires, démontrant différents degrés d'engagement, établissant

différentes normes dans différents cas, d'où il ressort une certaine confusion. Elle n'établit pas de véritable connexion entre l'objectif de construction de la démocratie et les effets des actions (politiques migratoires, agricole, tarifs douaniers, etc.). De manière générale, en cas de conflits de priorités dans la région arabe, le soutien européen à la construction de la démocratie se fait très souple. Préférant privilégier la stabilité à court terme plutôt qu'un partenariat à long terme et la construction de la démocratie, l'Europe ne fait en fin de compte que différer la gestion de la sécurité.

D'une manière générale, les analyses ne sont pas optimistes. Le constat est que, dans le contexte actuel, il ne peut y avoir ni paix, ni sécurité, ni stabilité, ni développement, ni démocratisation. La tendance est au développement de la violence. En Palestine, en Irak, au Liban et ailleurs, les affrontements sociaux, confessionnels, factionnels se sont multipliés.

La Syrie se distingue des autres pays arabes concernés par les versions successives du projet de « Grand Moyen-Orient ». Les facteurs internes de crise y renvoient aux facteurs externes et les uns renforcent les autres. Au plan interne, la crise revêt plusieurs expressions : diminution des ressources pétrolières, accroissement de la population, difficultés économiques et sociales, essor d'un mouvement social de plus en plus revendicatif, multiplication des heurts à caractère social et identitaire, persistance du phénomène nouveau de l'agitation des diplômés chômeurs... Elle nourrit la menace de guerre au niveau régional, dans un contexte de continuité de l'occupation israélienne du Golan, et d'échec des différents processus de négociations.

La sécurité de l'Égypte après les accords de paix

En Égypte, plusieurs concepts de sécurité ont été récemment développés selon les catégories de population concernées. Des enquêtes de terrain ont montré à quel point les étudiants considéraient toujours Israël comme un ennemi. La population semble quant à elle adopter une attitude plutôt réaliste et conserve une certaine animosité à l'égard de cet acteur régional, mais pas au point de vouloir faire la guerre, jugeant préférable d'éviter d'entrer dans une confrontation avec l'État d'Israël. Les élites suivent en général le pas, à l'exception des islamistes ou des militants panarabes de gauche, qui se rapprochent plus ou moins de la première catégorie. S'agissant des acteurs du secteur de la sécurité, l'attitude est variable : ainsi pour l'armée, Israël constitue toujours une menace qui doit être prise en charge par l'ensemble des politiques sécuritaires. Des mécanismes ont été mis en place et le budget prévu est révélateur de la place accordée au danger israélien dans les positionnements sécuritaires du dispositif militaire. Pour les services de renseignement, les considérations sont plus politiques puisqu'il s'agit pour eux surtout

de protéger les choix du pouvoir politique, qui est d'éviter autant que possible des confrontations armées avec Israël²⁰.

L'évolution de la politique de sécurité de l'Égypte a en fait été déterminée par plusieurs facteurs : la création d'Israël en 1948, les guerres israélo-arabes, l'interdépendance entre l'Égypte et les pays du Golfe, les relations avec l'Iran, le maintien d'un leadership arabe. Cette politique de sécurité a toujours eu pour priorité de préserver l'indépendance de l'Égypte dans ses frontières nationales et historiques. La politique de défense nationale se fonde sur une articulation de l'interne et de l'externe. Le partenariat sécuritaire entre l'Égypte et les États-Unis mis en place depuis le président Sadate se comprend dans ce sens²¹.

Mais, déjà depuis la période nassérienne, la question sécuritaire a constitué un problème lié aux structures propres de la société égyptienne. Sous Sadate, la question a commencé à être instrumentalisée par le pouvoir et n'a pas cessé de l'être jusqu'à aujourd'hui, cherchant sa justification en premier lieu dans la lutte contre le terrorisme. En maintenant la loi d'urgence, le pouvoir a fait des habitudes acquises à l'ombre de celle-ci une nouvelle nature. Aujourd'hui, les outils paraissent peu adaptés pour relever les nouveaux défis. Ainsi, le pouvoir en place utilise les mêmes ressources sécuritaires pour lutter contre le marché noir ou la corruption et pour faire face aux oppositions islamistes, armées ou non.

Selon certains, à l'intérieur même de l'Égypte, le pays continuerait à connaître aujourd'hui une violence liée à la politique menée depuis des décennies. Les problèmes de violence observés régulièrement en Égypte seraient constitutifs du régime autoritaire en place. Depuis soixante ans, la sécurité est dirigée par d'anciens officiers militaires, et il semblerait que la vie politique s'en ressente. Cette doctrine sur le caractère militaire du régime paraît aujourd'hui dépassée. La thèse actuelle est que les outils sécuritaires sont déployés par le pouvoir en dehors d'une approche politique globale de l'État et de la société. La question sécuritaire semble exiger le recours à des moyens permettant de traiter les problèmes sociaux du pays. Les difficultés posées par la question des Frères musulmans ou la problématique du terrorisme ne pourraient pas être traités sans être liés au poids de la classe moyenne ou au problème de l'abstention aux élections. La question de la sécurité ne paraît pouvoir être dissociée des différentes politiques mises en œuvre par le pouvoir. On comprend dans ce contexte une certaine tendance au développement d'une littérature qui privilégie les thèmes des droits de l'homme et de la démocratie.

Dans le discours officiel, la tentation techniciste pour résoudre les problèmes sécuritaires est manifeste et, conscientes que les attaques terroristes sont aujourd'hui d'une nature différente de celle des attentats des années 1980 ou 1990, les autorités tiennent compte du fait que le

20. Voir les rapports stratégiques arabes, publiés annuellement par le Centre d'Al Ahram au Caire.

21. Abdel Monem Said, « La politique de sécurité égyptienne », in Bassma Kodmani-Darwish & May Chartouni-Dubarry (dir.), *Perceptions de sécurité et stratégies nationales au Moyen-Orient*, Masson pour l'IFRI, Paris, 1994, pp.215-230 ; Boutros Boutros-Ghali, « The Foreign Policy of Egypt in the Post-Sadat Era », *Foreign Affairs*, 60:4, printemps 1982.

pays est devenu l'une des cibles privilégiées d'un terrorisme désormais mondialisé. La coopération avec les pays voisins s'en est considérablement renforcée. Plusieurs signes indiquent que les échanges d'informations sur les cellules terroristes se sont approfondis. Les innovations technologiques seraient ainsi mieux mobilisées pour permettre de combattre plus efficacement les organisations considérées comme terroristes. D'un autre côté, la lecture critique de la situation sécuritaire actuelle fait observer à nombre d'auteurs égyptiens que les aspects multiculturels et religieux qui composent la société seraient à l'heure actuelle peu prospectés. À la différence des années 1960, peu de recherches anthropologiques ont été entreprises au cours de la dernière période sur les déserts égyptiens, la société bédouine, au Sinaï, à Marsa Matrouh et ailleurs, sur de vastes superficies, de nombreuses frontières, une multiplicité de territoires géographiquement complexes, faits de grottes et de montagnes, et des populations sédentaires, et surtout bédouines, dont la ou les culture(s) reste(nt) peu connue(s) de la bureaucratie au pouvoir. Alors que le front israélien demeure peu préoccupant pour le régime égyptien, l'absence de maîtrise de la géographie sécuritaire intérieure, à défaut d'une bonne connaissance de ses problèmes, semble être un élément déterminant.

Les aspirations des acteurs semblent surtout de nature politique et sociale. La problématique sécuritaire demande à être intégrée dans une meilleure gestion du pays, dans le cadre de changements démocratiques réels. Le renforcement de la sécurité passe par l'amélioration des moyens dont disposent ses composantes, une meilleure formation, la neutralité de ses différents services, notamment de la police. La réforme de l'appareil policier tend à constituer aujourd'hui l'un des plus importants défis de l'État égyptien, nécessitant un changement profond de sa culture, lequel nécessite un climat politique différent.

L'étude du concept de sécurité présent en Égypte met en relief une autre dimension, celle de ses rapports avec « l'ami » américain. Aux moments les plus délicats des dossiers sécuritaires libanais, palestinien et irakien, l'une des tendances lourdes de la diplomatie égyptienne aurait consisté à chercher, autant que possible, à rapprocher sa position de celle de l'administration américaine. Ce comportement excessivement loyal au sens défini par Albert O. Hirschman²² a été fortement critiqué par des intellectuels et des leaders d'opinion. Des voix de politiques et d'intellectuels²³ se sont élevées pour déclarer que le pouvoir égyptien n'a pas osé soutenir le Hezbollah afin de ne pas créer de rupture avec l'administration américaine et lui exprimer son allégeance et sa « loyauté ». La guerre d'Israël contre le Liban a révélé, une fois de plus, que la relation qui lie l'Égypte aux États-Unis ne cesse de creuser un fossé entre le pouvoir et différentes composantes sociales. Les Frères musulmans et l'opposition gouvernementale de manière générale ont tenté de s'installer dans cette ligne de fracture, renforçant une contestation interne déjà significative²⁴. Il semble ainsi que la stratégie employée par le gouvernement était avant

22. Aouardji Hadjar, « L'Égypte face à la sixième guerre israélo-arabe, entre allégeance aux États-Unis et solidarité avec la résistance libanaise », in Hassabo Chaymaa & Klaus Enrique (dirs.), *Chroniques égyptiennes* 2006, CEDEJ, Le Caire, 2007.

23. Ibid.

24. Ibid.

tout destinée à convaincre les Égyptiens de son activisme et de sa position de leader arabe fermement engagé dans la résolution du conflit mais aussi de son indépendance vis-à-vis des États-Unis. L'objectif de cette démarche était, semble-t-il, de réduire le fossé qui sépare les dirigeants égyptiens de leurs espaces sociaux internes²⁵.

L'hypothèse des trois guerres : le voisinage dangereux, l'ennemi intérieur et le terrorisme

Les préoccupations sécuritaires dominantes demeurent les menaces et les risques interétatiques pour la plupart des pays. La dimension interétatique, c'est-à-dire les conflits entre pays (conflit israélo-arabe, par exemple), a connu peu de renouveau depuis la fondation de l'État d'Israël. La recherche de parité prédominait. Pour certains pays de la région, la question se pose de savoir dans quelle mesure l'Iran a pris la place d'Israël. Dans le débat public prévalant au Sud, les projets de sécurité collective, comme ce qui fut appelé le nouvel ordre international, le processus de Barcelone ou un éventuel système de sécurité régional propre aux États de la région, sont peu perçus dans les préoccupations de sécurité, et encore moins comme une sorte de « macro mesure systémique et structurelle de prévention des conflits ». Objectivement, rien ne l'empêche de l'être. Les experts soulignent combien les expériences des accords bilatéraux de prévention des conflits (Égypte-Israël, Syrie-Israël, etc.) se sont malgré tout révélées d'une grande utilité (téléphone rouge, annonce préalable de mouvements de troupes, de manœuvres, zones d'exclusion). Qu'est-ce qui empêche de les utiliser ailleurs que dans le conflit israélo-arabe dans l'ensemble de l'espace euro-méditerranéen ?

Il convient de remarquer que les États arabes vivent des conflictualités à un niveau plutôt sous-régional : vellétés d'hégémonie sous-régionale, politiques locales de puissance, revendications territoriales, problèmes d'influence, etc. Mais il existe aussi des conflits infra-étatiques, comme celui dont l'Algérie a été pendant longtemps, en particulier au cours des années 1990, l'archétype prédominant. Cette dimension infra-étatique semble caractéristique de l'ensemble de l'espace méditerranéen.

Certes, comme nous le verrons plus loin, la question terroriste est d'actualité. Force est de constater que la lutte contre le terrorisme est devenue une préoccupation sécuritaire majeure dans la région, déterminante pour les politiques tant internes qu'extérieures. Mais, outre les menaces graves venant de l'extérieur, une autre constante se dégage : l'incontournable ennemi de l'intérieur. La liste des défis de ce type s'est allongée : catastrophes naturelles, accidents graves, dérives de l'appareil sécuritaire, mouvements sociaux, irruption de forces organisées, explosions imprévues et non organisées des secteurs sociaux.

25. Ibid.

CHAPITRE 3

Insurrections armées dans le monde arabe

.Le type d'asymétrie que recherchent, et que trouvent parfois les forces qui se considèrent en posture de résistance ou d'insurrection objective, reconnue ou contestée, et qui demeurent, État dans l'État, contre-État ou État alternatif, petit État embryonnaire ou substitut d'État, des structures apparaissant là où l'État paraît inexistant ou faible, dans tous les cas, des entités construites sur le modèle étatique, fortement apparentées à sa configuration, tels que le Hezbollah, diverses composantes de la résistance palestinienne – islamiste ou autre –, les composantes des mouvements insurrectionnels irakiens. Ces trois cas représentent les grandes catégories de mouvements armés ayant évolué au cours ces dernières années et constituent des incarnations particulières du concept de sécurité dans la région arabe²⁶.

Les trajectoires du mouvement palestinien

L'examen des démarches actuelles du mouvement palestinien révèle trois grands axes : le premier est le dépassement du principe de lutte armée jusqu'à la libération de la Palestine, symbolisée par le personnage traditionnel de guérillero révolutionnaire ou de fédayin. Le deuxième est celui de la lutte de masse de caractère politique. Le troisième semble renvoyer aux représentations actuelles de la violence chez les acteurs incontournables installés depuis sur certains sites de la scène moyen-orientale à l'ombre des conflits en cours, comme par exemple le Hamas.

Le dépassement des thèses de la guerre révolutionnaire

La forme de lutte classique n'a pas complètement disparu. La lutte armée, surtout après la défaite des armées arabes en 1967, constituait le credo

26. Les résistances sont intégrées dans cette étude parce qu'elles se considèrent comme porteuses de représentations relatives à la sécurité et comme en étant les gardiennes. Elles se positionnent également comme des réponses aux menaces qui pèsent sur nombre de pays arabes.

largement partagé par les composantes de l'OLP et visait alors la création d'une Palestine démocratique sur toute la terre de Palestine. Il n'était pas encore national. L'apparition de cette forme de lutte comme réponse à la défaillance des armées arabes en 1967 et à ses effets apparaissait comme un élément positif dans le paysage politique de la région. Dépassant de loin les frontières de la Palestine, elle trouvait un écho favorable au sein de l'ensemble des populations arabes.

Cependant, après maints échecs d'opérations de commandos, les divers mouvements aboutirent à la conclusion qu'il était difficile de créer les conditions d'une guérilla dans les territoires occupés²⁷. Des actes à caractère « terroriste » ont donc succédé à la guerre révolutionnaire, avec des trajectoires variables, jusqu'à l'intifada. Désormais, l'image traditionnelle des fédayins, héros de batailles perdues, mais symboles d'une résilience impressionnante, est reléguée à l'état de séquence historique passée.

Mouvements de masse, combats politiques, formes de lutte non violentes

Depuis quelques années, la thématique de la « résistance de « masse », lutte de caractère politique, forme « non violente » de combat pour la libération, a occupé une place significative dans le champ politique palestinien. Dans quelle mesure cette forme de résistance est-elle différente des formes passées connues à travers l'histoire de la lutte palestinienne ? La résistance de masse, la lutte politique, les formes de combat non violentes, auxquelles se réfèrent aujourd'hui de nombreux Palestiniens, renvoient-elles cependant à la même signification pour les différentes sensibilités palestiniennes qu'à ceux qui soutiennent leur combat ? Cette option traduit-elle une réorientation stratégique de la lutte ou un changement tactique visant à conquérir de la légitimité ?

La démarche de la non-violence dans les territoires palestiniens occupés

La violence peut être définie comme l'usage de la force physique afin de provoquer chez autrui des dommages physiques et/ou psychiques, voire l'élimination physique. Une « action non violente, tout en se situant dans un contexte de violence réelle ou potentielle » ne répond pas à ces critères. Elle peut apparaître cependant parfois comme « un substitut direct aux comportements violents, [qui] implique une retenue délibérée face à une violence attendue dans un contexte de dispute »²⁸. L'action politique « non violente », malgré une situation de conflit et une démarche politique de l'adversaire basée sur la violence, se fixe comme objectif de ne pas utiliser la force physique en vue d'infliger des dommages et des pertes à l'adversaire.

27. Gérard Chaliand, « La résistance palestinienne », Seuil, Paris, 1970, édition augmentée, 980p.
28. Maria J. Stephan (dir.), « Civilian Jihad. Nonviolent struggle, democratization, and governance in the Middle East », Palgrave Macmillan Series on Civil Resistance, New York, 2009, 344p. Julien Salingue, « La 'résistance non-violente' dans les territoires palestiniens : Changement de stratégie ou recherche d'une légitimité nouvelle ? », 9 juillet 2009, Communication présentée lors du séminaire « Violence, droit et justice », organisé par le Laboratoire de Théorie du Politique (Labtop), l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP) et le Groupe de sociologie politique et morale (GSPM). Jean-Marie Muller, « Conflit israélo-palestinien, la violence sacrilège », 12 octobre 2003 (<http://www.non-violence-mp.org/index.htm>). Mubarak Awad, « Non-Violent Resistance: A Strategy for the Occupied Territories », in *Journal of Palestine Studies*, Vol. 13, No. 4 (été 1984), pp.22-36.

La démarche est ancienne dans les territoires palestiniens. Elle apparaît comme le fondement de la lutte palestinienne. Israël et les Palestiniens vivent une situation antagoniste depuis plusieurs décennies et ce, pour le contrôle de la terre. De ce point de vue, l'opposition des Palestiniens à l'entreprise de dépossession se présente comme « une résistance quotidienne qui a duré tout au long du XX^e siècle et qui continue aujourd'hui encore »²⁹. Aussi, et par rapport au profil d'ensemble de la démarche des mouvements palestiniens, le recours à des formes d'actions violentes ne semble occuper en définitive qu'une place limitée dans l'histoire globale de la lutte palestinienne.

Au cours des années 1930, les éléments d'une guérilla arabe se sont constitués afin de lutter contre l'occupation britannique et la colonisation sioniste, puis furent démantelés dès les années 1936-1939. Les actions armées reprirent en 1965. Mais, au total, les actions militaires sont restées relativement rares et organisées depuis les bases des mouvements palestiniens dans les camps de Jordanie et du Liban. Leur écrasement en Jordanie (1970) et au Liban (1982) signèrent l'échec de la guérilla. Les détournements d'avion des années 1970, la prise d'otages de Munich (1972), ont été organisés par des groupes souvent minoritaires et ayant cherché avant tout à attirer l'attention internationale sur la question palestinienne.

L'action violente ne semble avoir à aucun moment véritablement remplacé la résistance quotidienne « non violente » : « Depuis plus d'un siècle la résistance civile a toujours été une composante essentielle de la lutte du peuple palestinien contre le sionisme (...) la résistance au projet colonial sioniste a principalement pris des formes non violentes : des manifestations de masse, des mobilisations populaires, des grèves de travailleurs, le boycott des produits sionistes, et la résistance culturelle, souvent ignorée, au travers de la poésie, de la littérature, de la musique, du théâtre ou de la danse »³⁰.

Les années 1970 et 1980 ont vu l'émergence et le développement dans les territoires palestiniens occupés de multiples cadres d'organisation de lutte politique de masse : organisations syndicales, associations de paysans, de femmes, d'étudiants, d'intellectuels, d'artistes. Ces organisations se référaient à la situation d'administration coloniale existant en Palestine, au développement de structures permettant l'émancipation de la tutelle israélienne, avec pour objectif l'autosuffisance économique, alimentaire, et la constitution d'alternatives aux structures de l'État colonial à l'instar des universités palestiniennes³¹.

Sans le rappel de ce travail de construction des structures politiquement alternatives au sein de la société palestinienne, le caractère massif, organisé « à la base », continu et non fondé sur la violence armée de la première intifada (1987-1990) s'expliquerait mal. Cette dernière n'apparaît

29. Julien Salingue, *ibid.*

30. Déclaration d'Omar Barghouti, Coordinateur de la Campagne palestinienne Boycott/Désinvestissement/Sanctions, Bil'in Third International Conference on Grassroots Resistance, Bil'in, 4 juin 2008. Voir : <http://www.counterpunch.org/barghouti06052008.html> ainsi que <http://www.silviacattori.net/article458.html>, pour la traduction en français.

31. Voir entre autres Joss R. Hiltermann, « Behind the Intifada, Labor and Women's Movements in the Occupied Territories », Princeton, Princeton University Press, 1991 ainsi que Jamal R. Nassar & Roger Heacock (eds), *Intifada: Palestine at the Crossroads*, New York, Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990.

comme une rupture que lorsque l'on réduit la lutte palestinienne aux actions violentes des années 1960-1970. Par rapport aux multiples structures de l'action civile, politique et de masse, développées au cours de la même période, l'intifada apparaît d'abord comme la mise en valeur de l'affirmation de l'existence d'un peuple en lutte collective pour ses droits.

L'intifada a eu des effets bien connus aujourd'hui. Une certaine propagande israélienne avait dénié pendant une longue période aux Palestiniens la qualité de « peuple » et défini leur action comme un ensemble d'activités terroristes. L'intifada a permis une remise en question de ce discours. La pression internationale a contraint Israël à ouvrir des négociations avec les Palestiniens, lesquelles aboutirent notamment aux Accords d'Oslo.

Aujourd'hui encore, dans la mémoire collective palestinienne, l'intifada de 1987 demeure la référence en termes d'organisation de la lutte et de sortie de l'isolement international, en dépit de l'échec du processus d'Oslo. Les attentats-suicides des années 1990-2000 et l'intifada armée de 2000-2003 ne sont pas considérés comme plus efficaces ou comme pouvant se substituer à la lutte civile, populaire, de masse, qui reste l'expression majeure du refus palestinien de la situation actuelle.

Reconstruire la résistance est souvent la préoccupation majeure et les Palestiniens s'interrogent sur les conditions d'un développement dans ce sens. Nombreux sont les appels faits par les acteurs étatiques internationaux et le « mouvement de solidarité » aux Palestiniens à renoncer à la violence et à privilégier la non-violence. Dans son discours du Caire³², le président Obama demandait aux Palestiniens de substituer la lutte politique au recours à la violence. Mais cela n'a-t-il pas déjà été le cas auparavant et n'est-ce pas la voie principale suivie effectivement par les acteurs concernés jusqu'ici ?

Une résistance politique pragmatique

Depuis les origines du problème palestinien, la violence semble faire partie intégrante de la vie quotidienne des Palestiniens, marquée par les brutalités, les dégradations et les humiliations quotidiennes par l'armée, l'arbitraire, les milliers de morts et de blessés. La violence reste la norme. L'une des multiples expressions de cet enracinement de la violence dans les espaces palestiniens est concrétisée par les affiches omniprésentes représentant des « martyrs », qui semblent rendre hommage aux victimes de l'occupation israélienne, et rappellent constamment la violence quotidienne vécue par les Palestiniens.

Ainsi, le recours à la violence n'est pas perçu comme une option mais comme une nécessité, imposée par l'adversaire. Le mouvement national

32. Discours de Barack Obama au Caire, 4 juin 2009.

palestinien ne pouvait donc, dans le passé, ni adhérer au rejet moral de la violence ni au refus de principe de toute violence. Le document fondateur du Centre d'étude de la non-violence, créé par Mubarak Awad dans les années 1980 à Jérusalem, précisait que la stratégie de la non-violence était une question de conjoncture et que le passage à la violence armée dans les territoires palestiniens occupés plus tard, demeurant une possibilité, ne pouvait être écarté définitivement³³.

Les débats inter-palestiniens sur la question de la violence ont concerné en particulier les attaques contre les civils, les attentats et les prises d'otages au cours des années 1970-1980 de la Résistance palestinienne, les séries d'attentats-suicides en Israël dans les années 1990-2000. Au cours des années 1980, le débat a porté sur la question de l'efficacité politique. Dans ce contexte, et principalement dans cette perspective, Yasser Arafat avait affirmé « renoncer au terrorisme » afin d'obtenir la reconnaissance de l'OLP comme partenaire légitime dans le cadre d'un processus négocié³⁴.

Ces différents éléments expliquent pour quelles raisons le terme de « non-violence » est peu usité dans les territoires et le champ politique palestiniens. Le concept de « non-violence » semble opérer une sorte de rupture entre deux formes d'opposition perçues pourtant comme complémentaires par les Palestiniens. Dans ce sens, il était normal que l'on ait un débat opposant des partisans de la voie du recours à la violence aux partisans pacifistes. Ainsi parle-t-on toujours de « résistance populaire » et de « résistance armée » et, du coup, se trouve privilégiée la réflexion sur l'articulation entre les deux modes d'action, et non sur la supériorité de l'un vis-à-vis de l'autre.

Ce qui précède permet de comprendre les décalages manifestes, voire les malentendus, entre les Palestiniens eux-mêmes et ceux qui les soutiennent dans leur combat, surtout lorsque ces derniers conditionnent leur soutien à « l'arrêt des violences ». Pour les Palestiniens, le mot d'ordre « arrêt des violences » intègre les violences de l'occupation civile et militaire. Enfin, il est à noter que les débats sur les formes privilégiées de la lutte n'ont de sens que si elles réalisent une plus grande efficacité dans la satisfaction des droits.

Les conférences de la non-violence

La « Conférence internationale pour une résistance populaire et non violente », tenue pour la première fois en février 2006 dans le village palestinien de Bil'in, est devenue un événement annuel régulier. Les raisons du choix du lieu de Bil'in restent indéterminées. Cette initiative est révélatrice des processus et des contradictions liés à la problématique du combat politique, des formes d'actions et d'initiatives non violentes.

33. Le Parti du Peuple palestinien (PPP), l'ex-Parti Communiste Palestinien, demeure l'unique organisation politique palestinienne à avoir, à ce jour, renoncé à l'action violente. Ce parti a expliqué sa position sur des bases pragmatiques : la nécessité de construire une résistance populaire « de masse » ne peut être assurée par une lutte de type militaire.

34. En juin 2002, une pétition d'intellectuels palestiniens appelait à l'arrêt des attentats-suicides, précisant « [quel] ces opérations ne nous avancent pas sur la voie de la liberté et de l'indépendance, mais gonflent les rangs des opposants à la paix et donnent au gouvernement de Sharon des arguments afin de poursuivre sa guerre destructrice ». Appel à la cessation immédiate des attentats-suicides, paru dans le quotidien palestinien *al-Quds* (en arabe), 20 juin 2002.

Depuis janvier 2005, un « Comité populaire » organisait dans ce village des manifestations pacifiques hebdomadaires contre la construction du Mur de séparation. Le tracé du Mur empiète largement sur les limites municipales du village. Bil'in est rapidement devenu un symbole, avec la participation aux manifestations périodiques de nombre de militants pacifistes étrangers, ainsi que d'Israéliens³⁵. Les animateurs du Comité populaire se sont saisis du sens du combat du village de Bil'in, en faisant prévaloir une situation d'oppression et d'injustice manifestes, avec des habitants désarmés luttant par la protestation afin de conserver leurs terres. Bil'in et sa manifestation hebdomadaire sont dès l'année 2005 devenus le passage obligé de nombre de groupes de militants étrangers et israéliens en déplacement dans les territoires palestiniens. L'idée d'une « Conférence internationale pour une résistance populaire et non violente », à laquelle ont été conviées des personnalités et des organisations de solidarité, a ainsi germé dans l'esprit des animateurs du Comité populaire de Bil'in. La Conférence de Bil'in semble avoir eu relativement plus d'écho à l'étranger que dans les territoires palestiniens eux-mêmes. La participation palestinienne, en plus des habitants de Bil'in, a été assurée par des représentants d'ONG et d'associations. Au-delà des contingences matérielles, notamment les difficultés de déplacement en raison des contrôles israéliens, ce déséquilibre dans la participation relève du décalage de perception de la non-violence entre les Palestiniens et ceux qui affirment soutenir leur combat.

35. Les habitants de Bil'in ont déposé des recours juridiques devant la Haute Cour israélienne. Celle-ci a ordonné à plusieurs reprises des modifications du tracé du Mur. En outre, la Cour internationale de Justice a donné raison, dans un avis rendu dès le 9 juillet 2004, aux Palestiniens exigeant la destruction du Mur. Avis de la Cour internationale de Justice (CIJ), rendu le 9 juillet 2004. Pour le texte original en anglais, voir : <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1677.pdf>.

36. « Mais pourquoi vont-ils tous à Bil'in ? Partout dans les territoires palestiniens nous résistons. Il y a des centaines d'actions qui auraient besoin d'être soutenues (...) », cité in Salingue, op. cit. in note 28.

37. Exprimée par un membre du FPLP, la réaction d'incompréhension est plus nette : « Faut-il s'affirmer non-violent pour avoir le droit d'attirer l'attention des étrangers sur notre sort ? Mais qu'ils viennent vivre ici, et ils verront où est la violence (...) », *ibid.*

La rencontre de Bil'in a contribué à l'élargissement de la connaissance de la question palestinienne. Cependant, pour nombre de militants palestiniens, l'amplification du sens de la Conférence de Bil'in, à l'étranger, et l'intérêt surdimensionné des « internationaux » pour la résistance non-violente a semblé signifier implicitement une condamnation des autres formes de résistance, et notamment de la lutte armée³⁶. Sous cet angle, Bil'in a focalisé, à partir de 2006, l'attention de nombres d'acteurs solidaires de la cause palestinienne, au détriment de multiples autres initiatives³⁷.

Sur un plan purement palestinien, l'initiative de Bil'in a suscité dès le début des tentatives d'instrumentalisation, voire de récupération politique de la part de nombre de composantes du mouvement national palestinien. En 2008, le Premier ministre de l'Autorité palestinienne de Ramallah est intervenu lors de la conférence, à laquelle a également participé un représentant du président Mahmoud Abbas.

Un des exemples les plus parlants des tentatives d'utilisation à des fins politiques de la rencontre de Bil'in est celui de Mustapha Barghouti, dirigeant politique palestinien fondateur en 2002 d'al-Mubadara, l'Initiative nationale palestinienne, organisation politique basée sur un réseau d'ONG reconnues au plan international. Régulièrement présent à Bil'in, Mustapha Barghouti a repris à son compte, à partir de 2007, le

concept de « résistance non-violente » : « Nous pensons que la Palestine a besoin en effet d'une alternative. Mais pas fondamentaliste. Nous proposons une alternative non fondamentaliste. Et nous misons sur la non-violence (...) Le Fatah et le Hamas s'appuient sur la force. Nous, nous misons sur la démocratie. (...) Une partie ne peut imposer une solution par la violence à l'autre. Si vous l'emportez par la violence, ce n'est pas démocratique. Aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie, ni le Hamas ni le Fatah ne sont démocratiques »³⁸. Ainsi, la faiblesse organisationnelle d'al-Mubadara ne lui a pas permis d'asseoir une influence notoire sur l'initiative de Bil'in et celle-ci l'a paradoxalement affaibli en lui enlevant l'idée par laquelle son courant entendait se distinguer³⁹.

Les principales forces du Mouvement national palestinien, à l'exception du Hamas, opposé à une initiative faisant l'« apologie de la non-violence alors qu'il ne peut être question de renoncer à la lutte armée », ont tenté en vain, d'une façon ou d'une autre de se réapproprier Bil'in.

De même, les représentants de l'Autorité palestinienne n'ont pas réussi non plus, pour des raisons structurelles, à « influencer » le projet Bil'in. Prisonniers de la logique des négociations, les dirigeants de l'Autorité palestinienne de Ramallah ne pouvaient sérieusement faire leur le mot d'ordre du BDS (Boycott/Désinvestissement/Sanctions), intégrant la revendication de la rupture des relations diplomatiques avec l'État d'Israël. La déclaration finale de la Conférence de Bil'in exige « que les factions nationales palestiniennes soutiennent la résistance populaire, et notamment le mouvement BDS suggérant que le soutien formel à la « non-violence » n'équivaut pas à un soutien réel à la « résistance populaire ».

Depuis 2006, une nouvelle Conférence est organisée à Bil'in chaque année, qui est devenue un point d'appui essentiel pour faire connaître le combat des villageois de Bil'in contre le Mur et à travers lui la question palestinienne. A partir de 2008, la référence à la non-violence disparaît de l'intitulé de l'initiative, pour être remplacé, en anglais par « *grassroots resistance* », soit « résistance organisée à la base ». Ce changement d'appellation semblait signifier le refus de toute condamnation a priori de l'action armée. Selon les termes d'un dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), « nous n'avons pas renoncé à la lutte armée mais nous soutenons néanmoins la lutte des villageois de Bil'in. Nous sommes prêts à participer à la Conférence à condition que la question de la résistance armée ne soit pas exclue des débats »⁴⁰. En 2008, un débat est organisé sur la question de la complémentarité entre résistance populaire et violence, avec la participation des principales organisations de l'OLP (FPLP, FDLP, PPP, FIDA, al-Mubadara, Fatah). Aucune d'entre elles n'a souhaité a priori condamner toute forme de violence.

38. Mustapha Barghouti, « Pour une résistance de masse non violente contre Israël » (entretien avec I. Ramonet), mai 2008. <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-05-09-Moustapha-Barghouti>.

39. Mustapha Barghouti, idem.

40. Julien Salingue, op. cit. dans note 28.

Afin de ne pas mettre en concurrence la Conférence de Bil'in avec d'autres initiatives prises dans les territoires palestiniens, et souhaitant s'appuyer sur la popularité de Bil'in, les membres du Comité populaire développent, à partir de 2006, des liens avec de nombreux comités de villages ou de camps de réfugiés. À partir de 2008, il se produit comme une « délocalisation » de la Conférence dans quelques villages. Des visites sont organisées pour les participants afin qu'ils puissent prendre la mesure des diverses dimensions de la réalité de l'occupation israélienne. Est ainsi renforcé l'impact produit par le modèle de Bil'in afin de populariser d'autres initiatives. En 2008, et davantage encore en 2009, la déclaration finale de la Conférence a mis l'accent sur les manifestations pacifiques et sur la nécessité de l'organisation de la résistance « à la base », tandis qu'elle invite les acteurs de la solidarité internationale à se saisir de la Campagne BDS et à en faire leur campagne centrale. Les manifestations pacifiques contre le Mur sont passées au second plan. Une grande distance semble séparer cependant les acteurs palestiniens des acteurs internationaux, nombre de ces derniers semblant négliger la place désormais centrale du BDS dans le dispositif de la non-violence.

Ainsi la campagne Boycott/Désinvestissement/Sanctions», initiée en juillet 2005 par des dizaines d'organisations palestiniennes, a été au cœur des conférences de Bil'in en 2008 et 2009. Cette campagne, que désigne le sigle BDS, a eu un impact certain au cours des trois premières années, mais a eu plus d'influence à partir de 2008, lorsque la déclaration finale de la Conférence de Bil'in a appelé les organisations et personnalités solidaires à « promouvoir le boycott, le désinvestissement et les sanctions ; demander à tous les mouvements, organismes et associations de solidarité internationale de faire campagne pour un boycott qui comporte le retrait des investissements d'Israël de même que l'application de sanctions économiques, en particulier l'Accord d'Association commercial entre l'UE et Israël ». Le Forum social mondial de Belem (janvier 2009), dans lequel se trouvaient nombre de participants à la Conférence de Bil'in, a entériné le mot d'ordre de BDS. La Conférence de 2009 en a fait sa priorité et il figure d'ailleurs en première place dans la déclaration finale, avant le mot d'ordre de la destruction du Mur⁴¹

Bilan et perspectives de la résistance politique

Les manifestations de protestation des habitants de Bil'in contre le Mur ont largement contribué à donner un nouveau souffle à la cause palestinienne en convainquant les acteurs internationaux, organisations et personnalités solidaires de la cause palestinienne, ayant auparavant formulé des réserves sur la forme de l'action armée menée par les Palestiniens dans les années 2000-2003, de prendre ouvertement

41. Julien Salingue, op. cit. dans note 28.

position contre l'occupation israélienne. Elles ont encouragé des militants internationaux à se rendre en Cisjordanie et à découvrir les réalités de l'occupation israélienne. L'initiative semble avoir ainsi partiellement brisé l'isolement international dont avaient fait l'objet les Palestiniens depuis le début de l'année 2001, avec la reprise des attentats-suicides en Israël, a fortiori depuis le 11 septembre 2001, et une victoire idéologique de la politique israélienne pour laquelle il était plus facile d'assimiler la guerre contre les Palestiniens à la « guerre contre le terrorisme ». Bil'in a joué comme force d'attraction vers les territoires palestiniens. Bil'in a également permis à des Israéliens et à des Palestiniens de renouer leurs liens, quasiment rompus depuis septembre 2000, autour d'actions communes contre le Mur. Bil'in a également joué un rôle important au sein du champ politique palestinien, en incitant nombre de militants palestiniens à s'interroger sur leur propre stratégie⁴², sans pour autant signifier une rupture stratégique.

L'implication accrue des différents mouvements palestiniens dans les conférences organisées à Bil'in a permis de mieux faire comprendre le sens et les enjeux des débats inter-palestiniens sur l'usage de la violence. L'opposition violence/non-violence ne s'impose plus comme une grille de lecture pertinente de la démarche des mouvements palestiniens. Les participants venus des pays occidentaux valorisaient à titre principal le caractère « non violent » de la résistance de Bil'in, en négligeant son contenu populaire et en posant l'exclusion de principe de toute violence.

L'élargissement géographique de la Conférence s'est accompagné d'un élargissement qualitatif. Bil'in a servi aussi de catalyseur, de tribune et de fondement à d'autres initiatives dépassant les manifestations de protestations contre le Mur⁴³.

La Conférence de Bil'in et les dynamiques dont elle a été porteuse ont donc démontré que l'opposition violence/non-violence était pour l'essentiel imposée par des contraintes extérieures. Elle montrait également qu'avec le rejet de toute opposition et le soutien sans conditions préalables aux revendications palestiniennes, le mouvement de solidarité pouvait paradoxalement contribuer à une revalorisation de l'action de masse et à une diminution significative du recours à la violence.

Le mouvement islamiste : le cas du Hamas

Dans la littérature actuelle sur les mouvements palestiniens, une troisième mouvance, contestée au plan interne comme au plan international, se dégage : incarnée par le courant appelé « résistance islamique », formé par le Hamas et ses alliés, elle comprend également des organisations relevant d'autres horizons idéologiques⁴⁴. Les discours, les déclarations,

42. Le dirigeant du FPLP cité plus haut affirme également : « Même si nous avons beaucoup critiqué Bil'in, nous avons été obligés d'admettre que ces manifestations et ces conférences ont attiré l'attention d'une partie du monde sur notre cause (...) nous devons reprendre les côtés positifs de Bil'in : l'organisation à la base et la bonne communication ». Ibid.

43. L'initiative des membres du Comité populaire de Bil'in a fait connaître la cause palestinienne et permis de valoriser des secteurs de la résistance palestinienne injustement ignorés jusqu'alors.

44. Voir notamment Khaled Hroub, « Un Hamas nouveau ? », in *Revue d'études palestiniennes*, n°102, hiver 2007. Gilbert Achcar, « Premières réflexions sur la victoire électorale du Hamas », *Inprecor* n°513-514, janvier-février 2006. Articles de Julien Salingue publiés par Mondialisation.ca (<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=listByAuthor&authorFirst=julien&authorName=Salingue>). Document du Centre Az-Zaytouna d'études et de conseils, établi à partir d'une étude écrite par Abdou As-Sattar Qassim « L'avenir de la résistance palestinienne », trois parties ; voir : <http://www.palestine-solidarite.org/dossier.Hamas.resistance.020409.htm>.

les écrits de diverse nature permettent de saisir de manière synthétique les éléments de représentations suivants.

La démarche du Hamas et des courants proches insiste sur le fait que le mouvement passe à l'heure actuelle par une période difficile. Elle prend acte du fait qu'une partie du peuple palestinien lui semble opposée. Plusieurs pays arabes travailleraient contre elle et participeraient de fait, selon son appréciation, au blocus dont elle est l'objet. La guerre israélienne contre Gaza en 2009 constitue un épisode particulièrement important de cette mobilisation contre les mouvements islamistes.

L'analyse des textes et des attitudes de cet autre ensemble significatif d'acteurs permet de dégager les aspects saillants de sa représentation particulière de la guerre et de la paix, sa vision et ses positions politiques sur les problèmes de la région. Elle constitue elle-même une approche particulière de la sécurité, mais aussi un élément important de la situation d'ensemble dans la région du point de vue de la sécurité.

Elle se présente comme se développant à deux niveaux. À *l'intérieur*, ses composantes sont identifiées à travers les mouvements du Hamas, du jihad islamique, de la Résistance populaire, des Saraya Al-Djihad et d'Abou Ali Mostapha. À *l'extérieur*, ses composantes sont représentées par le Front populaire, le Fatah Intifada et d'autres composantes actives à partir des camps du Liban. L'action de l'extérieur est conditionnée par des données arabes et internationales, notamment par les relations avec le gouvernement libanais, le conflit entre Syriens et Israéliens. L'extérieur reflète l'intérieur et l'inverse paraît également vrai.

Ce que le Hamas définit comme la « résistance palestinienne islamique », pour se différencier du Fatah, serait aujourd'hui affaiblie, vulnérable, confrontée à différentes difficultés. Elle doit relever plusieurs grands défis, aux conséquences graves. Tout d'abord, face à « Israël » et à sa machine de guerre impressionnante, elle est constamment sur le qui-vive et tente désespérément de s'adapter. Les variations des conjonctures peuvent paraître l'affaiblir ou la faire monter en puissance. Elle tente toujours d'améliorer ses positions et ses capacités, de consolider sa résilience face à Israël. Elle se veut consciente du fait qu'elle doit aussi faire face à un grand défi intérieur. En effet, elle opère dans ce sens sa propre lecture de la déclaration de Yasser Arafat, alors qu'il était président de l'OLP, en 1985. Sa déclaration d'abandon du « terrorisme » n'était autre que l'abandon de l'action armée. Ce fait aurait constitué, selon « la résistance islamique », un tournant, consacré entre autres par la conclusion des accords d'Oslo. De l'avis de cette « nouvelle résistance », de tels accords obligeaient et obligeraient des Palestiniens à interpeller d'autres Palestiniens, afin de protéger la sécurité d'« Israël ». « Aujourd'hui, une armée de Palestiniens poursuit tout Palestinien pensant faire de la résistance contre l'occupation. En même temps, la résistance doit relever de nombreux défis

d'organisation, d'armement, de financement (...) »⁴⁵. D'autre part, selon le Hamas, certains pays arabes tentent de porter atteinte à la capacité des Palestiniens de persévérer, en préférant reconnaître « Israël » et normaliser leurs relations avec lui. Le Hamas ferait l'objet d'un blocus hermétique de la part d'« Israël », de l'Amérique et même de pays arabes. Ces derniers participeraient même au blocus appliqué à la bande de Gaza. Quelques-uns d'entre eux, affirment les textes du Hamas, auraient été aux côtés des occupants au cours la guerre israélienne menée contre Gaza de 2008-2009, établissant un contrôle sur les armes envoyées aux combattants. D'autres États, de connivence avec des pays occidentaux, mènent contre Gaza un blocus financier. De plus, les pays arabes qui paient une grande partie des salaires des fonctionnaires de l'Autorité palestinienne exercent des pressions sur les Palestiniens afin d'obtenir la reconnaissance d'« Israël » et le respect des accords signés par l'OLP. Par ailleurs, au niveau international, l'Amérique et l'Europe s'opposent au Hamas. Enfin, une partie des intellectuels palestiniens sont perturbés par l'ambiance de négociations avec « Israël » qui prévaut actuellement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ils n'hésitent plus à appeler à la reconnaissance de l'État hébreu. Ils estiment nécessaire de donner une chance à la création de l'État palestinien par la voie pacifique. Sur la scène palestinienne, la situation serait telle que des Palestiniens s'en prennent ouvertement à d'autres Palestiniens, louent la coopération avec les ennemis du Hamas et considèrent l'attaque contre le Hamas, que celui-ci appelait « la résistance islamique », comme un service bénéfique pour la cause.

Certains facteurs semblent aujourd'hui contrarier l'ascension du Hamas, alors que d'autres lui paraissent favorables. Dans la phase actuelle, selon la perception du Hamas, de nombreux Palestiniens refuseraient désormais les accords conclus avec Israël et insisteraient pour que la lutte continue, quel qu'en soit le prix. Dans l'évaluation générale de la situation actuelle, un élément important est que le Hamas se considère comme bénéficiant d'un solide soutien populaire dans le monde arabo-islamique. Sur le plan humain, économique, financier et surtout moral, il représente une pression sur les gouvernements offrant l'occasion d'avoir une influence sur leur politique. Ce soutien ne fait que s'enraciner davantage, notamment après la guerre israélienne contre Gaza, dans l'ensemble des pays de la région. Partout, dans ces pays, les foules ont participé massivement à de grandes manifestations et se sont engagées dans de vastes campagnes de collecte de fonds.

Par ailleurs, le Hamas n'hésite pas à se prévaloir du soutien de l'Iran dont il bénéficie. Selon l'organisation islamiste, ce qui présenté comme leur « victoire » dans la guerre israélienne menée contre Gaza en 2009 n'aurait pas été possible sans le soutien financier et militaire de l'Iran. La résistance considère la montée en puissance de l'Iran, dans les domaines scientifiques et technologiques, et en particulier dans le domaine de

45. Ibid.

la technologie militaire, comme un atout déterminant. L'évolution de l'Iran vers plus de développement aurait ainsi un impact positif sur la résistance islamique contre Israël⁴⁶. Néanmoins, le mouvement islamiste invite l'Iran à opérer une distinction entre son soutien à la lutte des Palestiniens et sa volonté d'étendre l'influence du chiisme dans le monde arabo-islamique.

Selon cette analyse, la situation arabe elle-même semble commencer à évoluer. Ainsi la Syrie, depuis peu, n'est plus l'État arabe mis en quarantaine par les autres États de la région. Après l'arrêt de la guerre israélienne menée contre Gaza au début de l'année 2009, lors du sommet arabe de Doha, certains pays orientaient leurs efforts vers plus de soutien à la cause palestinienne. Selon les représentants de l'organisation islamique, plus les acteurs feront preuve d'efficacité, plus les pays les soutenant seront nombreux⁴⁷.

La perception du Hamas et de ses alliés est qu'Israël serait aujourd'hui affaibli. Il n'a plus la même force que dans le passé en termes de capacités militaires et de renseignement. Israël a perdu une guerre contre le Hezbollah libanais au cours de l'été 2006, puis a entamé une guerre contre l'étroite bande de Gaza. Chaque fois, il lui a fallu terminer ses opérations sans parvenir à aucun de ses objectifs. La société israélienne elle-même serait fragilisée et les soldats de son armée démoralisés. Par ailleurs, les États-Unis ont échoué à mettre en œuvre leur projet de « nouveau Moyen-Orient ». L'administration Bush n'a finalement fait qu'empêtrer l'Amérique dans les bourbiers irakien et afghan.

Dans cette optique, les Palestiniens ont pu résister à des campagnes militaires israéliennes de grande envergure et à des opérations disproportionnées au regard des rapports de forces, alors qu'Israël était soutenu indirectement par des États arabes et d'autres Palestiniens, démontrant ainsi leur grande capacité d'endurance sous les pressions les plus fortes. Par ailleurs, la popularité de l'Autorité palestinienne de Ramallah a été très affaiblie lors de la guerre de Gaza. Par contre, la mouvance islamiste palestinienne radicale estime imposer davantage de respect aux niveaux palestinien, arabe et international. Les accords signés avec « Israël » seraient aujourd'hui, de ce point de vue, décrédibilisés.

Cette vision de la question palestinienne souligne également que les acteurs de cette cause sont restés actifs au cours des quatre dernières années, bien que le nombre des opérations ait baissé de manière significative en Cisjordanie. Les actes de violence extrême appartiennent au passé. Sans doute, la construction du mur de séparation, la politique israélienne d'assassinats et, toujours selon la mouvance islamiste radicale, la participation de l'Autorité palestinienne à la traque de combattants palestiniens auraient, entre autres, contribué à cette situation état de choses.

46. Sam Razavi, « La relation stratégique entre le Hamas et l'Iran », Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques – UQAM (www.dandurand.ca).

47. Sur les aspects spécifiquement militaires de la guerre de Gaza, voir Mounir Chafiq, « La stratégie et la tactique dans l'art de la guerre », Arab Scientific Publishers, Inc, Beyrouth, 2008, 309p. (en arabe).

Du point de vue du Hamas et de ses alliés, la situation du mouvement palestinien, dont il s'estime être une composante majeure, serait difficile en Cisjordanie. Les Palestiniens, quelle que soit leur obédience, n'auraient d'autre choix que de continuer à travailler discrètement, loin de toute action spectaculaire. Selon cette optique, la dernière guerre israélienne menée contre Gaza ne pourrait avoir à l'avenir que des conséquences positives sur la population en Cisjordanie même.

À l'inverse, « Israël » se trouverait sur une pente descendante. Ses capacités dans la région connaîtraient aujourd'hui des limites. L'avenir, selon l'organisation islamiste, appartiendrait au Hamas et les pays occidentaux seront contraints à terme de reconnaître cette nouvelle donne.

Ces éléments de la représentation de la dite « résistance islamique » sont surtout significatifs par l'appréciation qu'ils introduisent dans l'analyse des données et leur lecture concernant l'évolution passée et à venir de la situation en Palestine.

Le Hezbollah et la question de la sécurité

Lors de la dernière guerre israélo-libanaise, le Hezbollah a résisté plus d'un mois aux bombardements aériens, terrestres et maritimes intensifs et a paru développer une représentation de la sécurité différente de celles qui avaient prédominé parmi les acteurs non étatiques en posture d'insurrection dans le passé. Outre ses caractéristiques propres et ses dimensions politiques, cette approche a cependant en commun avec la démarche israélienne de se heurter à une certaine difficulté de définir l'ennemi.

La recherche de l'ennemi ou la « stratégie de Dahiya »

La « Dahiya » est le quartier chiite de Beyrouth que les pilotes israéliens ont bombardé et détruit lors de la guerre du Liban de juillet 2006⁴⁸. Jusqu'alors, ce qui va devenir la « stratégie (israélienne) de Dahiya » ne semble pas avoir été entièrement adopté, Israël ayant maintenu la distinction entre « bons » et « mauvais » Libanais. Selon cette approche développée par des Israéliens influents, frapper seulement « les mauvais individus » permettait de renforcer les « bons éléments », mais elle se serait révélée inopérante. L'erreur aurait consisté à ne pas voir que les « mauvais » avaient pris le contrôle du pays. Selon la même vision, le Liban serait devenu aujourd'hui un avant-poste iranien. Pour les partisans israéliens de cette stratégie, le Liban en tant que tel devrait être traité comme un ennemi plutôt que comme un groupement de factions, dont certaines seulement seraient des ennemies, alors que d'autres seraient les victimes d'une situation qu'elles ne maîtrisent pas. En d'autres termes,

48. London Yaron, « La stratégie de la dahiya ou l'abandon de la riposte 'proportionnelle' » ; www.YnetNews.com, émanation de Yédiot Ah'oronot, 6 octobre 2008.

toujours selon ce point de vue, tous les Libanais seraient des Nasrallah potentiels, comme tous les Palestiniens de Gaza seraient des Khaled Machaal, ou les Iraniens des Ahmedinejad.

Et, de fait, en dépit des changements importants intervenus sur la scène politique libanaise, la stratégie de Dahiya a été finalement adoptée par les dirigeants de l'État hébreux. Le changement semble avoir résulté en fin de compte du constat selon lequel les États arabes sont « totalement responsables de ce que font leurs dirigeants. Nous avons échoué quand nous avons essayé de faire une distinction entre 'personnes innocentes' et 'dirigeants coupables'. Nous avons échoué dans nos efforts de distinguer entre des « personnes simples qui ont des parents et des enfants » et ceux qui les incitent [à commettre certains actes]. Sans le dire explicitement, nous sommes parvenus à la conclusion que les nations sont responsables des actes de leurs dirigeants »⁴⁹.

La situation qui perdure est celle où des États et des groupes politiques s'affirment comme représentatifs de la population fuient leur responsabilité vis-à-vis de ceux qu'ils représentent. Ainsi, les civils arabes se plaignent d'être punis pour les actes commis par certains de leurs dirigeants, mais, selon la vision « opérationnelle » israélienne, leur erreur est de les craindre plus qu'ils ne craindraient les Israéliens. Ces derniers ont fini par trancher et pensent qu'ils doivent aujourd'hui inverser la situation en semant une peur plus grande parmi eux.

Cette « stratégie de Dahiya » serait une doctrine adoptée de l'autre côté, où cette approche a ses équivalents, non seulement au Liban, mais aussi auprès d'un grand nombre d'organisations arabes de lutte armée⁵⁰. Les sionistes sont donc présentés comme des criminels, même si la plupart font la distinction entre un « gouvernement sioniste » et le peuple juif, « avec lequel nous n'avons pas de conflit historique et avec qui nous avons vécu en harmonie pendant des siècles ». Ce débat a été engagé du côté arabe, en particulier à propos des actions violentes contre les civils. Cette vision traduit en réalité un débat plus profond sur la légitimité de l'État d'Israël. Certains courants, comme le Hamas, même si celui-ci a fini par nuancer ses positions, considère qu'il y a peu de vrais civils israéliens, mais surtout des colons.

Caractéristiques des pratiques militaires du Hezbollah

L'état d'esprit est plutôt un réalisme de type nouveau, s'incarnant dans le pragmatisme d'Hassan Nasrallah. Sur la question de la sécurité, entre autres, le Hezbollah ne développe pas le discours de type islamiste courant et n'a pas recours au vocabulaire habituel des mouvements de type jihadiste comme celui de Ben Laden, comparable à la rhétorique américaine sur la guerre des civilisations et des religions. Le discours de la résistance libanaise, plus patriotique et nationaliste, semble à

49. Ibid.

50. Ibid.

terme mieux à même d'infléchir les différentes rhétoriques islamistes afin de les faire sortir de leur aspect anormal et de les intégrer dans les différentes réalités locales, nationales et panarabes.

Cette vision insiste aussi sur le fait que l'attitude appropriée est de toujours s'attendre au scénario du pire. Il importe de préparer et de trouver la réponse à toute question pratique effective ou plausible, de se comporter comme si le danger était éminent et pouvait se concrétiser à tout instant, et non plus tard. Ainsi dès le début de l'attaque, les combattants devraient être en mesure de réagir efficacement.

Le renseignement revêt une importance capitale pour le Hezbollah, qui cherche à développer ses moyens de maintenir le secret sur l'ensemble des données cruciales le concernant. Et, de fait, de véritables éléments de renseignement ont été rares sur le Hezbollah tout au long de sa dernière confrontation avec l'armée israélienne. L'efficacité de celle-ci semble en avoir pâti.

La collecte des informations est également une autre tâche qui doit être effectuée de manière constante, sans répit. Des points de surveillance sont établis tout au long de la frontière observant en détail le mouvement des troupes adverses.

Le Hezbollah semble en outre s'assigner comme objectif d'inventer de nouveaux moyens de contact, de communication et de coordination entre les combattants. La préservation par le Hezbollah de sa coordination entre ses unités dans leurs actions au moment où celles-ci se déroulent, la diversification de leur mode de contact, a surpris lors de la guerre de l'été 2006.

Par ailleurs, le travail sur la formation du combattant est considéré comme primordial. Le Hezbollah entend s'appuyer sur des ressources humaines fortement entraînées et hautement compétentes, en valorisant le rôle des hommes sur l'efficacité des machines et des équipements. Des milliers de combattants ont subi un entraînement intensif et ont été déployés le long de la frontière de manière durable, sans pouvoir être repérés pour autant. De nouveaux moyens logistiques ont été introduits sur le champ de bataille, entre autres, la force de frappe par des roquettes dont le champ d'action a été considérablement élargi.

En particulier, la terre doit être préparée dans le but de protéger les combattants des coups de l'ennemi. Cela rappelle de vieux préceptes de stratégie classique, rappelés par les analystes de cette guerre : quand une petite armée est attaquée par une grande, disait Sun Tzu, elle n'a d'autre ressources que de s'enterrer. Des réseaux de canaux et des voies souterraines, des refuges doivent être aménagés et construits par le

mouvement armé, de manière adaptée à la nature environnante, afin de mieux protéger les combattants. L'option est de s'enterrer durant une longue période et de sortir seulement lorsque les circonstances l'imposent ; il convient de cacher sa présence chaque fois que cela est nécessaire. Cette façon d'opérer a été imposée par la nature inégale de l'affrontement du fait de la maîtrise totale de l'espace aérien par l'aviation israélienne.

Sur le plan opérationnel, il ressort de la pratique de la guerre, en particulier à travers l'expérience de la confrontation avec Israël, en juillet 2006, que le Hezbollah s'appuie sur de petites unités, constituées d'un petit nombre de combattants, entre cinq et quinze combattants, dotées d'une importante puissance de feu, et pourvues en provisions nécessaires, en armes et en munitions suffisantes. Selon la doctrine du Hezbollah, chaque région doit disposer de ses combattants propres. Chaque combattant étant lié à son village, sa terre, sa maison, le combat martyr est porté dans chaque village ou centre urbain⁵¹.

Le Hezbollah a en outre mis fin au principe du retrait face à l'offensive de l'ennemi, conformément aux règles traditionnelles de la guérilla, en adoptant celui de l'adaptation continue à la situation. En tentant de défaire l'ennemi alors même qu'il est en posture d'offensive, il entend démontrer qu'il croit en son succès final. L'organisation armée s'approprie et prépare la terre, connaît bien le plan israélien et opère en trois temps : détruire, démanteler et isoler ; nettoyer ; occuper.

Ce n'est ni une guerre de guérilla ni une guerre classique, mais une forme de guerre intermédiaire, un type différent de combat, consistant globalement à rester sur ses positions et à attirer l'ennemi tout en faisant face à l'attaque. Il s'agit d'une défense en mouvement, vision fondée sur le principe de l'adaptation des formes de combat, de leur extension ou de leur réduction si nécessaire. La souplesse et la fluidité sont requises selon chaque posture. Lorsqu'une unité s'accroche avec l'armée israélienne, elle doit être relayée par une autre qui la poursuit et la combat. La première unité revient sur les lieux afin d'encercler et de détruire les forces ennemies qui attendent de nouveaux appuis mécaniques. Les voies qui y conduisent sont piégées. Aussitôt que les renforts ennemis arrivent, ils tombent dans le piège, et subissent alors des pertes⁵².

La résistance se donne pour objectif de ne pas quitter le terrain, de faire obstruction à l'ennemi, d'approfondir son incapacité à nettoyer et à maîtriser le champ de bataille. Cette approche introduit délibérément une sorte de confusion des étapes, jadis soigneusement distinguées par les théoriciens de la « guerre révolutionnaire ». Au lieu d'une occupation confiante en elle-même, c'est un combat constamment en mouvement qui a lieu. L'objectif est d'empêcher l'ennemi de réaliser le moindre gain

51. Boujdad Ahmed, « La trajectoire du Hezbollah. L'épopée de la guerre de juillet 2006 », Casablanca, 2007, 274p.

52. Voir Khaouja Mohamed, « La sixième guerre. La victoire difficile », Bissan, Beyrouth, 2006, 239 p. et *Journal de la guerre israélienne sur le Liban de 2006*, Centre arabe d'information, Assafir, Beyrouth, 800p.

concret sur le terrain, en produisant le maximum de pertes dans ses rangs. Selon cette approche, l'essentiel est d'empêcher l'ennemi de finir la guerre sans pertes significatives. Cette doctrine militaire préconise la nécessité d'infliger aux forces israéliennes des frappes d'une nature nouvelle, qui puissent lui nuire et lui faire comprendre qu'il sera répondu à ses attaques de manière équivalente⁵³.

En fin de compte, la stratégie du Hezbollah peut être résumée ainsi : préparation adéquate de la terre au sens topographique du terme, travail de terrain auprès de la population, pari sur le combattant formé de manière appropriée, travail considérable sur le moral, choix de l'arme convenable, mouvement permanent sur le terrain, défense mobile, commandement réussissant à assurer un contact permanent avec l'ensemble de ses éléments et unités dans une coordination stable, disponibilité totale à faire face aux éventualités.

La mobilisation politique, l'initiative et la gestion politiques des opérations contre Israël ont toujours été une préoccupation majeure du Hezbollah, qui s'est toujours efforcé de promouvoir une solidarité effective de l'ensemble des composantes de la population libanaise à son égard. En août 2006, les analystes ont constaté que des centaines de milliers de réfugiés qui avaient fui les zones de bombardements massifs et continus au cours de la guerre étaient revenus dès la fin des hostilités. De nombreux acteurs internationaux et régionaux, Israël, les États-Unis et bien des États arabes ont pensé que les Libanais pouvaient prendre leurs distances par rapport au Hezbollah⁵⁴. Le retour en masse des réfugiés a démenti cette thèse, grâce au travail de proximité mené par les militants du Hezbollah.

La bataille militaire est donc délibérément transférée au plan politique et articulée sur les réalités du terrain. De ce point de vue, le programme politique du Hezbollah montre quels sont pour lui les enjeux nationaux, régionaux et internationaux liées à la sécurité⁵⁵. Le traitement de la crise politique intérieure subséquente à la guerre de juillet 2006, ainsi que le traitement de la fin du conflit armé au niveau de l'organisation internationale montre l'importance de la gestion politique pour le Hezbollah.

53. Mounir Chafiq, op. cit. in note 48.

54. Éliane Picard, « De la 'communauté-classe' à la résistance 'nationale'. Pour une analyse du rôle des Chi'ites dans le système politique libanais (1970-1985) », *Revue française de science politique*, 1985, Vol. 35, n° 6. Voir : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1985_num_35_6_394222.

55. Textes de la résistance libanaise. « Programme politique du Hezbollah libanais » (traduit par Mouhamad Wehbe en collaboration avec translationbelgium et Al-manar Lebanon. Voir : <http://mplbelgique.wordpress.com/2009/04/24/programme-politique-de-la-resistance-libanaise-hezbollah/>

Sur le plan de la réforme politique, le programme du Hezbollah propose d'abolir le sectarisme politique à travers la création d'un haut comité national pour l'abolition du confessionnalisme politique, comme stipulé dans l'accord national libanais ; d'adopter une nouvelle loi électorale moderne basée sur la proportionnalité, en poussant plus loin la réforme de la Constitution ; d'entreprendre la décentralisation administrative en accordant un plus large pouvoir administratif aux municipalités et aux provinces afin de renforcer les opportunités de développement et faciliter l'achèvement des opérations et des tâches administratives ; de viser à édifier un pouvoir judiciaire indépendant, garantissant la primauté du droit, et la protection des droits de l'individu et de la collectivité.

Concernant la réforme administrative, le Hezbollah propose d'alléger les charges pesant sur les citoyens, de mobiliser les énergies et les compétences, et d'accélérer la réalisation des tâches ; le Hezbollah se fixe comme objectif d'encourager les compétences scientifiques et les compétences pratiques, de moderniser et d'automatiser la mise en réseau de l'information, la lutte contre la bureaucratie, de dynamiser le contrôle et la responsabilisation, de renforcer les institutions de régulation (Conseil de la fonction publique, Centrale d'inspection, Conseil général de l'administration pénitentiaire, Bureau de la comptabilité) ; d'élaborer des lois et des règlements, dans le domaine de la gestion et du budget, afin d'assurer la rapidité d'action et de mettre fin au gaspillage et à l'élimination de la corruption ; d'adopter un plan scientifique et systématique dans le processus de recrutement de personnel, notamment de hauts fonctionnaires, dans le cadre de la promotion dans l'administration publique.

[Voir aussi le programme politique du Hezbollah sur les questions économiques et sociales, l'éducation, la société civile, l'énergie, l'environnement.]

Violences irakiennes

La problématique irakienne est l'objet d'approches très diverses sur la réalité sécuritaire du pays. Le débat sur l'existence effective ou hypothétique d'une « résistance irakienne » face à la présence militaire américaine a induit une littérature considérable. D'autres positions portent sur la thèse de l'anarchie interconfessionnelle ou interethnique. La fin de l'État autoritaire en Irak et les modalités qui y ont présidé semblent avoir fait exploser la société et engendré une situation sécuritaire que ne réussissent à épuiser ni le binôme occupation/insurrection ni la thèse de la guerre des « caractères prescrits » (au sens des sciences sociales, c'est-à-dire des tribus, ethnies, confessions, langues, etc.). Néanmoins, une évolution remarquable a marqué la vision américaine sur les violences qui se sont développées en Irak à partir de 2003.

Mythes et réalités autour des violences irakiennes

Deux grandes catégories de représentations peuvent être distinguées : la vision que les oppositions armées irakiennes présentent de leurs actions d'une part et l'image évolutive développée du côté américain sur les violences en Irak de l'autre.

Visions irakiennes

Les acteurs des violences armées contre l'ordre qui tente de succéder à l'ancien État autoritaire se présentent comme les composantes de ce qu'ils appellent, selon leur terminologie, une « résistance » irakienne. Les textes définissant et explicitant les conditions d'émergence de cette action armée, son contenu, ses instruments, sa démarche, son impact et ses perspectives sont aujourd'hui nombreux, ayant fait jour depuis l'entrée des troupes américaines à Bagdad⁵⁶. À l'évidence, les éléments dégagés ici émanent des auteurs même des dites « violences irakiennes ». Ils sont curieusement trop souvent ignorés par les analystes.

Les forces opposées à la présence américaine disent cibler en priorité les centres et les locaux des forces qu'elles qualifient de « collaborationnistes » : certains partis islamistes comme la Dawa, une partie des communistes, les policiers et miliciens liés au nouvel ordre, les infrastructures pétrolières. Selon le plan d'action politique et stratégique de l'insurrection irakienne (*Al Minhaj*), leurs objectifs stratégiques seraient de « chasser les forces occupantes, de libérer l'Irak et de sauvegarder de l'unité de la patrie ». Selon ce document fondateur, les décisions prises ou les politiques établies par l'occupant (institutions, ministères, comités, etc.) depuis le 9 avril 2003 sont considérées comme illégitimes et partie intégrante du système auquel ils s'opposent.

L'une des missions principales des organisations armées irakiennes est définie par les Irakiens comme étant de combattre les forces d'occupation, d'intervenir par des moyens techniques, administratifs et politiques afin de perturber, interrompre et empêcher l'« Autorité » en place de mettre en œuvre ses plans politiques, économiques sociaux ou culturels. L'action des forces insurrectionnelles couvrirait l'ensemble du territoire, donc bien au-delà de ce qui a été baptisé « triangle sunnite ». L'élaboration, l'adoption et l'extension de l'action armée conduirait par ailleurs à une guerre de libération nationale sur la base d'un plan d'action politique et stratégique⁵⁷.

La vision d'ensemble des dirigeants des oppositions armées se fonde, selon eux, sur une série de postulats : continuité de la confrontation, agression illégale au plan international, complicité de régimes arabes, suprématie militaire de l'agresseur, opportunisme de pays de la région, octroi de rôles sécuritaires à Israël, fin des rôles accordés à certains

56. Voir Le Plan d'Action politique et stratégique de la Résistance irakienne (*Al Minhaj*). La Résistance irakienne dirigée et menée, selon ce texte, par le parti Baa'th arabe et socialiste définit ses objectifs stratégiques comme mouvement de libération afin de « chasser les forces occupantes, libérer l'Irak et le sauvegarder unifié et une patrie pour tous les irakiens. » Voir : http://www.albasrah.net/ar_articles_2006/0206/mihaj_280206.htm.

57. Parmi les textes les plus expressifs de la résistance irakienne, voir aussi par exemple « La déclaration politique du parti Baa'th arabe socialiste » du 29 juin 2005, comitesirak.free.fr/baath/baath-050629-fr.htm

régimes arabes par le passé, tentatives de partition et de division de l'Irak, coopération des oppositions irakiennes à l'ancien régime aux plans de l'occupation du pays et à la défense d'intérêts ethniques, communautaristes et confessionnels.

En juin 2009, un groupe de plusieurs factions a doté l'insurrection armée d'une direction commune et désigné un porte parole officiel⁵⁸.

D'autres documents font état d'un programme plus détaillé, réaffirmant que la démarche politique de ce rassemblement d'organisations armées est de proposer aux divers groupes et partis politiques partageant le même objectif de constituer un conseil temporaire. Le projet inclut ceux qui ont quitté le processus politique en cours et sont désormais en posture active de refus de la situation existante. Ce conseil temporaire formerait un gouvernement de transition pour une durée de deux ans, qui veillerait à l'élaboration d'une constitution nationale, une loi sur les élections.

La vision américaine

58. À différents stades, des porte-parole ont été désignés. Ainsi, le Front du Jihad et du Changement en Irak, les Ligues irakiennes du Jihad, l'Armée des Moudjahidines-Mourabitines, l'Armée de l'Imam Ahmed Ibnou Hanbel ont, dans un communiqué commun publié le 1^{er} juin 2009, déclaré leur confiance au Cheikh Hareth Al-Dhari, Secrétaire général de l'association des Oulémas musulmans en Irak, considéré comme le gardien fidèle des principes et des choix fondamentaux du Jihad et de la résistance irakienne, et mandaté comme leur porte-parole, leur négociateur dans les affaires politiques les concernant et leur représentant dans toutes les instances internationales.

59. Nicolas Martin-Lalande, « Que se passe-t-il en Irak ? Plutôt qu'une nouvelle forme de guerre, n'est-ce pas une nouvelle forme de défaite ? », Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (www.dandurand.ca). Voir : <http://www.dandurand.uqam.ca/chercheurs/membres-associés/217-martin-lalande-nicolas.html>

Historiquement, le discours des Américains, militaires et civils, sur les acteurs et les causes de l'insurrection irakienne, ou de manière plus globale sur les violences irakiennes, semble n'avoir jamais cessé d'évoluer⁵⁹. Son analyse permet de repérer les stratégies de légitimation ou de dé-légitimation mises en œuvre.

Dans un premier temps, l'existence d'une insurrection armée fut catégoriquement niée par l'administration américaine. Au département d'État à la défense, les responsables y ont vu l'action des partisans « jusqu'au-boutistes » de l'ancien régime. Dès juillet 2003, la « guérilla » qui s'est développée au lendemain de l'entrée des troupes américaines est considérée par l'état-major de l'armée et par son commandant en chef, le général John Abizaid, comme liée aux réseaux jihadistes internationaux. Globalement, cette vision cherchait à délégitimer les mouvements insurgés. Nombre d'observateurs y ont lu dès le départ les éléments d'une méconnaissance profonde de la situation politique et culturelle de la société irakienne.

Le point de départ a été la définition de cette insurrection, considérée comme extérieure à la population irakienne et menée essentiellement par des acteurs étrangers au pays et à la population – ultimes soutiens de ce qui restait d'une dictature honnie, éléments du terrorisme islamiste, voire agents iraniens. C'est ce qu'illustrent les communiqués en boucle de l'armée américaine sur la responsabilité du personnage devenu mythique, voire obsessionnel, d'Al Zarqawi dans les actions menées par l'insurrection. Entre 2006 et 2008, les perceptions changent et l'insurrection est de plus en plus appréhendée en relation avec le

contexte politique, culturel et social. Ses « causes profondes » sont évoquées et l'insurrection est expliquée par des éléments renvoyant au ressentiment individuel ou collectif, aux facteurs ethniques, aux revendications multiples comme celles de certaines composantes de la société irakienne concernant leur degré d'implication dans « le processus politique ». On distingue deux types d'insurgés : ceux dont les griefs sont considérés comme légitimes et qui peuvent être réintégrés dans « le processus politique », et ceux, irrécupérables, qui manipulent les motifs de mécontentement sur la base de programmes foncièrement hostiles aux Américains, comme celui de l'islamisme radical. A partir de 2006, l'insurrection est décryptée comme l'expression d'une société traditionnelle dont les ressorts culturels (honneur, dignité, vengeance) et politiques (importance de la violence, place des ethnies, des tribus, des luttes confessionnelles des cheikhs, des imams) seraient marqués par une conflictualité structurelle.

Cette dernière vision a également évolué. Il s'agit en particulier du discours sur « l'arbitrage de la guerre civile » par les militaires américains, ainsi que de la prise en compte au niveau interpersonnel de la réalité de la société et de la culture irakienne dans sa diversité et sa modernité. En ce sens, ce deuxième facteur cède la place à un troisième, c'est-à-dire au rôle déterminant des militaires américains, individuellement ou collectivement, dans l'exacerbation ou l'atténuation du conflit, idée qui devient au fil des jours largement partagée par les militaires déployés en Irak ou actifs dans les think-thanks et les cercles de réflexion. Au départ, l'analyse porte sur la méconnaissance de la culture irakienne et sur la nécessité de ne pas aggraver les relations avec les populations et entre ses composantes. En juillet 2003, le commandement américain en Irak déclare son intention de renoncer aux opérations de bouclage et de ratissage, car elles lui nuisent auprès des populations, en augmentant son mécontentement. Il se préoccupe davantage d'unifier la collecte, l'analyse et la distribution du renseignement, même si cela échoue au bout du compte. L'insistance croissante sur la « sensibilité culturelle » débouche sur des réformes entreprises dès l'hiver 2003-2004, et institutionnalisées en 2005-2006.

Dans un deuxième temps, l'insurrection a été perçue comme un ensemble d'« anticorps » face à la présence militaire américaine. Cela semble signifier que l'« état de grâce » étant passé, les libérateurs ont suscité un ressentiment croissant contre eux, et ont en même temps favorisé la fragmentation sociale et l'amplification de la violence civile. Cette vision paraît de ce fait plus évoluée. Elle apparaît après la formulation de la stratégie de « l'irakisation par le haut » définie par le général Casey. Dès juillet 2004, et surtout mars 2005, l'objectif affiché est de transférer rapidement les responsabilités de la sécurité aux forces irakiennes et de légitimer le nouveau gouvernement issu des élections. La « doctrine de l'anticorps », formulée par le commandement américain en Irak, sert

surtout à légitimer une posture de retrait. Pendant cette deuxième période, la « doctrine de l'anticorps » semble présupposer que les Américains représentent une donnée du problème, voire même son nœud principal. La présence américaine directe, par exemple à travers les patrouilles à pied, est perçue comme dangereuse, négative, susceptible d'exacerber le sentiment de rejet de la population. Elle annonce le retrait progressif des centres-villes.

Dans un troisième temps, l'insurrection est définie comme un mouvement de résistance, lié à une intensification de la compétition politique en raison du vide de pouvoir provoqué par la disparition de l'ancien régime. L'insurrection est lue à travers l'histoire des relations entre les différentes composantes communautaires de la société irakienne, dans le cadre de l'évolution sociopolitique de celle-ci. Elle participe d'un contexte conflictuel de nature composite qui prend en compte des éléments de rejet de l'occupation, de guerre interconfessionnelle et de conflit politico-social. Dans ce cadre, les militaires américains se perçoivent comme des arbitres de ces violences, une tierce partie chargée de les réguler mais aussi comme des acteurs capables de réformer et de régler les causes profondes de l'insurrection, aux plans aussi bien économique que social ou identitaire.

Pendant cette troisième phase, le facteur « rôle individuel ou collectif déterminant des militaires américains dans l'exacerbation ou l'atténuation du conflit » devient dominant dans la démarche volontariste des nouveaux responsables militaires opérationnels, comme par exemple le général David Petraeus. Il s'agit du résultat d'une évolution complexe qui, en plus de l'analyse des « causes profondes » de l'insurrection, ajoute une vision plus « neutre » du rôle et du positionnement des forces américaines en Irak, en particulier vis-à-vis des Sunnites.

Pour finir, la population semble être ainsi, selon l'approche américaine, jouer un rôle crucial. Insurrection et contre-insurrection s'affrontent pour obtenir une légitimité auprès d'elle et la gagner à sa cause. Cette vision renvoie à la question des relations entre la sécurité et le développement socio-économique, remet en question les aspects tactique et stratégique, tout en laissant dans l'ombre les questions relatives à la chute de l'ancien régime et à ses implications.

La doctrine des guerres de quatrième génération (4GW) : le dépassement de la guerre révolutionnaire

De nombreux écrits relevant de la science militaire constatent l'échec américain en Irak. Le concept de guerre lui-même est soumis à un ample questionnement. L'un des concepts les plus utilisés au cours des dernières années, celui de guerre de quatrième génération, introduit des facteurs non militaires dans la définition de la guerre actuelle⁶⁰ Cette dernière

60. Ibid.

est présentée comme une énigme culturelle. Werther, nom sous lequel des militaires américains signé des analyses critiques par rapport à la stratégie officielle américaine en Irak, présente une critique sévère des conceptions existantes concernant « la guerre populaire » telle que définie au XX^e siècle, et les guerres du XXI^e siècle. Paradoxalement, à notre ère postmoderne, la guerre serait régie par des règles différentes de celles du passé, rappelant davantage les guerres tribales, de religion, de contrebande, de drogue : pas de front véritable, pas de sites dont le respect serait garanti, pas de ligne de démarcation entre combattants et non-combattants. Les technologies les plus avancées ne rendent pas invulnérable et il n'y a pas de cérémonie mutuellement agréée pour conclure les différents événements de la guerre. Chaque phase comporterait des résidus du passé et des lignes d'évolution future.

La *guerre de quatrième génération* renverrait donc au fameux facteur culturel, lié à la politique de l'identité, aux revendications religieuses absolues, et aux aspirations des « maudits de la terre » des temps actuels. Pourquoi de telles références alors qu'ont lieu d'autres triomphes de la raison et de la science ? Le concept de « croyance » occuperait désormais une place primordiale dans l'évolution de la guerre d'aujourd'hui. Le fait que les adversaires sont des croyants et agissent comme tels alors que l'autre côté ne l'est plus constitue une grande différence. La clé du concept de *guerre de quatrième génération* résiderait paradoxalement dans le triomphe du rationalisme, ou plus largement dans la modernité. Les sociétés investies par le rationalisme et la modernité croissants n'ont plus de credo. La croyance est l'opposée du rationalisme. De ce point de vue, celui qui croit en quelque chose est donné comme étant plus en mesure de défaire la partie qui ne croit en rien. Les combattants de la *guerre de quatrième génération*, comme les opposants à l'Amérique en Irak et ailleurs, présentent la caractéristique de croire fortement en quelque chose : une religion, un gang, un clan, une tribu, une culture, une nation⁶¹. Mais quel que soit l'objet de la croyance, il s'agit toujours de quelque chose pour lequel il vaut la peine de combattre, de mourir et de faire mourir. L'élément le plus déterminant n'est pas ce en quoi ils croient, mais principalement le fait de croire. Les facteurs culturels donneraient une explication convaincante de la supériorité de la *guerre de quatrième génération* sur la guerre conventionnelle.

Martin Van Creveld a souligné dans son livre *La montée et le déclin de l'État*⁶², à propos de la *guerre de la quatrième génération*, que, depuis la Première Guerre mondiale, l'Occident croyait en quelque chose. Le Dieu de l'Occident était l'État, mais Dieu est mort dans les marées des Flandres. Après la Première Guerre mondiale, les élites de l'Occident ne semblaient plus croire en grand-chose. La foi aurait quitté les plus croyants d'entre eux. Le fascisme et le communisme permirent l'émergence de nouvelles croyances, mais au cours du XXI^e siècle, celles-ci prouvèrent qu'elles constituaient de fausses certitudes et étaient des substituts aux

61. Werther considère qu'en dehors de l'Occident, le nationalisme reste vivace : voir son analyse en date du 30 décembre 2004 sur le site Defense§National Security. Voir aussi William S. Lind, sur Antiwar.com, 14 janvier 2005 (<http://antiwar.com/lind/index.php?articleid=1702>).

62. Ibid.

défunes religions. Aujourd'hui, les élites de l'Occident et, par mimétisme, de partout dans le monde ont tendance à offrir la société civile comme substitut aux vieilles convictions. Mais, à la différence de la foi véritable, la société civile ne constitue pas une religion suffisamment convaincante pour inciter à combattre, à tuer ou à mourir⁶³.

Par rapport à une telle lecture, certains critiques se sont posé la question de savoir si l'importance de « la croyance », qui serait propre aux guerres actuelles, ne caractérisait pas l'ensemble des guerres et des affrontements en général depuis toujours. Cette foi quasi religieuse, dont l'absence aurait conduit à une certaine désintégration morale des armées conventionnelles de l'Occident, en l'occurrence de l'armée américaine en Irak, à leur affaiblissement ou à leur mise en échec, aurait toujours existé par le passé. Selon ce point de vue, les guerres « populaires » du XXI^e siècle sont loin de pouvoir démontrer que le caractère déterminant des facteurs culturels dans le déroulement des combats est une nouveauté des temps actuels.

D'autres critiques mettent l'accent sur le fait que les stratèges américains se contredisent gravement lorsqu'ils se font historiens et prennent comme référence du succès de la *guerre de quatrième génération* des facteurs définis dans le cadre de la guerre conventionnelle. Ils raisonnent en termes de victoires et de défaites directes, pour des cas où les conflits ne peuvent être compris que dans un cadre stratégique plus général.

Les critiques de cette thèse affirment également que la spécificité irakienne est autre. Ce qui se passe en Irak ne serait pas nouveau. Certains comparent même le conflit actuel à la campagne d'Espagne de Napoléon, en 1808, où la résistance populaire avait abouti à la retraite de la Grande Armée. D'autres comparaisons de cette nature, en remontant loin dans l'Histoire, sont possibles. L'insurrection populaire, la résistance, la guérilla, la révolte, etc. constituent des pratiques anciennes qui existeraient depuis que les hommes se font la guerre. Elles prennent toutes les formes possibles selon la nature des contraintes. Selon ces appréciations, la guerre de la quatrième génération ne serait qu'une guerre « de toutes les générations », avec les moyens disponibles à ce moment-là.

L'analyse fait ressortir cependant que l'élément nouveau en Irak serait la façon dont les Américains n'ont pas atteint les objectifs qu'ils avaient eux-mêmes définis initialement. Ce résultat est dû à la conjugaison de divers facteurs – bureaucratisation des procédures, conformisme des attitudes, méconnaissance totale des cultures régionales, obsession de la sécurité des forces, confiance absolue dans la technologie, état défectueux du renseignement humain, etc. – avec l'incapacité des forces armées américaines à s'intégrer dans une situation différente de celle dans laquelle et pour laquelle elles ont été conçues, entraînées et équipées.

63. Martin-Lalande, op. cit. in note 61.

CHAPITRE 4

Nouvelles guerres urbaines, réajustements et adaptations

Une tendance à l'urbanisation semble marquer les guerres en cours dans la région. Elle est reflétée par le développement urbain des guerres d'insurrection, de contre-insurrection, l'adaptation continue des uns et des autres et l'incapacité des parties différentes à conclure de manière déterminante les opérations.

Le phénomène de l'urbanisation de la guerre dans la région arabe

Le conflit opposant Israël aux Palestiniens depuis l'intifada apparaît essentiellement urbain. Les Palestiniens comme les Israéliens ont fait des villes de l'ennemi le principal lieu de leurs actions. L'opération menée par Israël en 2002, avec l'attaque de Naplouse en Cisjordanie, apparaît comme l'un des tournants des nouvelles formes de guerre. Les soldats procédaient en évitant les rues, les routes, les ruelles, les cours intérieures, les circuits qui définissent d'ordinaire la logique des itinéraires de ville. La démarche a consisté en particulier à éviter les portes d'entrée, les cages d'escaliers et les fenêtres, les voies qui constituent l'ordre des bâtiments. Lors de cette offensive, l'armée israélienne a entrepris d'enfoncer les murs mitoyens, de défoncer des plafonds et des planchers afin de les traverser, de se déplacer tout au long de couloirs percés de maison en maison dans le labyrinthe inextricable de la cité.

Mais cela n'est peut-être pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire à première vue. De nombreux faits liés aux pratiques d'Ariel Sharon depuis les débuts de sa carrière militaire préfiguraient les nouvelles approches du phénomène urbain du point de vue des armées régulières. Ce fut le cas des opérations sur les villages et les camps de réfugiés palestiniens

en 1953, époque à laquelle Sharon commandait l'unité 101, et dans la campagne de contre-insurrection dans les camps de réfugiés de Gaza en 1971, puis plus tard en 1972. On pouvait noter aussi comment lors de la première intifada, de 1987 à 1991, les Israéliens avaient évité de pénétrer dans le camp de Jénine.

Les Israéliens ont affiné leurs opérations au cours de l'opération « Rempart », série d'incursions militaires lancées sur des villes palestiniennes au printemps 2002. Cette opération s'est révélée par la suite être un grand laboratoire de la nouvelle guerre urbaine, en réaction à une vague d'attentats-suicides commis dans des villes israéliennes. Les attaques israéliennes ont visé différents sites urbains : Ramallah, Naplouse et sa vieille ville, Bethléem, les camps de réfugiés de Jénine, Balata et Tulkarem. A plusieurs reprises et en plusieurs endroits de l'Irak après l'occupation de ce pays, d'Al-Falloudjâh à Bagdad en passant par Bassora, Ar-Ramâdi ou encore Mossoul, les opérations ont également témoigné d'une tendance significative à l'urbanisation de la guerre. Certes, il existe une guérilla urbaine comme dans le triangle sunnite, mais, en fin de compte, il est apparu que la plupart des foyers de violence en Irak étaient urbains. De même, la guerre menée par Israël a consisté essentiellement à « essaimer » et à « infester » les zones urbaines du Sud-Liban, telles la ville de Bint Jbeil , de Aitta chaâb, et d'autres communautés urbaines de ce type.

D'autres batailles ont été menées pour reprendre le contrôle de Mossoul, souvent passée sous la direction des forces insurrectionnelles. La capitale du Nord a été prise et conservée pendant plusieurs jours par les insurgés. Les miliciens kurdes, les *peshmergas*, avaient entrepris aux côtés des soldats américains de reprendre le contrôle de cette ville de plus d'un million d'habitants. Selon certaines évaluations, ils ont formé le gros de la garde nationale irakienne ayant soutenu les *Marines* dans les combats de Fallouja, au risque d'exacerber alors davantage les tensions existant entre les différentes communautés irakiennes. Ces milices sont constituées principalement par les deux factions kurdes de Talabani (UPK) et Barzani (PDK), formées grâce au soutien de la CIA, du Mossad et des islamistes de Téhéran, aux côtés desquels l'UPK a combattu contre l'Irak pendant la guerre Iran-Irak des années 1980. Les deux composantes se sont combattues mutuellement pendant plusieurs décennies.

Les conflits du Moyen-Orient sont pour une grande partie urbains. Cette tendance à l'urbanisation des violences suscite généralement plusieurs explications, mettant en relief les facteurs démographiques, sociologiques et militaires.

Sur le plan démographique, en Irak par exemple, on observe une tendance à l'urbanisation de la population. Ainsi, les agglomérations de Baghdâd et de Mossoul semblent concentrer à elles seules quelque 40% de la population du pays, soit douze millions d'habitants environ.

De nombreux écrits ont été produits sur la guerre urbaine dans le contexte du Moyen-Orient d'aujourd'hui. Il ressort peu d'éléments nouveaux des théorisations de cette forme de violence dans le contexte arabe actuel. Ce sont toujours les mêmes données qui se dégagent des listes comparées des avantages et limites des postures des combattants irréguliers face aux armées conventionnelles en milieu urbain.

L'espace urbain permettrait à ces combattants de disposer d'opportunités asymétriques aux niveaux tactique et stratégique : à la différence d'autres terrains, il permet la multiplication des espaces favorables à la confrontation armée (sous terre, sur terre, à partir de positions surélevées, etc.), la combinaison des cibles faciles et des cibles à grande valeur stratégique⁶⁴, l'utilisation des édifices et passages souterrains permettant aux combattants de se mouvoir, de se cacher, de se déployer, de se disperser, de contourner l'adversaire, d'attaquer de tous côtés, à tous les niveaux (par le haut ou par le bas), à travers plusieurs modalités (de manière alternative ou simultanée)⁶⁵. Il donne l'avantage à la mobilité des guérilleros urbains face à la lourde impédimenta des armées régulières, rend certains équipements sophistiqués inopérants ou contreproductifs, favorise l'embuscade, privilégie le combat rapproché annihilant l'efficacité de l'appui du feu aérien et de l'artillerie des armées conventionnelles. Dans ces conditions, la connaissance du terrain devient l'atout majeur.

Le système compartimenté des rues rend difficiles et fort risqués l'acheminement de renforts, l'approvisionnement, le commandement centralisé, les manœuvres des équipements. De plus, ce dédale fait peser sur les combattants des armées conventionnelles une ambiance d'anxiété. Par ailleurs, le combat urbain consacre aussi la dangerosité, certes de portée limitée sur le plan militaire, mais non sans effet, incarnée par le *sniper*.

Au delà des avantages militaires techniques, l'espace urbain offre de nombreuses possibilités sociales utiles en termes de combat : densité de la population propice à la préservation de l'anonymat, environnement social favorable formé par une population porteuse d'inégalités et d'écarts sociaux, donc mobilisable, mais en même temps source d'expertises techniques susceptibles de soutenir l'action de la guérilla, possibilité d'un réseau de communication rapide et efficace.

D'autres raisons structurelles, comme les dimensions que revêtent aujourd'hui les questions organisationnelles, viennent accentuer les caractéristiques de la guérilla urbaine. Ainsi les mouvements palestiniens

64. Nicolas Martin-Lalande, « Les violences irakiennes confirment l'urbanisation de la guerre », Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (http://www.iris-france.org/docs/pdf/forum/2007_02_08_irak.pdf).

65. Eyal Weizman, « A travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine », La Fabrique éditions, Paris, 2008, 102p. Voir article sur http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=2316.

sont fragmentés en une diversité d'organisations, dont chacune est dotée d'une branche armée plus ou moins indépendante : les brigades Ezzedine al-Qassam pour le Hamas, les brigades Saraya al-Qods (les Brigades de Jérusalem) pour le Jihad islamique, les brigades des martyrs d'Al-Aqsa, la Force 17, le Tanzim Al-Fatah pour le Fatah, les Comités de résistance populaire (CRP). Il en est de même des organisations irakiennes. Leur interaction accroît leurs capacités, leur efficacité et leur résilience collectives. La nature depuis toujours diffuse des mouvements palestiniens fait partager les savoir-faire et les compétences aux différentes composantes, les force à utiliser en commun leurs ressources, à organiser conjointement des opérations, mais aussi les conduit à un gaspillage des énergies, à des doubles emplois, et à se livrer souvent à une farouche concurrence. Elle limite surtout considérablement l'effet des attaques menées par les forces israéliennes⁶⁶.

Les limites des mouvements armés irréguliers en milieu urbain

Cependant le même espace urbain et les formes de combat qu'il appelle offrent aussi des opportunités à l'armée régulière⁶⁷.

L'analyse stratégique considère le terrain urbain comme « contraignant » pour l'armée conventionnelle. Il renforce le rôle joué par le fantassin, accélère le rythme des combats, exige la relève régulière des soldats déployés sur le terrain au contact de l'ennemi, force à la manœuvre en groupes restreints, nécessite l'initiative individuelle, impose une forme de combat décentralisé. Il implique la coopération entre unités d'infanterie et chars, le contrôle des hauteurs et des souterrains, le renforcement du blindage des flancs des véhicules déjà blindés, et entre autres « une expertise en gestion des foules »⁶⁸.

De ce point de vue, à l'évidence, les méthodes de combat palestinien et israélien diffèrent. En raison des contraintes signalées, la guerre en milieu urbain a été profondément repensée⁶⁹. A ce stade, au moins deux grandes démarches, non nécessairement contradictoires, probablement même complémentaires, peuvent être distinguées.

Une démarche basée sur la préemption et la létalité. La lutte contre le soulèvement des Palestiniens en territoires occupés relève de ce que des responsables israéliens ont appelé des opérations complexes de contre-guérilla, fondée sur la préemption et non sur la réaction. Les leçons apprises par le passé auraient abouti à la mise en place de forces légères et mobiles (une division spécialisée), l'acquisition de matériels appropriés (blindés légers, Merkava Mk III, hélicoptères,

66. Ibid.

67. L'impact de l'échec de la transplantation du modèle maoïste d'insurrection rurale et du *foco* d'Ernesto Che Guevara est toujours aussi vif. Ces modèles furent impossibles à appliquer à l'Amérique latine, où la plupart des sociétés sont devenues en grande partie urbaines. Voir Gérard Chaliand, op. cit. dans note 27. Voir également Martin-Lalande : <http://www.dandurand.uqam.ca/chercheurs/membres-associes/217-martin-lalande-nicolas.html>.

68. Ibid.

69. Voir les éclaircissements apportés par Eyal Weizman, op. cit. dans note 67.

Apaches AH-64, systèmes raffinés de commandement et de contrôle, drones, armes à viseurs à longue distance.

Apparu en 1979 à l'occasion de la guerre du Liban, le Merkava est devenu l'un des symboles de l'industrie d'armement et de la puissance de feu israéliennes. Selon Wikipedia, « Entré en service le 24 juin 2004, le Merkava de quatrième génération (Mk IV) est une version améliorée du Mk III. Son canon de 120 mm peut tirer des munitions à haute puissance comme le APFSDS-FS ainsi que le nouveau missile LAHAT (...) Le système de tir est aussi amélioré avec un calculateur balistique, un système d'observation jour/nuit, un système de stabilisation rapide du canon améliorant le tir en mouvement et la capacité d'acquiescer et de tirer sur des cibles variées comme des véhicules, des hélicoptères ou même des soldats. Le Mk IV est aussi équipé d'un nouveau système de communication et de gestion du champ de bataille. Sa protection est (...) améliorée avec des blindages modulaires sur le dessus et le dessous afin de mieux le protéger contre les mines et les munitions tirées par le haut. Le Mk IV est propulsé par un nouveau moteur diesel de 1 500 chevaux ». La guerre de l'été 2006 a montré les limites de ce type d'asymétrie, notamment à travers l'expérience des Merkavas, devenus une cible commode pour les combattants du Hezbollah.

Il est fait appel principalement à des « moyens asymétriques » basés sur le principe de l'élimination physique individuelle, qualifiés parfois de moyens de « nature criminelle », tels que des unités de *snipers* éliminant des Palestiniens armés au cœur de la foule, d'assassinats de responsables de réseaux de la résistance, ou de la destruction de biens fonciers de Palestiniens non combattants (habitations, récoltes et vergers). L'absence de profondeur stratégique est compensée par une profondeur temporelle (préemption) et l'existence d'un espace d'endiguement : morcellement, check points, fermeture des territoires et à terme séparation sous contrôle⁷⁰. Simultanément, le processus de négociations permet aux Israéliens de neutraliser la profondeur stratégique de leur adversaire en concentrant les forces de sécurité du mouvement national palestinien et la majorité des dirigeants de celui-ci dans les territoires dûment spatialisés pour être contrôlés par eux⁷¹.

Cette guerre asymétrique, jalonnée d'affrontements israélo-palestiniens, a souvent reposé sur la capacité des Palestiniens de l'intérieur d'Israël à résister en employant des moyens non létaux (intifada) et en contraignant les Israéliens à répondre par des moyens disproportionnés. La létalité des affrontements ultérieurs s'expliquerait non comme une dérive ou une stratégie volontairement offensive de la part des forces israéliennes, mais comme le résultat de l'escalade entre le camp arabo-palestinien

70. « Israel's unwinnable war », *The Economist*, 4 novembre 2000.

71. Bedar Saïda, « L'asymétrie appliquée : La guerre israélienne dans les territoires occupés », *Le débat stratégique*, CIRPES (Centre interdisciplinaire de Recherches sur la Paix et d'Études stratégiques), Paris, n°56, mai 2001.

avec ses contingents d'êtres humains prêts à descendre dans la rue, et Israël acculé par la pression internationale. Ce conflit n'en demeure pas moins sans réponse décisive possible de la part des Israéliens, soumis malgré tout au contrôle de la population⁷². Cette possibilité est en effet limitée par une série de facteurs dans des contextes conflictuels de plus en plus « gris », caractérisés par la fluidité des frontières civiles et militaires, l'étendue des zones de non-droit, l'évolution d'acteurs stratégiques non étatiques⁷³.

La seconde démarche est ce que l'on appelle *l'essaimage* et *l'infestation* ou *la guerre à géométrie inversée* : pour essayer d'adapter ses pratiques et ses formes d'organisation à la réalité du terrain, l'armée conventionnelle, en l'occurrence israélienne ou américaine, s'est inspirée des formes de violence de la guérilla à laquelle elle est confrontée. En s'adaptant, en s'imitant et apprenant l'une de l'autre, l'armée conventionnelle et la guérilla sont entrées dans un cycle d'évolution réciproque dynamique⁷⁴. L'armée développe ses capacités en fonction de la résistance, laquelle elle-même évolue en fonction des nouvelles pratiques de l'armée. Un processus d'imitation et de récupération mutuelle s'instaure.

On observe une inversion du dedans et du dehors, une transformation du domaine privé en voie de passage militaire. Le champ de bataille est constitué par les salons, les chambres à coucher, les couloirs, les cages d'escaliers, les cours intérieures, des bâtiments à moitié détruits... La ville n'est plus un site, un espace, mais un matériau de guerre flexible, aléatoire et mouvant. Dans cette guerre urbaine, il faut travailler sur les infrastructures, adapter des systèmes complexes, dépasser la stabilité des structures et les techniques de construction. Dès lors, les soldats des armées régulières opèrent à l'instar des architectes opérationnels. Ce n'est pas l'ordre spatial qui dicte les déplacements, mais ces derniers qui organisent l'espace.

Les opérations militaires se présentent sous une forme de combat non linéaire, organisées en un réseau composé de multiples petites unités quasi autonomes, mais coordonnées, opérant en synergie avec les autres : « Une armée d'État qui affronte un ennemi disséminé, des bandes en réseau, sans organisation rigide (...) doit se déprendre des vieilles conceptions de lignes droites, d'alignement des unités, des régiments et des bataillons, (...) et devenir elle-même beaucoup plus diffuse et disséminée, flexible comme un essaim. (...) En fait, elle doit se régler sur l'aptitude à la furtivité de l'ennemi. (...) L'essaimage, tel que je le comprends, correspond à l'arrivée simultanée vers une cible d'un grand nombre de nœuds – si possible de 360 degrés – qui alors se rassemblent et se dispersent à nouveau. »⁷⁵.

L'essaimage militaire repose donc sur un modèle non linéaire, où les seuils de décision sont ramenés au niveau tactique immédiat⁷⁶. L'idée

72. Ibid. L'opération Allied Force a montré que les effets discriminants des munitions à guidage (PGMs) pouvaient être annulés par les capacités ennemies de C3D2 (Cover, Concealment, Camouflage, Denial, and Deception) et que la dominance informationnelle comme stratégie anti-asymétrique (anti-access denial et anti-C3D2) était illusoire sans contact au sol.

73. Voir les déclarations de Aviv Kochavi, in Eyal Weizman, op. cit. dans note 67, p 17.

74. Dans *Les sept piliers de la sagesse*, T.E. Lawrence (d'Arabie) soulignait que les groupes de guérilla devaient opérer « comme un nuage de gaz », ce qui renvoie à l'idée d'essaimage et d'infestation.

75. Voir Eyal Weizman, op. cit. dans note 67.

76. Ibid.

de transformation de la linéarité en non-linéarité renvoie à celle d'une « déterritorialisation » de la guerre. L'initiative locale est encouragée et conjuguée à la capacité de communiquer et de coordonner l'action des différentes composantes d'une force militaire. En communiquant et en associant des points de vue diffus, un essaim militaire est censé engendrer collectivement une « image de la bataille » et apporter des réponses locales aux formes d'incertitude, de hasard, d'erreurs et d'imprévisibilité. Il n'est pas exclu que la bataille puisse parvenir à travers sa dynamique à une certaine auto-synchronisation.

Vue du côté des mouvements de l'insurrection armée, la guerre urbaine est une guerre de repli, de retraits et de retours incessants. Au cours de la guerre à « géométrie inversée », considérée comme l'une des dernières innovations de l'art de la guerre moderne, les snipers palestiniens avaient aussi appris à se retrancher au plus profond des immeubles, se positionnant à plusieurs mètres des murs et tirant à travers des ouvertures qu'ils avaient eux-mêmes ménagées. Ils tiraient même parfois à travers une succession de trous traversant plusieurs murs de plusieurs immeubles.

CHAPITRE 5

Violences islamistes

Sur le terrorisme de type religieux, en l'occurrence l'usage de la violence par les tendances islamistes radicales, plusieurs définitions peuvent ressortir des discours et des pratiques des acteurs dans la région arabe. Le phénomène peut renvoyer à la délégitimation ou à la disqualification par divers adversaires de l'ordre politique national, régional ou du système international, considérés comme despotiques, injustes ou illégitimes, à travers le rejet ou la criminalisation de leurs modes d'action, de leur *modus operandi*, par toute une gamme de moyens, du communiqué d'information (ou de désinformation, d'agit-prop) à l'homme-bombe, en passant par toutes les formes d'actions violentes. Le phénomène peut être observé à travers le prisme de l'éloge ou de la dénonciation, de la bonne perception de soi et des perceptions indignées de l'extérieur, des procès d'intention et de l'analyse des motivations, de la philosophie des choix et des valeurs qui l'enveloppent⁷⁷.

La définition du terrorisme peut également renvoyer à une catégorie spécifique de recours à la violence collective aveugle, absolue, barbare, ne faisant pas de distinguo entre les objectifs et n'épargnant pas les civils.

Dans cette guerre des perceptions et des démarches où chacun peut être le terroriste de l'autre, où le débat porte sur le contexte, les injustices en termes aussi bien qualitatifs que quantitatifs, les souffrances, l'éclatement de la communauté, les fascinations et les rejets, la légitimité des actions entreprises, la forme de l'agression, les frontières paraissent relatives et les limites semblent problématiques.

La problématique des réponses au phénomène, au moins depuis le 11 septembre, est à l'ordre du jour. La durabilité du phénomène et ses extensions réelles et potentielles interpellent toujours d'un point de vue objectif. Il apparaît clairement que les « bribes d'information collectées

77. Jason Burke, *Al-Qaida – La véritable histoire de l'islamisme radical*, La Découverte, Paris, mars 2005. Bruce Hoffman, *La mécanique terroriste*, Calmann-Lévy, Paris, 1999. Jean-Luc Marret, *Techniques du terrorisme : Méthodes et pratiques du métier terroriste*, Presse Universitaires de France, Paris, 2002.

par les acteurs de la riposte sécuritaire, qu'elle soit militaire, policière ou judiciaire, sont à n'en point douter fort utiles. Mais elles ne peuvent ni limiter le champ de l'analyse ni en fournir les cadres quantitatifs et surtout conceptuels »⁷⁸. A l'évidence, il y existe une tendance trop forte au culturalisme dans les approches analytiques et opérationnelles concernant l'islamisme radical dans l'ensemble de la région arabe.

La question qui interpelle le plus aujourd'hui est celle de la véritable nature de la violence inouïe impliquée, non pas tant matérielle, car les échantillons connus jusque-là montrent ses contenus, dessinent les potentialités du phénomène, mais aussi désignent ses limites. Derrière cette tentative de définition à la lumière des développements de la dernière décennie, se posent plusieurs questions concernant notamment son impact, l'efficacité des efforts d'éradication, sa réalité actuelle et ses perspectives.

Le terrorisme semble lié à divers enjeux. Ainsi apparaît-il d'une certaine façon comme une opportunité permettant de réaliser des gains, une contrainte majeure mobilisant et structurant les démarches des acteurs de la région, ainsi qu'une grande inconnue liée à la recherche permanente d'asymétrie par les adversaires.

Profil et traitements

Par rapport aux actions violentes, les déclarations, les discours, les communiqués et les dispositions préalables sont de grande ampleur.

Au Maroc et ailleurs, l'agitation et les pré-positionnements paraissent disproportionnés par rapport aux explosions du 16 mai 2003 aux effets dévastateurs inégaux et à leurs implications politiques variables, ainsi qu'aux événements d'avril 2007. En Tunisie, en Égypte, en Jordanie, les discours excessivement triomphalistes tranchent avec l'incertitude inspirée par le terrain. Ils suscitent suspicions et interrogations concernant ce qui est identifié comme « la menace terroriste ». L'impression prévaut que l'on veut trop montrer que les choses sont fermement prises en mains, alors qu'il semble difficile de réaliser une telle maîtrise sur le terrain.

La carte indiquant les lieux où sont régulièrement annoncées des dissolutions de cellules dites terroristes n'est pas anodine. Le fait que des menaces soient prétendument repérées et encadrées dès qu'elles apparaissent semble aussi suspect. Le cas du Maroc est à cet égard symptomatique : les éléments des réseaux jihadistes auraient été soit connus, soit « infiltrés », soit identifiés et démantelés. Une certaine presse a même insisté sur le fait que ceux qui furent identifiés plus tard comme « les talibans marocains » auraient reçu leurs passeports le plus officiellement du monde, des mains propres des autorités du

78. François Burgat, « A propos du 'terrorisme islamique' et du 'camp des démocraties'. Quelques repères sur l'avenir d'Al Qaida », *Confluences Méditerranée*, n°49, printemps 2004.

pays, vraisemblablement dans le cadre d'un accord États-Unis/Arabie saoudite/Maroc. Dans cette vague de « talibans », certaines trajectoires individuelles se seraient autonomisées, d'autres auraient dévié, tandis que d'autres se seraient égarés. Globalement, l'ensemble de la vague serait resté quelque peu officieux. Leurs arrestations massives eurent lieu dans le cadre de la campagne de l'après-16 mai 2003, après le changement de contexte de sécurité, et celui des responsables de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST). Avant cette date, la loi sur le terrorisme n'avait pas pu passer. Après les attentats de Casablanca de mai 2003, une nouvelle période semble avoir commencé : l'adoption de la loi sur le terrorisme passe rapidement et à l'unanimité les 19 et 20 mai, soit deux ou trois jours après les actions terroristes, alors qu'elle se heurtait jusque-là à de sérieuses résistances, dans un contexte d'ouverture politique accrue et d'affirmation d'une volonté plus grande de respect des droits de l'homme. Un grand nombre d'activistes furent arrêtés. Le nombre de détenus a, selon les évaluations, été supérieur à 3 500, et des dizaines de condamnations à mort ont été prononcées.

Une spécificité du phénomène est que, comme le montrent les profils individuels – des listes et des portraits des jihadistes ont été publiés à plusieurs reprises par la presse –, il couvre des dimensions aussi bien nationale qu'internationale. Chaque cas impose de distinguer entre les objectifs locaux et des objectifs extérieurs. Les affaires de recrues jihadistes pour l'Irak ont mis en relief le phénomène des Kamikazes nomades, devenu à la faveur de la guerre américaine l'élément principal de la guerre terroriste ; le Maghreb s'est ainsi transformé dans son ensemble en terrain de mobilisation, à l'exception de l'Algérie, qui constitue un espace aujourd'hui bien enraciné dans sa propre guerre, avec des extensions de plus en plus remarquées dans les vastes espaces du Sahel.

Un certain renouveau de la guerre islamiste ces derniers temps explique sans doute l'émergence de la Mauritanie, maillon apparemment fragile dans la région, comme nouveau terrain d'affrontement. Mains signes et faits récents attestent de l'actualité du terrorisme dans ce pays, en particulier dans sa partie Nord, connue pour être une zone traditionnelle de contrebande. Elle présente des similitudes avec une autre zone maghrébine considérée hier encore comme une zone à risques, constituée par l'ouest de l'Algérie et l'est du Maroc, et coupée par l'axe de communication Casablanca-Fès-Nador. D'ores et déjà, les spécialistes n'excluent pas des développements au Sénégal.

Une entrée significative consiste à appréhender le phénomène d'Al-Qaida dans la région méditerranéenne tel qu'il se donne aujourd'hui, dans le cadre de son évolution générale, en considérant la phase actuelle comme une étape distincte dans la trajectoire d'ensemble de l'organisation, une sorte de troisième moment.

Le premier aurait été constitué par l'épisode afghan et pakistanais. Cette première étape n'est pas entièrement dépassée aujourd'hui. La direction de l'organisation, la Centrale d'Al-Qaida, si un tel site peut exister, aurait réussi, selon de nombreuses sources, à reconstituer son réseau malmené par l'intervention en Afghanistan. Après l'intervention américaine, la Centrale aurait agi rapidement afin de réorganiser ses rangs en promouvant des fidèles qui avaient servi pendant longtemps aux côtés de Ben Laden. Elle s'est remise à lever des fonds, à recruter et entraîner des combattants. Elle a consolidé son bras médiatique, et serait devenue la machine de propagande la plus efficace jamais créée par un réseau de cette nature.

Le deuxième est celui de l'irruption massive des éléments Al-Qaida à la faveur de la situation créée par la guerre de l'administration Bush, en Irak, en plus des développements des filières internationales de l'organisation islamiste. La guerre contre le terrorisme aurait agi a contrario comme un facteur d'impulsion pour les organisations terroristes.

Le moment actuel du terrorisme serait plutôt régional, même s'il ne concerne pas que le Maghreb, comme en témoignent les événements d'Espagne du 11 mars 2004. Mais le Maghreb demeure le champ d'expansion actuel le plus remarquable, avec des éléments locaux spécifiques, notamment le fait que les structures articulées sur Al-Qaida ont pris la suite des anciennes structures, en les prolongeant et en y greffant des dimensions internationales⁷⁹.

Alors que le discours en Irak est lié à l'occupation, au Maghreb, ce sont ceux que l'on appelle les nouveaux croisés qui sont visés, avec un ciblage particulier des objectifs situés dans des pays du sud de l'Europe comme l'Espagne ou l'Italie, ou un pays comme la Belgique.

Il convient de relever l'absence d'agenda sécuritaire proprement maghrébin, comme le montre clairement l'absence de coopération structurée entre l'Algérie et le Maroc. Le reste des coopérations paraît peu significatif au regard des politiques à l'œuvre et qui ont une teneur internationale. Le problème politique consiste à mieux définir les particularités de la place de l'Europe. Tandis que l'agenda américain mettait jusqu'à très récemment l'accent sur la dimension unilatérale, l'agenda européen apparaît comme plus participatif du point de vue de l'information. Les deux démarches diffèrent aussi en raison des mutations que connaît le système international global. Pour les Américains, l'Afghanistan et l'Irak restent prioritaires, tandis que pour les Européens les priorités sont l'Espagne et la Belgique.

Les changements majeurs concernent également la réponse à la question de savoir ce que serait Al-Qaida aujourd'hui. Elle repose sur une idée simple : la disponibilité des personnes mobilisées pour se faire exploser

79. *Courrier International*, janvier 2010.

sans que cela nécessite une formation longue et spécialisée, une simple préparation pouvant suffire⁸⁰.

Du point de vue de l'efficacité, une organisation comme Al-Qaïda n'avait pas besoin de grandes manœuvres militaires. Elle dispose de l'arme absolue que constitue l'usage du suicide, de l'homme-bombe, de l'homme instrument de mort, permettant de frapper massivement⁸¹, n'importe où, au moment choisi, avec un possible recours à la prise d'otages, le tout appuyé sur un travail de communication de plus en plus approfondi, raffinant et systématisant les usages des technologies de l'information⁸², et tentant de convaincre, de sensibiliser et d'influer politiquement, travaillant à la rhétorique, comme le ferait une organisation politique classique. Avec les caractéristiques d'une organisation secrète usant à outrance de la violence, Al-Qaïda s'est souvent mise à se comporter comme une organisation de masse, avec des objectifs politiques⁸³.

Une autre caractéristique majeure de la phase actuelle est le changement de grande envergure qui semble s'être produit concernant la portée, le contenu et les destinataires de ses représentations. Alors que les discours de Zawahiri, l'autre homme fort d'Al-Qaïda, s'adressaient naguère à toutes les tendances, doctrines et courants confondus de l'islam radical, ils paraissent aujourd'hui plus « situés » dans le cadre de la fracture sunnite-chiïte, et semblent davantage communiquer avec l'univers sunnite.

Il n'est jusqu'à l'environnement islamiste qui n'ait lui-même changé, selon les contextes nationaux. Dans le Maroc actuel, à titre d'exemple, trois grandes tendances se dégagent constituant l'univers naturel des islamistes radicaux, ou leurs arrière-plans :

- 1) celle des modérés qui s'est enracinée et étendue dans le milieu institutionnel partisan et syndical ;
- 2) celle des soufis, mystiques de tous bords, qui a connu une grande expansion sur le plan social, et qui véhicule l'idée d'une certaine déconnexion par rapport aux systèmes politiques en place ;
- 3) celle des jihadistes, qui se distinguent en courants radicaux ayant construit un discours politiquement radical, et ceux qui utilisent effectivement la violence.

Il convient également d'intégrer dans ce tableau les changements considérables introduits par les événements difficiles des deux dernières décennies au cœur même des sociétés concernées : la société civile semble aller au-delà des postures de l'État. Les argumentaires des luttes antiterroristes ont provoqué de substantiels changements dans la carte politique. Un des exemples les plus frappants est celui fourni par le

80. Dans certains pays de la région, par exemple, on a pu remarquer que des élèves s'inscrivaient dans des auto-écoles pour apprendre à conduire, mais ne terminaient pas leur apprentissage en vue d'obtenir leur permis de conduire, l'objectif étant essentiellement de préparer des actions violentes.

81. Le spectacle de manifestations de force dans les rues comme on en a vu dans certaines villes d'Irak demeure exceptionnel. On ne reconnaît point là réellement le style terroriste.

82. Le grand problème pour les États occidentaux réside dans l'usage de la violence armée, la terreur, les civils.

83. Al-Qaïda a semblé intervenir directement dans la vie intérieure de certaines démocraties comme ce fut le cas lors des élections présidentielles américaines de 2008 et lors des élections législatives espagnoles de 2005.

comportement des acteurs les plus visibles de la défense des droits de l'homme. Sur les dossiers du terrorisme, en effet, le corps des avocats, généralement téméraire dans les affaires politiques difficiles, semble avoir reculé. On ne retrouve plus les vedettes du barreau comme dans les procès politiques des années de plomb. Désormais, ce sont des avocats de moindre envergure, qui ont pris la défense des accusés dans les grandes affaires de terrorisme en cours. Les avocats de grande réputation prennent de plus en plus leurs distances par rapport à ce type d'affaires.

Entre temps, une nouvelle génération de détenus semble se concentrer dans les lieux de détention préventive et dans les prisons, fournissant une nouvelle piste pour les revendications concernant le respect et la promotion des droits de l'homme, ainsi que de futures grandes opérations d'équité et de réconciliation, de commissions nationales ou internationales devant statuer sur les violations des droits humains et leurs éventuelles réparations.

Une opportunité

L'usage opportuniste de la conjoncture antiterroriste est déjà perceptible dans l'usage inflationniste du terme « terrorisme » dû au poids de la conjoncture et aux effets de visibilité médiatique en particulier depuis le 11 septembre 2001.

La guerre globale contre le terrorisme de l'administration Bush a dès le départ représenté à la fois des opportunités et des risques importants pour nombre d'États arabes⁸⁴. Les avantages étaient liés à l'aide américaine et à ses conditionnalités (assistance financière, économique, accord de libre-échange, facilités diverses), à la coopération américaine en termes de sécurité (accès aux équipements militaires, aux programmes de formation), ainsi qu'au soutien politique (légitimation externe, agenda plus souple des réformes et, selon les cas, tolérance de doses particulières d'autoritarisme). Si la guerre contre le terrorisme a constitué une véritable aubaine pour les formations politiques inégalement autoritaires permettant de renforcer leurs capacités coercitives, elle a également fait peser sur eux le risque d'éloignement de leurs opinions publiques respectives. Toute la démarche a consisté à tirer avantage des nouvelles circonstances et à minimiser les risques, à travers la confection d'un concept opportuniste de sécurité. Cet enjeu est devenu un axe central de manœuvres de toute nature. Certains ont ainsi obtenu à la fois des équipements militaires (certes limités) et le statut de *major non-Nato ally* (Maroc) ; d'autres ont pu procéder à une justification continue de l'état d'urgence, et ont fait accepter aux États-Unis l'argument selon lequel certains gouvernements avaient été seuls face aux terroristes pendant plus d'une décennie (Algérie) ; certains États au Maghreb comme au Machrek, pointés du doigt pour le

84. Voir Jean-François Daguzan, *Terrorisme(s). Abrégé d'une violence qui dure*, CNRS Éditions, Paris, 2006, 189p.

peu de cas qu'ils font des droits de l'homme, sont devenus par exemple des centres actifs de grands projets de démocratisation et de diffusion des droits de l'homme, tel le projet du Grand Moyen-Orient dans ses multiples versions. La lutte contre le terrorisme a également justifié la production de textes législatifs et réglementaires enrayant les tendances à la libéralisation et à la démocratisation. Cette vague de restrictions sur l'exercice de certains droits et libertés, en raison notamment des contraintes conjuguées de la lutte antiterroriste et de la gestion des flux migratoires, a un impact considérable. Cette « législation d'exception » produite dans les pays nord-méditerranéens a eu un effet de miroir régressif sur le corpus normatif et réglementaire relatif aux droits de l'homme dans les pays arabes. Elle a banalisé, voire légitimé la régression vers des normes législatives et réglementaires ainsi que des pratiques répressives. Ces corpus étaient déjà initialement fragiles. La dégradation est proportionnelle au degré d'intensification, de marchandisation et de professionnalisation du terrorisme.

Une difficulté majeure

Mais la tendance à faire du terrorisme la priorité des priorités ne participe pas uniquement de la manœuvre, loin s'en faut. Il s'agit réellement d'une contrainte objective. Ce phénomène de caractère politique et social représente une tendance lourde qui touche durablement les pays arabes. Le terrorisme constitue véritablement un moment clé d'une nature spéciale dans les constructions sécuritaires en cours dans la région. Il a contraint ces pays à repenser en conséquence leurs approches sécuritaires, les obligeant à établir des articulations nouvelles entre *hard security* et *comprehensive security*, à de nouvelles perceptions des menaces, à de nouvelles hiérarchies entre celles-ci, à de nouvelles élaborations politiques, économiques et sociales, intégrant les préoccupations sécuritaires⁸⁵.

Alors que le phénomène terroriste évolue, la connaissance produite sur le sujet semble avoir peu évolué. La prise de conscience des limites du savoir accumulé sur le phénomène ne semble avoir eu lieu que récemment. Les théories et les approches ne paraissent pas avoir réussi à déboucher sur un concept convaincant du terrorisme et de sa problématique générale. De grands problèmes épistémologiques sont posés par la question trop rapidement soumise à la logique selon laquelle dès lors qu'il existe un problème celui-ci appelle une solution. La lutte contre le terrorisme semble échapper pour l'heure à une appréhension purement rationnelle. Il existe peu d'outils aujourd'hui qui facilitent une vraie maîtrise politique de la problématique terroriste. Nulle part la question contrôlée de manière convaincante. L'incertitude qui enveloppe les modes de résolution et réponses relève de la souveraineté, comme

85. Ibid.

l'illustre la densité des interférences entre le national et l'international. Il faut y ajouter aussi la spécificité des différentes formes du radicalisme islamiste elles-mêmes, les variétés des formes de violence politique : la violence d'Al-Qaida diffère de celle du GSPC, laquelle diffère de celle d'Assalafiya jihadiya. Tous ces courants et organisations ne sont pas, comme les présentent certaines analyses réductrices, identiques au Hezbollah, au Hamas aux mouvements et aux Sahawates irakiens. Le traitement des différents dossiers révèle de grandes contradictions. Ce n'est pas un hasard si la lutte n'a pas entravé la pérennisation, voire le développement du phénomène et son élargissement.

Partout dans la région, les forces de police, de renseignement, de l'intelligence ont connu une nouvelle étape dans leur histoire : une restructuration des services, un changement du personnel, de nouvelles logistiques, de nouveaux moyens humains (augmentation du nombre de postes budgétaires, thème du sous-encadrement sécuritaire de la population), l'ouverture des services de sécurité, jadis opaques, sur les médias, la révision des programmes de formation des instituts spécialisés y compris par l'intégration de cours sur l'islam radical. De même, la prise en compte des limites de l'approche sécuritaire au sens classique de l'expression, et l'importance des volets autres que strictement policier ou militaire ont incité à la recherche de compléments comme la sécurité spirituelle⁸⁶, économique et sociale, la dimension immigration du phénomène, etc.

Une déstabilisation aux perspectives incertaines

En plus des tourmentes suscitées par les attentats et leur lot de victimes et de détentions, les faits notables des dernières années sont les restructurations, l'ouverture et la fermeture des dialogues avec les organisations islamistes radicales. La phase qui vient de s'écouler est ainsi marquée par des ralliements de fractions importantes des islamismes radicaux locaux à l'organisation Al-Qaida. Les actions de la période récente ont montré l'importance de chaque État arabe dans la stratégie du réseau Al-Qaida, laquelle ne se limite pas à y chercher des recrues pour les zones troublées comme l'Irak, souvent considéré comme le véritable champ de bataille. Dans les statistiques moyen-orientales sur les violences politiques, la présence des Maghrébins est au moins aussi significative que celle des Machrekis. Des listes non pas de combattants, mais de volontaires, prêts à s'immoler, ont été publiées par les différentes presses locales⁸⁷. Le Maghreb semble avoir été autant concerné que le Machrek par le phénomène du « terrorisme ». Tout en s'interrogeant sur ce qu'il y a aujourd'hui derrière le nom générique

86. Le dualisme dans l'encadrement de l'islam radical est frappant dans l'ensemble de la région arabe : il se dégage constamment une concurrence entre le ministère des affaires religieuses et le ministère de l'intérieur.

87. Voir les dossiers du quotidien marocain *Attajdid* (organe de la mouvance islamiste légaliste et institutionnelle).

d'Al-Qaïda, parfois utilisé pour désigner toutes les menaces à la sécurité de type islamiste, il importe d'en interroger les théories, les doctrines, les idées. Soumises à une pression mondiale tous azimuts, celles-ci paraissent évoluer sans cesse.

Aujourd'hui, le phénomène terroriste est devenu un phénomène « nomade », dont les objectifs sont en Palestine et en Irak. Le combat mené par les organisations islamistes qui prêchent la violence politique consiste depuis quelque temps en une guerre par procuration concentrée sur des objectifs extérieurs. Sur une quarantaine de détenus à Tétouan dans une affaire d'organisation islamiste radicale, l'accusation principale concerne le recrutement des jeunes pour l'Irak. La plupart des dossiers de cellules dites terroristes sont depuis 2006 liés à la guerre en Irak. Dans cette perspective, la particularité de la violence politique en Algérie d'être restée marquée par la logique locale. Cette question passe actuellement par un processus de conversion où il est loin d'être exclu que la négociation joue un rôle inéluctable comme le montre l'exemple des rapports en Égypte entre l'État et les organisations islamistes radicales, et en particulier les révisions auxquelles ont procédé ces dernières.

Scénarios

Plusieurs perspectives s'offrent à l'analyse :

1) Les deux mandats de l'administration Bush n'a pas réussi à fabriquer des États acceptables dans des délais proches ni en Afghanistan ni en Irak, encore moins en Somalie. La guerre contre le terrorisme ne semble avoir fait que renforcer les filières terroristes en plusieurs endroits. Les priorités héritées de l'agenda de l'administration américaine ont été comme redéfinies. Le terme « terrorisme » est moins utilisé qu'au cours de la phase précédente. Le terrorisme ne disparaît pas pour autant des préoccupations prioritaires de la nouvelle administration, mais il est relégué à un rang secondaire. La stratégie est davantage centrée sur Al-Qaïda. L'approche actuelle recourt plus au droit, aux procédures judiciaires, à la justice. Des limites sont esquissées dans le temps, en termes de calendrier de retrait d'Irak et d'Afghanistan. De même les nouveaux responsables semblent aussi activer une démarche inclusive, ne rejetant pas la négociation avec les ennemis (les Talibans, le Baa'th, etc.).

La fabrication d'États acceptables dans des délais proches ne semble réussir pour l'heure ni en Afghanistan ni en Irak, encore moins en Somalie. La guerre contre le terrorisme ne semble avoir fait que renforcer les filières terroristes en plusieurs endroits.

2) Mais la guerre contre le terrorisme revêtira d'autres visages : l'illusion d'une centrale du terrorisme, productrice d'idéologie, de décisions et d'ordres décline (voir, dans ce sens, la nouvelle stratégie américaine). L'idée était déjà trop confortable pour le centre antiterroriste, en termes de logistique, de réseaux, de circuits, de points de connexion. Si le discours antiterroriste se rationalise et relativise les choses, a contrario, le discours terroriste pourra être appelé à s'ajuster, à s'adapter aux situations locales et aux usagers, obéissant à des logiques territoriales très diversifiées. L'évolution probable est certainement celle d'une appropriation par les organisations locales de la terreur et de leur capacité à en faire un usage autonome.

3) Selon certaines analyses publiées par la presse locale, lorsque les États occidentaux étaient à l'apogée de leur force, l'activité terroriste était continue. Aujourd'hui, avec la crise financière, nombre d'analystes estiment qu'il y aurait des chances de la voir s'intensifier. Dans les conditions actuelles d'affaiblissement des économies, le degré de dangerosité ne semble-t-il pas plus élevé ? Le terrorisme, encouragé par l'anarchie de la circulation des capitaux, a aussi beaucoup bénéficié de la mondialisation des échanges et de la philosophie du libre cours du marché mondial. La reprise en mains du système semble réduire les marges de manœuvre des organisations dites terroristes.

4) Tant que persistent les défis, le déclin du terrorisme d'inspiration islamiste semble peu probable en Méditerranée. La question se pose donc de savoir comment il peut être mis fin aux groupes terroristes. Une récente étude sur la manière dont s'achèvent les organisations qui se fondent sur l'usage de la violence : sur 648 groupes qui utilisent la violence, et qualifiés de terroristes, 43% ont négocié au niveau politique, pour être finalement intégrés dans le processus institutionnel ; 40% de ces organisations ont été intégrées à travers des politiques sécuritaires mises en œuvre par la police, les services de renseignement, ou l'armée ; 7% de ces organisations ont été vaincues par la force militaire ; tandis que 10% ont atteint leurs objectifs⁸⁸.

88. Seth G. Jones & Martin C. Libicki, *How Terrorist Groups End – Lessons for Countering al Qa'ida*, Rand Corporation. Voir : www.rand.org.

CHAPITRE 6

Défi de la paix : sécurité humaine et démocratisation

La sécurité humaine dont il est question ici se définit aussi dans le sens du rapport de la Commission sur la sécurité humaine, en termes d'absence de crainte et de volonté de vivre dans la dignité et la liberté⁸⁹. Cette notion n'est pas étrangère à l'univers des sociétés arabes⁹⁰, même si elle commence à peine à y être utilisée à travers les discours, les pratiques et les politiques publiques, les programmes de recherches⁹¹.

Le paradigme de la sécurité humaine consiste dans une tentative de conceptualiser le passage d'une approche des États centrée sur la sécurité des États eux-mêmes à une approche centrée sur la sécurité des individus. Dans l'approche étatique, les individus peuvent être menacés autant par leur propre État, susceptible à tout instant de se retourner contre eux, que par des groupes transnationaux. Dans le régime contemporain de la menace, l'exigence de sécurité ne se laisse plus seulement énoncer en des termes territoriaux : elle tend à s'universaliser en s'individualisant. C'est la vulnérabilité de l'individu face aux excès des forces étatiques et/ou criminelles, face aux catastrophes et fléaux nationaux, aux risques et menaces du cadre de vie qui a donné naissance à ce nouveau paradigme de protection.

À travers la sécurité humaine, s'affirment, quoique de manière confuse, la quête de dignité de l'homme et la prise de conscience par l'individu de ses droits et de sa liberté. L'ensemble est lié à l'existence d'un référentiel juridique approprié et à des situations économiques stables. L'élément psychologique, les besoins économiques et sociaux, culturels et intellectuels influent sur la sécurité sociale, culturelle et intellectuelle.

Le concept de sécurité humaine n'était pas auparavant tout à fait étranger à la région arabe. Depuis des décennies déjà, le discours politique arabe souligne le caractère multidimensionnel de la sécurité, considérant

89. Voir le Rapport de la Commission sur la sécurité humaine, Presses de Sciences po, 2003 (pour un aperçu en français : http://www.humansecurity-chs.org/finalreport/Outlines/outline_french.pdf).

90. Ibid. Bechir Chorou, « The challenge of democracy in North Africa », in Richard Gillespie & Richard Youngs (dir.), *The European Union and Democracy Promotion – The Case of North Africa*, Frank Cass, Londres, 2002, Chap.1, pp.6-39. « Human Development Report 2002. Deepening Democracy in a Fragmented World », PNUD, New York, 2002. « Arab Human Development Report 2004. Towards Freedom in the Arab World », PNUD, New York, 2004. « Promoting human security: ethical, normative and educational frameworks » in the Arab States. UNESCO, 2005. Selected papers – « International Conference on Human Security in the Arab States », Amman, Jordanie, mars 2005.

91. « Arab Human Development Report 2009... », op. cit, dans note 9. Sur l'évolution des projets de démocratisation des grandes puissances, voir la revue *Esprit*, « La fin du moment démocratique », Paris, août-septembre 2008.

qu'elle peut être physique, économique ou intellectuelle. Par ailleurs, un lien s'est établi très tôt entre la sécurité et d'autres valeurs telles que la liberté, la dignité, la paix et leurs conséquences sur les divers domaines de la vie comme l'éducation, la santé et l'économie.

L'essentiel dans le concept de sécurité humaine est d'assurer aux individus la capacité de vivre dans un environnement sans menaces et sans risques, en leur garantissant une vie honorable et l'autonomie. Si la sécurité humaine renvoie fondamentalement à la libération de l'homme des menaces graves et prolongées et qui le touchent dans sa vie et dans sa liberté, il est nécessaire par ailleurs de distinguer entre plusieurs menaces, à la fois directes (atteintes à sa vie et à sa liberté par la dégradation de l'état de l'environnement, l'occupation étrangère, les conflits d'identité, les structures répressives de l'État) ou indirectes (à travers la perte d'emploi, l'absence d'un revenu décent, l'apparition de famines, la dégradation des services de santé, la hausse de la criminalité, etc.)⁹². De plus, les conflits d'identité omniprésents pèsent sur l'ensemble des menaces directes ou indirectes sur la vie ou la liberté. Il s'agirait là d'une sorte de caractère commun à l'ensemble des composantes du monde arabe⁹³.

Ainsi, le droit, les droits de l'homme, la préoccupation démocratique dans la sécurité humaine ne peuvent être considérés isolément des sources de menaces et de risques. Cette interaction objective explique pourquoi la thématique « des droits de l'homme et de la démocratisation » examinée « du point de vue de la sécurité humaine » ne peut échapper à l'interaction des diverses sources susmentionnées à caractère économique, social et culturel. Elle renvoie aussi comme le souligne le même Rapport du PNUD sur la sécurité humaine dans la région arabe à la question de la gestion de l'environnement, à l'occupation étrangère, aux conflits d'identité, à la sécurité alimentaire, à la dégradation des conditions sanitaires, au manque de sécurité personnelle⁹⁴. À ce faisceau de préoccupations vient s'ajouter la sortie de l'État de la légitimité, sa violation des droits des citoyens à la vie et à la liberté, l'absence d'impact des chartes internationales des droits de l'homme, pourtant dûment ratifiées par la majorité des États arabes.

Dans le contexte culturel arabe, relier le concept de sécurité à celui de justice est devenu chose naturelle. La justice serait la mieux à même de libérer l'homme des menaces les plus graves à la vie et à la liberté. Le degré du risque est lui-même lié à quelques caractéristiques majeures : sa gravité (la sauvegarde de la vie ou la privation du minimum de liberté, que l'on peut définir comme le droit de vivre hors détention) ; son étendue (nombre d'individus concernés) ; sa durée ; et l'étendue des domaines d'activité humaine concernées.

92. « Arab Human Development Report 2009... », op. cit, dans note 9.

93. Idem.

94. Idem.

La naissance d'une préoccupation explicite pour la sécurité humaine paraît tout de même tardive dans la région arabe, et les débats sur les nouveaux défis auxquels elle ferait face ont été bien lents à émerger et à prendre racine. Le concept semble néanmoins s'être imposé de plus en plus en termes de droits de l'homme et de démocratisation, pour toutes sortes de raisons.

D'abord, les conditions laborieuses d'émergence de la sécurité humaine dans la région peuvent être expliquées par les doutes émis autour d'un concept utilisé afin de faire avancer des agendas qui, pour de nombreux acteurs, ne semblaient pas nécessairement répondre aux intérêts collectifs arabes du moment.

De plus, étant donné les problématiques auxquelles sont actuellement confrontées les sociétés arabes⁹⁵, établir des liens entre la sécurité d'une part et les droits de l'homme et le processus de « démocratisation » de l'autre semble souvent suspect aux acteurs de la région, comme cela a été récemment le cas pour de nombreuses initiatives partielles, telles que les multiples projets de « l'éducation aux droits de l'homme », à « la démocratie », à « la paix », etc.

Cependant, de manière récurrente, les débats engendrés par les grandes « *nakassates* », telles que les guerres israélo-arabes, en particulier celle de 1967 et les suivantes, les catastrophes humaines comme en Irak lors des différentes guerres du Golfe, ont préparé le terrain en vue de l'appropriation de ce concept dans la région. Pour de nombreux acteurs politiques et intellectuels influents, les échecs militaires, mais aussi politiques, économiques, sociaux et culturels des régimes arabes, doivent être imputés à l'absence de démocratie et de respect des droits de l'homme, et au peu de cas qui y est fait de la dignité des individus⁹⁶.

La région arabe paraît aujourd'hui plus mûre pour effectuer cette appropriation par le travail des États et des acteurs civils, de manière inégale, avec des contenus et des effets variables, grâce à l'introduction de corpus de normes, à l'acceptation de normes internationales, à la création d'institutions, à l'accumulation de pratiques officielles (le poids des organisations internationales) et militantes (le rôle du mouvement des droits de l'homme).

Une autre difficulté est la faiblesse doctrinale de ce concept, et surtout le manque d'enracinement historique de cette approche. Les efforts menés pour les droits de l'homme dans la région par différents acteurs depuis quelques décennies ont fini par produire des résultats. S'ajoutent à cela les restructurations par les processus sociaux à l'œuvre dans la réalité, rapportés par nombre de chercheurs dans divers domaines des sciences sociales, tels que les dynamiques d'individuation et

95. Idem.

96. Idem.

d'autonomisation des personnes, et ainsi que les expériences de sorties du communautarisme.

Alors que les États et les sociétés arabes doivent de nouveaux défis à l'échelle mondiale, il apparaît indispensable d'approfondir l'élaboration du concept de sécurité humaine aux plans politique et académique de la région, ainsi que parmi les acteurs de la société civile. Il est donc prioritaire de renforcer la sécurité humaine dans la région arabe, de favoriser l'élaboration de politiques appropriées et d'œuvrer à la création de conditions favorables à une diffusion du débat aussi large que possible. Ces objectifs doivent être définis et intégrés dans les différentes phases des projets économiques, sociaux et culturels de la région. Les relier aux résultats des précédentes initiatives de sécurité humaine propres à la région constitue un travail déterminant.

Mesures et perceptions de la sécurité du point de vue des droits de l'homme et des processus de « démocratisation » en cours dans la région arabe

Diverses méthodes d'évaluation permettent de mesurer la sécurité humaine grâce à des critères quantitatifs, en plus des critères qualitatifs montrant l'évolution du niveau de sécurité d'une année sur l'autre. Une telle démarche pose le problème de la validité et de la pertinence de recherches de cette nature. Les indicateurs sont-ils à même de mettre en évidence le phénomène, et sont-ils convaincants⁹⁷ ?

Selon le Rapport du PNUD sur la sécurité humaine dans la région arabe, le déclin de la sécurité humaine dans la région arabe semble plus prononcé depuis 2003 en raison de l'invasion américaine de l'Irak. Auparavant, la région se situait dans la moyenne, en apparaissant comme l'une des régions les moins conflictualisées du monde, ou l'une des régions faisant le moins l'objet d'une violence unilatérale. Il en était de même pour les États qui souffraient de violence politique en 2002 et en 2003 (Algérie, Arabie saoudite, Irak Maroc, Palestine, Somalie, Soudan). La situation y était plus favorable qu'en Afrique et en Asie en ce qui concerne le nombre de personnes tuées en 2002. Depuis 2003, les chiffres ont évolué et ce que l'on dénomme le Moyen-Orient occupe depuis le deuxième rang dans le domaine de la répression politique et de l'usage de la violence de 1960 à 2003, se rapprochant des taux les plus élevés des pays du Sud au cours de la première moitié des années 1990⁹⁸.

97. Kanti Bajpai, « Human security: concept and measurement », *Occasional Paper* n. 19, Kroc Institute for International Peace Studies, University of Notre Dame (Indiana, US), août 2000.

98. Voir, par exemple, l'enquête PEW « Global attitudes Project a impliqué six États arabes : le Maroc, l'Égypte, la Palestine, la Jordanie, le Liban, le Koweït ». In « PEW Global Opinion Trends 2002-2007 – 47 Nations PEW Global Attitudes Survey », *The Pew Global Attitudes Project, A Pew Research Center project*, Washington, 24 juillet 2007, pp.55-64.

Selon une étude publiée par la revue *Foreign Policy* sur les « États faillis », des États comme le Soudan, l'Irak et la Somalie arrivent en tête de liste, tandis que les Émirats, le Qatar, le Bahreïn, la Tunisie sont présentés comme les États les moins en faillite⁹⁹. Certains États arabes comptent parmi les soixante les plus fragiles : ce sont l'Égypte, le Liban, la Mauritanie, la Syrie et le Yémen. Les autres pays arabes ont une position intermédiaire.

Les enquêtes sur les perceptions permettant de faire le diagnostic sur les perspectives de la sécurité humaine se sont multipliées¹⁰⁰. Elles font ressortir une crise structurelle entre les citoyens et leurs États, une opposition des individus vis-à-vis des institutions. Ainsi, la question de la confiance dans les institutions parlementaires et locales suscite de grandes contradictions¹⁰¹. Le Liban et le Maroc sont présentés comme les États les plus avancés sur le plan démocratique, mais une déception est exprimée concernant le travail des institutions représentatives de ces deux États ; en revanche, les institutions associatives suscitent une grande confiance.

Dans quelle mesure les populations des États arabes croient-elles en l'importance des libertés d'opinion, d'expression, de croyance, et d'association ? Les perceptions paraissent très variées. La recherche paraît mieux outillée aujourd'hui en termes de concepts, de méthodes et de possibilités d'investigation sur le terrain pour permettre de dégager les tendances concernant les perceptions populaires de la sécurité humaine, en particulier du point de vue des droits de l'homme et de la démocratisation.

Sécurité humaine et démocratie

D'une manière générale, le lien entre sécurité humaine et démocratie demeure lié dans le contexte arabe à l'idée que la défense et la promotion des institutions et des valeurs démocratiques font désormais partie intégrante de l'ensemble des initiatives visant à prévenir les conflits. Ce lien impose dans les situations conflictuelles de rechercher une paix durable. De même, dans la situation arabe, la transition vers la démocratie semble impliquer un certain nombre de choix et de défis, le risque constant étant d'exacerber les tensions politiques et d'aggraver les menaces pour la sécurité humaine. On sait le nombre de conflits centraux à l'échelle internationale qui se développent dans les espaces arabes et dans leurs marges islamiques. Ces États semblent vivre un processus de transition politique, avec, souvent, un contenu ethnique, racial ou sectaire. Les institutions ou les pratiques démocratiques, comme la liberté d'expression, les partis politiques et les élections, ont été régulièrement considérés comme des entrées possibles pour

99. The Failed States Index 2007, « The Fund for Peace and Foreign Policy Magazine », *Foreign Policy*, juillet/août 2007 (http://www.foreignpolicy.com/articles/2007/06/11/the_failed_states_index_2007).

100. « PEW Global Opinion Trends... », op. cit. note 100.

101. The Failed States Index 2007, op. cit. note 101.

désamorcer des différends profondément enracinés. Mais elles peuvent aussi avoir l'effet inverse.

L'analyse fait apparaître deux grandes problématiques : la démocratisation peut-elle réduire les risques de violence politique et renforcer la sécurité humaine ? Comment en décrypter la portée par rapport aux initiatives de promotion de la démocratie ?

Le rapport entre sécurité et démocratisation s'est établi à partir du fait que la démocratisation est largement perçue comme partie intégrante des grandes initiatives visant à prévenir les conflits et à édifier une paix durable. Toutefois, l'étude de la façon concrète la plus efficace d'articuler, d'une part, le soutien à la démocratie et, de l'autre, la prévention ou le règlement de conflits, a été généralement peu investie par les acteurs et les analystes. Les deux exercices peuvent même parfois paraître opposés. L'état actuel des connaissances sur la démocratisation, en particulier sa relation avec les conflits reste toutefois un sujet relativement peu exploré, en dépit, par exemple, du caractère spectaculaire de la victoire du Hamas, de la résilience électorale du Hezbollah, des « raz de marées » islamistes périodiques en Jordanie, en Égypte, au Maroc, et de leurs conséquences politiques souvent dramatiques.

Des options sont possibles pour tempérer certains aspects du processus politique, et de réduire ainsi les résultats négatifs. Dans tous les cas, il s'agit de décourager la violence qui vise à faire dévier le processus et de renforcer les mesures de protection de la sécurité humaine. Un effort pourrait être fait pour affiner la compréhension du rapport entre processus démocratique et conflits dans certaines situations. La transformation de groupes rebelles en partis politiques constitue un défi auquel les responsables de l'élaboration des politiques et les praticiens peuvent être confrontés, ainsi qu'il ressort des situations de confrontation de certains États avec des courants ou des organisations dites « islamistes ».

Pour que l'aide à la démocratisation soit efficace et stabilisatrice, elle doit viser à faciliter la réalisation des objectifs propres aux réalités concernées en matière de changement politique et ne pas laisser croire qu'il s'agit de l'exportation/importation d'un « produit démocratique » de série, ou de l'imposition de modèles d'origine étrangère¹⁰².

102. Bertrand Badie, *Les deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Fayard, Paris, 1987. Oliver Schlumberger, *Debating Arab Authoritarianism. Dynamics and Durability in Non-Democratic Regimes*, Stanford University Press, Stanford, 2007.

Sécurité humaine et droits de l'homme

Les droits de l'homme sont liés à la sécurité humaine dans les représentations, les pratiques et les réalités arabes en cours à la fois en termes de motivations et de démarches. Ils paraissent ensemble

concentrer l'attention et l'adhésion des acteurs concernés de cette partie du monde.

Une dimension importante du travail des acteurs collectifs et individuels en matière de droits de l'homme a été de permettre de construire, à travers le monde arabe, avec un succès variable, des consensus et des démarches de sensibilisation des acteurs et des publics autour des droits de l'homme définis comme universels et fondamentaux, conçus et débattus pour s'appliquer à toutes les situations, y compris celles où, de fait, ils ne sont pas respectés par les autorités étatiques par exemple.

La sécurité humaine semble viser à renforcer les relations entre les États et la société et à améliorer les droits et libertés fondamentaux des individus. Si cette analyse permet de mieux comprendre les déficits de l'État dans l'exécution de ses obligations vis-à-vis des individus et des communautés, les individus ont également une responsabilité envers l'État. Ici, la sécurité humaine peut mettre en relief les défis qu'elle doit relever afin de se réaliser. L'attitude face au terrorisme est on ne peut plus significative de ce point de vue.

Pendant des décennies, les discours et les actions ont été élaborés et définis de manière à permettre de dévoiler et de stigmatiser les déficits de justice, de plaider le caractère inadmissible des violations des droits, et de les reconnaître comme tels. Lorsqu'elles mettent en exergue un ensemble de droits ou de libertés, ces démarches recourent celles sur la sécurité humaine, qui ont permis de développer des concepts, ainsi que l'attestent de nombreux écrits sur la question. Un des aspects majeurs de la sécurité humaine, même s'il est instrumentalisé de différentes façons selon les États de la région, est que la plupart la considèrent comme le plus fondamental et le plus universel des droits de l'homme.

La sécurité humaine se fonde sur la protection et le renforcement du cadre de travail, soulignant l'importance de toutes les libertés, notamment celle de vivre dans la dignité et d'être libéré de la crainte. Sur cette base, elle cherche à promouvoir des réponses participatives, locales, durables, à renforcer les relations entre l'État et la société, et autant que possible la gestion, l'orientation, la prévention et la modération des situations d'insécurité humaine. Cette perspective se profile plus clairement aujourd'hui dans les réalités arabes.

La préoccupation de sécurité humaine apparaît aussi à travers les dispositions se rapportant au droit à la vie. Ainsi, la sécurité humaine peut être approchée sous l'angle de la peine de mort dans les législations arabes. La religion ne constitue pas l'obstacle majeur à l'annulation de cette peine extrême. Les législateurs arabes y paraissent attachés, en dehors même de la religion, en particulier dans les cas d'atteintes à la sécurité de l'État, et de certains crimes liés à la drogue. La sécurité corporelle,

le droit à l'intégrité physique vis-à-vis de toute atteinte constituent un autre droit capital. Les législations arabes semblent avoir tenté ou tentent actuellement de le préserver. L'interdiction de porter atteinte de manière volontaire ou non volontaire à ce droit est posée, en même temps que se trouve affirmé le principe de la réparation. Il reste cependant peu valorisé par les textes et les pratiques arabes.

Les autres références à différents aspects de la sécurité humaine relèvent du droit commun. Toute violation de l'intégrité physique doit être considérée comme une atteinte partielle du droit à la vie, car la vie n'existe réellement que lorsque les organes du corps permettent au corps de remplir ses fonctions normales¹⁰³.

Certains textes posent des dispositions punissant le meurtre sous forme d'homicide volontaire ou involontaire, qu'il s'agisse de coups et blessures, ou d'avortement, celui-ci étant puni considéré comme une agression contre la vie.

Le lien entre sécurité humaine et droits de l'homme s'articule également sur les phénomènes de violence et de pauvreté, et à travers des préoccupations plus complexes encore. La déclaration universelle des droits de l'homme inclut des besoins fondamentaux comme l'éducation, la nourriture, l'emploi, l'habitat, et les soins de santé. Mais elle intègre également l'interdiction de la torture, l'esclavage, la discrimination ou la persécution religieuse ou raciale, le massacre, le génocide. La protection et la promotion des droits de l'homme représentent des dimensions déterminantes de la vie humaine. L'absence de crainte et la liberté de vouloir semblent constituer le but de la sécurité humaine définie en termes de droits de l'homme.

L'importance des deux dimensions a constamment amené à démarquer deux positions et deux camps face à la question des droits de l'homme. Les deux tendances continuent jusqu'à aujourd'hui à s'exprimer à travers l'ensemble du monde arabe. Au-delà des positions des États concernés sur ces questions, de nombreux débats publics ont été structurés par les deux visions divergentes, diamétralement opposées, notamment à propos des rapports plausibles entre droits de l'homme et développement économique : le développement économique avant la liberté, le développement économique réalise la liberté, la liberté ne peut advenir que si le développement économique se produit...

103. Voir en particulier le droit pénal dans chaque pays arabe. Par ex. Mohamed El Alami Machichi, « Le droit pénal », Université Mohamed V, Rabat, 1980 ; ainsi que la thèse de doctorat de Issam Ahmed Mohamed, « Théorie générale du droit à l'intégrité physique », Université du Caire, Le Caire, 1988, p.112.

Ce lien n'a pas toujours été évident au plan international non plus. Il a souvent été obscurci par la question des droits de l'homme. Ainsi, lorsque la déclaration a été inscrite parmi les engagements internationaux des droits de l'homme en 1966, les pressions dues au contexte de la Guerre froide ont rendu nécessaire la distinction entre la « première génération » de droits, les droits civils et les droits politiques, identifiés à la démarche des États-Unis d'Amérique et leurs alliés, et la « seconde génération »

constituée des droits culturels économiques, appuyés sur l'URSS et ses alliés. Aux deux précédentes générations des droits de l'homme, sont venues s'ajouter les troisième et quatrième générations constituées par les droits collectifs et le droit à la paix. L'écart entre les différents types de droits s'est creusé en fonction des priorités idéologiques. Il s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui dans les pays arabes. Les milieux œuvrant dans le domaine des droits de l'homme, après la Guerre froide, se sont concentrés sur le réaménagement et l'intégration des différentes générations de droits. Lorsque l'approche conceptuelle porte sur l'être humain, en dehors des effets de la Guerre froide, et que les droits de l'homme de la première et de la seconde génération émergent naturellement comme déterminants, la sécurité humaine présente alors l'avantage de situer les droits de l'homme dans une cohérence permettant de dépasser la division des droits de l'homme en plusieurs générations de droits.

Durant des décennies, et par vagues successives, les générations de droits de l'homme sont apparues dans le monde arabe à travers les circuits des États et leur activisme interrelationnel, ou par les canaux de la militance de la société civile, à la fois en termes de références, d'engagements, de démarches concrètes, de revendications et de contestations. Bien qu'alimentant non seulement une littérature droit-de-l'homme imposante, mais aussi une culture, des pratiques et un activisme de terrain, elles ont eu un impact limité sur les pratiques politiques et culturelles profondes.

L'irruption de la nouvelle constellation « sécurité humaine » semble aujourd'hui introduire peu à peu un moment différent dans les trajectoires des droits de l'homme dans la région. La sécurité humaine apporte un nouveau souffle dans leurs corpus, une tendance à réorganiser ses composantes, un souci de cohérence et de logique dans cette accumulation, notamment par l'affirmation de l'« indivisibilité » organique des différents genres de droits de l'homme.

La situation a considérablement changé depuis avec la création d'instances pénales internationales. Les effets dans la région arabe de la traduction en justice de responsables politiques depuis l'intervention américaine en Irak ont été ambigus et controversés. Il n'empêche que les gouvernements ainsi que d'autres institutions considèrent l'obligation de respecter les droits de l'homme comme un engagement ferme ou une référence pour les acteurs responsables, ainsi que pour ceux qui agissent au nom de la solidarité et de l'humanité. La prescription émanant des droits de l'homme apparaît comme une entreprise logique où n'importe quelle violation de droits oblige d'autres instances ou personnes à agir.

Les circonstances de l'irruption de la sécurité humaine dans le monde arabe posent la question du caractère obligatoire de son contenu. Dans ce sens, la perspective théorique de la « sécurité » humaine fait prévaloir l'impression

qu'elle est étroitement articulée à la sécurité nationale, c'est-à-dire qu'elle relève de la compétence des autorités gouvernementales. Les différentes théories de droits de l'homme ont défini cet engagement de diverses manières, et les droits de l'homme n'ont eu malgré tout qu'un effet limité, aucune institution n'ayant autorité pour imposer des engagements de droits de l'homme. Simultanément, selon cette approche, la logique des droits de l'homme porte généralement sur les fonctions corrélatives des différents acteurs. La sécurité humaine paraît fournir une plate-forme commune pour coordonner les efforts des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Ce que l'on appelle « l'ingérence démocratique » ou « l'intervention humanitaire » trouve son fondement dans cette dimension.

Comme en témoigne la pratique de nombre de responsables gouvernementaux de la région et de responsables des organisations de la société civile, les discours sur les droits de l'homme demeurent fortement marqués par le poids idéologique de la Guerre froide. En outre, en raison de sa forme institutionnelle au sein de la communauté juridique, la référence aux droits de l'homme véhicule un message moral substantiel, en plus d'un ensemble d'engagements légaux soigneusement définis même si dans certains cas leur caractère obligatoire juridique reste faible. Le langage de la sécurité humaine y renvoie parfois parce qu'elle peut être employée dans des contextes sociaux où le discours des droits de l'homme se heurte à une opposition irréductible.

Dans l'espace arabe, comme dans d'autres espaces, ressort l'indivisibilité du corpus des droits de l'homme. La différence primordiale entre droits de l'homme et sécurité humaine est que celle-ci semble reconnaître explicitement le besoin de classement selon un ordre des priorités à partir de l'examen de ses composantes. Les activistes des droits de l'homme dans la région défendent aujourd'hui de plus en plus l'idée que les droits sont tous également fondamentaux et indivisibles et qu'aucune institution n'est en droit d'y choisir ce qui lui sied. Dans cette perspective, les éléments « du noyau central » constituent nécessairement l'ensemble entier des droits de l'homme valables pour l'ensemble des nations. Lue à travers la sécurité humaine, celle-ci semble apporter avec elle la nécessité de classer les droits par ordre de priorité, ce que les théories courantes de droits de l'homme s'emploient à éviter. Deux approches semblent s'opposer à ce niveau : la thèse selon laquelle tous les droits de l'homme sont également prioritaires, opposée à celle qui les classe selon un certain ordre d'importance.

De plus, l'approche de la sécurité humaine va dans le sens de la défense du caractère illimité de toute conception des droits de l'homme. Les droits de l'homme incluent à la fois l'absence de torture et de génocide. L'approche humaine de la sécurité met nécessairement en relief des menaces concrètes contre la sécurité et les droits de l'homme, au plan individuel

comme dans le cadre de communautés. Certains droits de l'homme peuvent entrer en conflit entre eux, en particulier dans des situations de contraintes des ressources où la volonté politique doit effectuer des choix difficiles entre des priorités différentes. Les deux approches peuvent en réalité se compléter utilement et ne pas être radicalement opposées. Le concept de sécurité humaine peut, comme les droits de l'homme, nécessiter que certains éléments de sécurité humaine soient également identifiés comme primordiaux.

Cependant, une tension entre les agendas de la sécurité humaine et les droits de l'homme est indéniable. Cette dimension de la problématique suscite de nombreuses remarques. Ainsi, l'agenda des droits de l'homme renvoie le plus souvent au terrain des exercices pratiques ou rhétoriques de type juridique. La valeur ajoutée introduite par la sécurité humaine semble être de permettre d'opérationnaliser les enseignements des droits de l'homme. Elle confère un objectif opérationnel aux droits de l'homme représentant un contexte spécifique priorisant les éléments des droits de l'homme basés sur les insécurités humaines critiques, particulièrement sensibles, les capacités des communautés, et les responsabilités des différents acteurs¹⁰⁴.

Les insécurités humaines constituent un contexte spécifique et la sécurité humaine peut exiger dans certaines situations que des priorités d'intervention soient fixées. Il en ressort que les droits de l'homme proposent une classification des droits selon la priorité. On ne peut dire que la sécurité humaine n'apprécie pas et ne hiérarchise pas les droits dont peuvent bénéficier tous les individus.

La plupart des divergences significatives entre sécurité humaine et droits de l'homme sont loin d'être seulement d'ordre conceptuel. Les différences apparaissent dans les instruments et les institutions de mise en œuvre de la sécurité humaine. Les activistes des droits de l'homme ont généralement utilisé la légalité et ses outils pour empêcher les abus dans ce domaine, ou punir des transgresseurs. La sécurité humaine pourrait employer de son côté des forces économiques, politiques, voire militaires. Ses acteurs pourraient essayer de réaliser la sécurité humaine avec la même détermination que pour la sécurité nationale. Évidemment, un gain pour la sécurité humaine serait un gain pour les droits de l'homme. Les pratiques de la phase à venir pourraient montrer si, dans le contexte arabe, les différentes approches devront davantage se renforcer et se compléter les unes les autres.

104. Amartya Kumar Sen, « Why Human Security? », Présentation au Symposium international sur la sécurité humaine, Tokyo, 28 juillet 2000.

Le dépassement de l'approche sécuritaire

On relève aujourd'hui dans la région arabe l'installation progressive d'une nouvelle conscience du « sécuritaire » à la fois chez les acteurs des divers secteurs de sécurité et les acteurs de la société civile. On assiste à l'avènement d'un nouveau statut pour la sécurité qui, reconnue comme nécessaire après une période de relative dépréciation, s'en sort comme anoblie. Après le temps des dénonciations « des approches sécuritaires », la condamnation des années de plomb, les années du despotisme le plus marqué, des périodes de répression et des périodes d'éloge des droits et de la démocratie, à travers la promotion de la sécurité humaine se produit une sorte de réhabilitation de la sécurité en général dans un sens équilibrant le rapport avec les droits de l'homme et de la démocratie. Et ce, bien que « l'approche sécuritaire », déjà stipendiée jadis, ait été assez malmenée récemment, parallèlement à la défense et la promotion des droits de l'homme. Pour autant, la sécurité n'a pas disparu des objectifs et de l'action des États.

La perspective de la sécurité nationale a peu à voir avec la sécurité humaine, mais elle s'y adosse de plus en plus. La « sécurité humaine » permet aujourd'hui de réaliser une synthèse entre les diverses dimensions. La logique extensive qui soumettait jadis les droits exigibles et les biens souhaitables à l'impératif de sécurité, loin de constituer le monopole des discours autoritaires, avait permis de reformuler des exigences politiques incontournables. Dans le contexte arabe actuel, la sécurité humaine émerge comme si elle semblait offrir aujourd'hui un terrain qui encourage à exprimer plus fortement ce qui dans les droits de l'homme est à la fois exigible et souhaitable sur le plan politique.

En s'enracinant dans des revendications subjectives concrètes, le droit à la sécurité inscrit au cœur de la vie quotidienne des exigences juridiques et morales qui, sinon, demeureraient indéfinies. La référence à la sécurité permet de sortir de l'alternative qui accompagne toute l'histoire des droits de l'homme entre les droits libertés et les droits obligations, les droits réels et les droits formels et de répondre par là même à la vieille objection marxiste sur le caractère abstrait de l'homme des droits de l'homme. Des critères sociaux servant à l'évaluation des droits, la sécurité humaine suppose l'adoption par l'État ou la communauté internationale d'objectifs sociaux déterminés.

Dans le contexte arabe actuel, il existe des prémisses, mais ils ne sont pas encore réellement affirmés et les noyaux culturels de la sécurité citoyenne paraissent en développement.

Variables de la sécurité humaine

La sécurité humaine dans le monde arabe ne peut être isolée de l'environnement international, notamment des projets entrepris dans ce cadre pour la région. Elle ne saurait non plus faire l'économie de données internes cardinales, telles que la nature du système politique, sa configuration, ses acteurs, ses modalités de fonctionnement.

Deux grandes catégories de variables s'imposent donc a priori à l'analyse : les variables internationales et les variables internes.

Variables internationales

Les dimensions internationales du triptyque (sécurité humaine, démocratisation, droits de l'homme) dans la région sont sans doute plus prégnantes ici qu'ailleurs et recourent l'ensemble des grandes affaires du Moyen-Orient. Les cas de l'Irak, de la Palestine, du Liban et du Soudan ont paru longtemps constituer une sorte de laboratoire du système international, de baromètre de l'état de la puissance et du degré d'influence à travers l'ingérence démocratique, le contrôle du respect des droits de l'homme. Dans ce contexte, la sécurité humaine constitue-t-elle une nouvelle entrée pour les projections de puissance dans la région ?

Sécurité humaine et projections de puissance dans le monde arabe

Les États-Unis et l'Union européenne travaillent à cette question à travers des dossiers comme ceux de l'Iran, de la Turquie ou d'Israël. Entre les évolutions et les pressions pour une réforme des États-puissances (États-Unis), des groupements d'États (UE), de certains États influents dans le monde d'aujourd'hui comme la Grande-Bretagne et la France, prennent place les activités de type réformiste des États de la région. Il faut sans doute aussi compter avec les acteurs transversaux qui ont fait irruption dans cet espace comme Al-Qaida, des entités non délimitées géographiquement, occultes et instrumentalisées à volonté par les Américains, et qui recourent à la violence et maudissent toute réforme politique.

Dans ce contexte, il convient d'intégrer l'ambiguïté des perceptions des pays de la région concernant les menaces et les risques, et celle des ennemis éventuels, intérieurs ou extérieurs. Il est demandé aux régimes de se réformer mais, dans le même temps, ils sont présentés comme des menaces à l'échelle mondiale, soupçonnés de reproduire les sources du terrorisme. Les attitudes vis-à-vis des configurations hégémoniques actuelles sont également très ambiguës. Il n'est pas étonnant que les États de la région, après avoir mesuré la volonté de la puissance américaine

avant, au cours, et après la guerre d'Irak (2003) à travers leurs discours et leurs actes, aient d'abord tenté de prendre en considération cet élément dans leurs démarches respectives. Quant à la machine américaine à fabriquer de nouveaux États, tant qu'elle échoue, elle ne peut qu'avoir des effets négatifs sur l'ensemble du monde arabe.

Il n'est pas inexact de dire que, s'ils ont tout d'abord paru grossiers, les trois types de réaction recensés se sont peu à peu affinés au fil de l'évolution de la situation : l'acceptation tactique du monopole américain et un flirt ostensible avec le réformisme (volontariste armé) américain ; une sorte de laisser-faire, l'adoption d'un profil plus ou moins bas, des postures de « dos rond » en attendant des jours meilleurs ; des formes de résistance diverses à travers des réformes plus appuyées, voire anticipées.

Dans les années 1980, au cours de la Guerre froide, la structure du système onusien, les espaces divers de regroupement des États du Sud, les tentatives d'ordre stratégique de la part des États de la rive Sud de la Méditerranée, leur potentiel d'initiative offraient aux États des marges de manœuvre plus importantes. Ils pouvaient jouer sur les contradictions, initier des projets, introduire des contre-projets, opérer des ouvertures, entreprendre des actions. Aujourd'hui, dans alors que l'espace est plus restreint et l'horizon délimité par les références aux droits de l'homme et aux valeurs démocratiques, ils paraissent de moins en moins acteurs. Il faut prendre aussi en considération le fait qu'il faut inscrire la sécurité au centre des préoccupations de la politique internationale sans céder aux sirènes de l'ordre et de la restauration des souverainetés étatiques.

Participation des États arabes aux accords internationaux instituant le droit à la vie et à la liberté

Une autre relation entre sécurité humaine et droits de l'homme concerne les aspects relatifs à l'engagement dans le contexte arabe, en relation avec l'état des signatures et des ratifications des différents dispositifs juridiques des droits de l'homme. Peu d'éléments distinguent la région du reste du monde¹⁰⁵. La sécurité humaine se mesure également au nombre des États arabes ayant adhéré aux accords internationaux instituant et garantissant le droit à la vie et à la liberté. Le tableau des ratifications varie, mais la situation au début de 2009 fait apparaître les éléments suivants. Sur le génocide, certains États comme le Qatar, Oman, les Émirats arabes unis, la Mauritanie, Djibouti n'ont pas ratifié la convention sur la torture. Quant aux deux pactes internationaux sur les droits civils, politiques, économiques, culturels et sociaux, les Émirats, Oman, l'Arabie saoudite, les Îles Comores n'y ont pas adhéré. Au début de l'année 2008, la Charte de la Ligue arabe sur les droits de

105. « Arab Human Development Report 2009... », op. cit, dans note 9.

l'homme ne bénéficiait de l'adhésion que de la Jordanie, de l'Algérie, de Bahreïn, de la Libye, de la Syrie et de la Palestine.

Que certains États arabes aient signé et ratifié les accords en question ne signifie aucunement qu'ils en soient plus respectueux que les autres.

Que d'autres ne l'aient pas fait ne signifie pas nécessairement que ces États n'entendent pas respecter ces droits, mais ils ne sont pas tenus objectivement d'en assumer la responsabilité devant la communauté internationale.

Une dimension internationale très significative est la participation des pays arabes aux missions de paix des Nations unies, laquelle représente non seulement une contribution importante à la sécurité humaine dans des pays tiers, mais aussi un facteur d'externalisation du rôle des forces armées arabes, ce qui contribue à leur démocratisation.

Variables internes

La dimension interne renvoie principalement à la menace que l'État fait peser sur l'individu en violant les droits de celui-ci, en pratiquant la torture, dans un milieu marqué par l'absence de démocratie, de transparence, de liberté, et marqué par le refus de l'autre, les conflits des groupes et les conflits tribaux et ethniques. La place de la sécurité des individus et des groupes face à l'État apparaît comme prioritaire. La lutte contre l'État sauvage, barbare et injuste est susceptible d'aider à réaliser les autres dimensions de la sécurité.

Pouvoir d'État et sécurité humaine

Dans la région arabe, les recherches sur les politiques de sécurité en termes de sécurité humaine ne peuvent être effectuées sans faire entrer en ligne de compte l'incontournable acteur que constitue l'État. Le rôle de celui-ci dans la réalisation des conditions de sécurité par la libération des hommes et des femmes de la peur à travers la protection de leurs droits et libertés, leur droit à la vie et à l'intégrité physique, est primordial.

Le monopole de la contrainte légitime de l'État n'a pas toujours été mis en œuvre au bénéfice des citoyens. La critique la plus fréquente est que ce monopole fut utilisé contre eux en les opprimant et en les réprimant. Aussi la pensée politique a-t-elle eu pour priorité de dénoncer les tentatives de limiter les droits et les libertés fondamentaux. Il est significatif que la théorie politique arabe ait constamment établi un rapport entre l'État et la sécurité. Nombre de penseurs politiques arabes (Ibn Khaldoun, Riffa Rafii Al Tahtawi, Al Kawakibi) ne se sont jamais écartés de cette ligne : l'idée que le pouvoir doit assurer la sécurité et

qu'il en tire en général une grande partie de sa légitimité serait le sens même de l'État.

Du point de vue des acteurs, la nature des régimes interfère fortement avec la question de l'état de la sécurité humaine. Selon la configuration des pouvoirs en place, leurs formes, leurs légitimités, leurs structures sociales (principautés pétrolières, monarchies, républiques, théocraties, prolongements des régimes progressistes des années 1950, États confessionnels, États tribus), les termes de la problématique de la sécurité humaine dépendent chaque fois de ces variables.

La présence même des autres acteurs présente des particularités notoires. Dans certaines situations, le pluralisme semble prévaloir alors que la structure profonde est tout autre. Dans d'autres cas, des oppositions religieuses ou non religieuses de force inégale se font le plus souvent entendre. Des acteurs structurés comme l'armée par exemple sont loin aujourd'hui de constituer de lointains souvenirs, ou une perspective politique peu plausible, qui serait le pur produit des années 1950-1960. Bien au contraire, en raison des changements que son profil social a connus depuis, de la position qu'elle occupe dans le champ global de chaque pays, de sa situation comparée à celle des autres acteurs institutionnels, son avènement à la politique ne semble pas à exclure.

Par ailleurs, une vision globale des réformes en cours dans les pays arabes révèle une panoplie de développements possibles. Les voies empruntées peuvent reposer sur l'établissement de textes constitutionnels pour les entités politiques qui n'en disposent pas encore, ou sur la révision des textes constitutionnels existants dans un sens plus libéral, à travers une nouvelle législation dans le domaine politique ou l'organisation d'élections.

D'un autre côté, dans certains pays arabes, le mouvement social occupe une place importante, la société civile fait de plus en plus entendre sa voix et parvient souvent à se ménager une place dans les luttes pour la défense et la promotion des droits de l'homme ; dans certains pays, les médias jouent un rôle non négligeable.

Dans la région arabe, on ne peut pas dire que le pouvoir de l'État soit sous contrôle populaire ou que l'État de droit soit la norme. Que le pouvoir soit monarchique ou républicain, l'exécutif, quel qu'il soit, domine partout l'appareil d'État. Le parlement est le bras législatif du pouvoir exécutif. Il en est de même pour le pouvoir judiciaire, étant donné la position du juge vis-à-vis du pouvoir d'État. L'État, fortement préoccupé par la quête d'une sécurité absolue – un objectif qui semble en réalité impossible –, considère que l'activisme des oppositions, souvent décrit comme un danger ou comme présentant des risques pour le gouvernement, justifie les agissements des forces de l'autorité

non respectueux des droits de l'homme. Les situations les plus graves sont celles où l'État entreprend de réaliser une sorte de purification idéologique ou ethnique.

Sur un autre plan, il n'est pas aisé, dans l'univers politique arabe, de dissocier pouvoir politique et pouvoir économique. Il s'agit le plus souvent soit du même pôle, soit d'une alliance durable, dûment assumée, soit d'une alliance objective sur le terrain des intérêts réels. Dans ces conditions, le pouvoir économique peut difficilement jouer le rôle de défenseur des droits de l'homme et être un acteur déterminant de la démocratisation, rôle qu'il joua ailleurs dans le monde, notamment au Sud de l'Asie ou en Amérique latine.

État, société et sécurité humaine

Si l'État arabe maîtrise les sociétés arabes, quelles sont ses possibilités d'amendement ? Pourra-t-il se transformer à l'avenir ? Quel est notamment le profil général de la défense des droits de l'individu dans ces pays ? Si l'on prend comme exemple les constitutions arabes, il n'est pas certain qu'elles reflètent les pratiques effectives et les réalités profondes dans la région. Le concept de protection juridique de la sécurité individuelle se confond avec la protection des droits et libertés publiques et personnelles. Mais souvent toutes les dispositions droits-de-l'homme sont mentionnées, sauf le droit à la vie, bien que ce droit soit au centre des constructions constitutionnelles elles-mêmes. A ce titre, l'exception libyenne, vu la nature globale du régime en place, est loin de constituer une rupture significative pouvant avoir une portée exemplaire.

Selon la philosophie dominante, il existe dans le détail bien des variations. Ainsi, par exemple, presque toutes les constitutions stipulent l'inviolabilité du domicile et la liberté de correspondance. Deux particularités sont à souligner : l'une religieuse¹⁰⁶, l'autre de type nationaliste¹⁰⁷.

Certaines dimensions structurelles sont mises en relief pour expliquer les relations ambiguës du citoyen avec l'État. Ce dernier n'est pas soumis au contrôle effectif et efficace de ses citoyens et de leurs moyens d'expression, à travers des institutions représentatives dûment élues.

Dans cette ère géographique, on ne peut parler objectivement de l'existence d'un arbitraire absolu et l'État arabe est loin de paraître comme l'ami de ses citoyens. Il se comporte comme s'il se nourrissait de la crainte de ces derniers à son égard. Ses activités peu respectueuses des droits de l'homme ne sont pas exceptionnelles.

L'élément le plus grave dans cette situation est la faiblesse ou l'absence de contrôle sur l'État, conjuguée à l'absence de séparation des pouvoirs. Les États arabes se ressemblent au sens où leurs pouvoirs sont considérables.

106. De manière générale, les textes constitutionnels offrent plusieurs entrées permettant de contourner les diverses dispositions. La loi fondamentale en Arabie saoudite ne contient pas de dispositions affirmant le principe de l'égalité devant la loi et l'interdiction de la discrimination au sens moderne, ladite loi affirme dans l'une de ses dispositions l'égalité au sens du *fiqh*.

107. Voir les dispositions de la constitution syrienne, où les multiples références à la nation arabe, ses intérêts et sa sécurité constituent les limites auxquelles viennent se heurter les grands principes comme l'égalité et les libertés.

Le chef de l'État est le chef de l'exécutif. Il est aussi le chef effectif du législatif soit en tant que leader du parti au pouvoir, le parti majoritaire, soit parce que les parlements n'ont pas le pouvoir de s'immiscer dans la sphère des pouvoirs de l'État. Même lorsque l'on parle de monarchie constitutionnelle, on reste dans la ligne d'un pouvoir plus fort que la société. Avec des prérogatives telles que la possibilité de dissoudre le législatif, de décréter l'État d'urgence, le pouvoir supplémentaire que lui procurent les menaces structurelles ou conjoncturelles contre la sécurité, comme par exemple la lutte contre le terrorisme, ce pouvoir est inébranlable.

La grande autonomie qui caractérise la manière dont l'État arabe traite ses citoyens peut être diversement expliquée. Elle serait le fait d'une particularité de l'État arabo-islamique, le résultat de l'unité de l'autorité temporelle et spirituelle. Il convient d'y ajouter l'ambiguïté fondamentale dans la culture des élites arabes gouvernantes entre la sécurité d'État et la sécurité du pouvoir, et sa croyance dans le fait que, pour réaliser le pouvoir absolu, la sécurité du pouvoir et celle de l'État seraient des corollaires. Tout cela se développe dans un contexte de recul évident des appels à la réforme dans le monde arabe et de non-crédibilité des discours démocratiques occidentaux adressés au monde arabe, notamment à la lumière de leur comportement dans des situations comme celle de la victoire « électorale » du Hamas en Palestine en 2006, ou de leurs démarches contradictoires vis-à-vis des despotismes de la région.

Du point de vue de l'entreprise citoyenne, et contrairement à d'autres situations où le privé a impulsé la démocratie en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et surtout en Corée du Sud, les couches supérieures du secteur privé apparaissent comme des partenaires du pouvoir d'État. Même lorsqu'un régime se libéralise, les hommes d'affaires deviennent des appuis du parti dominant. Cela a souvent permis l'absence de parti libéral. Le rôle des citoyens arabes dans le changement de la situation paraît limité pour l'instant.

Conclusion

Encore aujourd'hui une zone de tempêtes, la région arabe semble constamment aux aguets. Les positionnements sécuritaires y sont nombreux : les acteurs étatiques et non étatiques semblent avoir chacun leur propre démarche sécuritaire, en constante adaptation et perpétuelle évolution... Les approches de la sécurité dans le contexte arabe qui ont été faites ces deux dernières décennies diffèrent des approches des périodes précédentes. Elles apparaissent actuellement comme des constructions composites.

Ces approches semblent diversifiées et souvent hétérogènes du fait de la pluralité des producteurs de visions de sécurité, de l'absence de monopole étatique en la matière, de la multiplicité des acteurs, et des liens de ces derniers avec les puissances étrangères. Un des faits les plus remarquables des dernières décennies est que les acteurs non étatiques ont gagné en vigueur. La nature composite de ces approches est également liée au fait que, si le militaire y demeure important, il ne semble pas suffisant et qu'elles sont de plus en plus complétées par les perspectives liées au développement, aux droits de l'homme, à la démocratie. La problématique sécuritaire étant aujourd'hui davantage d'ordre mondial, leur complexité et leur diversité dans la région s'en trouvent accrues. À cela il convient d'ajouter le souci d'une recherche permanente d'asymétrie en termes d'avantages tactiques et stratégiques.

Par ailleurs, les démarches des acteurs arabes se sont toujours révélées réactives, constamment à la recherche d'une stabilité difficile, incertaine, voire impossible. Les gains, les défaillances ont chaque fois généré une évolution. Les échecs ont constamment fondé de nouveaux départs, de nouvelles approches tentant de dépasser les limites des précédentes (par exemple, la défaite des États arabes de 1967 a généré la Résistance palestinienne, et les déboires de celle-ci les *intifada*).

D'un autre côté, les perceptions arabes de l'Europe concernant les questions de sécurité ne sont pas claires. Les instances européennes comme le Conseil européen de Lisbonne 1992 ont bien identifié le Maghreb et le Machrek comme une zone prioritaire pour sa sécurité. Pourtant, du point de vue de la rive Sud, on observe une sorte de

confusion du statut ami-ennemi de l'Europe. L'Europe se distingue souvent des Etats-Unis d'Amérique dans des questions jugées vitales pour la région, mais ne semble pas se dégager de la perception selon laquelle elle serait elle-même un risque potentiel... Elle a donc un point de vue distinct mais, en même temps, paraît rencontrer des limites structurelles dans ce désir d'autonomie. Par rapport à la grande puissance mondiale actuelle, elle semble s'inscrire dans des cercles de solidarité plus contraignants que sa volonté de différenciation. Sa capacité à se différencier de l'OTAN paraît possible à certains moments, et ne l'est pas à d'autres. À plusieurs égards, a-t-elle d'autre choix que de recourir à l'OTAN ? La question des perceptions mutuelles reste primordiale. Pour les opinions publiques de la région, l'image de l'Europe en termes de sécurité demeure ambiguë.

Pourtant, dans les perceptions arabes, l'approche européenne des problèmes de sécurité paraît davantage culturelle, globale, recourant plus au *soft power* qu'au *hard power*. En face, cependant, des temporalités différentes prévalent. Le développement des politiques européennes de défense au cours des deux dernières décennies semble susciter un niveau de crédibilité relativement faible. Cette méfiance a été accentuée par des initiatives comme celle de la création de la Force de Réaction rapide comme force opérationnelle pour différents scénarios possibles de gestion des crises, au-delà des menaces pouvant venir des pays de la rive Sud de la Méditerranée. Elle est mise en relief par les limites du processus de Barcelone dont l'un des piliers de base a été et demeure la sécurité dans l'ensemble de la région méditerranéenne. La méfiance est approfondie par la tendance à traiter diverses questions – la question migratoire par exemple – comme un problème de sécurité. La tendance notoire à sécuritiser toutes sortes de problèmes reflète la crainte exagérée de l'Europe vis-à-vis des « risques » venant du Sud. Les attitudes nombreuses, contradictoires adoptées dans le débat résistance/insurrection/terrorisme/ etc. sont également significatives.

Aussi n'y aura-t-il pendant longtemps d'autre alternative que d'œuvrer à mieux connaître les perceptions mutuelles, de multiplier les dialogues sur la sécurité, élaborer et de mettre en œuvre des mesures de socialisation mutuelle, de s'engager davantage de part et d'autre dans la résolution des conflits, et de travailler sur les risques et les menaces.

Annexe

Sigles

BDS	Boycott/Désinvestissement/Sanctions
CIA	<i>Central Intelligence Agency</i>
C3D2	<i>Cover, Concealment, Camouflage, Denial and Deception</i>
FDLP	Front démocratique pour la libération de la Palestine
FPLP	Front populaire de libération de la Palestine
FIDA	Fonds international de développement agricole
LAHAT	Laser Homing Attack (missile)
OLP	Organisation de libération de la Palestine
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PPP	Parti du peuple palestinien
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
UE	Union européenne

CHAILLOT PAPERS

Sep 10 **121**
CHINA'S FOREIGN POLICY DEBATES
Zhu Liqun

Apr 10 **120**
**NUCLEAR WEAPONS AFTER
THE 2010 NPT REVIEW CONFERENCE**
Ian Anthony, Camille Grand,
Łukasz Kulesa, Christian Mölling,
Mark Smith; edited by Jean Pascal
Zanders

Nov 09 **119**
**BACK FROM THE COLD?
THE EU AND BELARUS IN 2009**
Margarita M. Balmaceda,
Sabine Fischer, Grzegorz
Gromadzki, Andrei Liakhovich,
Astrid Sahn, Vitali Silitski and
Leonid Zlotnikov; edited by Sabine
Fischer

Oct 09 **118**
**GLOBAL SECURITY IN A
MULTIPOLAR WORLD**
Feng Zhongping, Robert Hutchings,
Radha Kumar, Elizabeth
Sidiropoulos, Paulo Wrobel
and Andrei Zagorski;
edited by Luis Peral with an
introduction by Álvaro de Vasconcelos

Jul 09 **117**
**EU SECURITY AND DEFENCE.
CORE DOCUMENTS 2008
VOLUME IX**
compiled by Catherine Glière
(also published in French)

Jun 09 **116**
**WAR CRIMES, CONDITIONALITY AND
EU INTEGRATION IN
THE WESTERN BALKANS**
Judy Batt, Vojin Dimitrijevic,
Florence Hartmann, Dejan Jovic,
Tija Memisevic and
Jelena Obradovic-Wochnik;
edited by Judy Batt and
Jelena Obradovic-Wochnik

Avr 09 **115**
**MAGHREB : VAINCRE LE PEUR
DE LA DÉMOCRATIE**
Luis Martinez

Dec 08 **114**
**NEGOTIATING THE FINAL STATUS
OF KOSOVO**
Marc Weller

Nov 08 **113**
**TOWARDS A EUROPEAN
DEFENCE MARKET**
Erkki Aalto, Daniel Keohane,
Christian Mölling and
Sophie de Vaucorbeil;
edited by Daniel Keohane

Oct 08 **112**
**EU SECURITY AND DEFENCE.
CORE DOCUMENTS 2007
VOLUME VIII**
compiled by Catherine Glière
(also published in French)

Sept 08 **111**
**BUSH'S LEGACY AND AMERICA'S
NEXT FOREIGN POLICY**
Marcin Zaborowski

Aug 08 **110**
**RETHINKING IRAN:
FROM CONFRONTATION
TO COOPERATION**
Christoph Bertram

May 08 **109**
**PARTNERSHIPS FOR EFFECTIVE
MULTILATERALISM: EU RELATIONS
WITH BRAZIL, CHINA, INDIA
AND RUSSIA**
Ummu Salma Bava,
Feng Zhongping,
Sabine Fischer,
Marco Aurélio Garcia,
François Godement,
Giovanni Grevi,
Dimtri Trenin, Alfredo Valladao,
Alvaro de Vasconcelos and
Christian Wagner;
edited by Giovanni Grevi
and Álvaro de Vasconcelos

BOOKS

2010 **QUELLE DÉFENSE EUROPÉENNE
EN 2020 ?**
Claude-France Arnould, Juha
Auvinen, Henri Bentegeat, Nicole
Gnesotto, Jolyon Howorth, F. Stephen
Larrabee, Tomas Ries, Jacek
Saryusz-Wolski, Stefano Silvestri,
Alexander Stubb, Nuno Severiano
Teixeira, Alvaro de Vasconcelos,
Alexander Weis et Richard Wright;
Préface de Catherine Ashton
Sous la direction d'Alvaro de
Vasconcelos

2009 **THE OBAMA MOMENT –
EUROPEAN AND AMERICAN
PERSPECTIVES**
Alexandra Bell, John Bruton,
Tom Cargill, Joseph Cirincione,
James F. Dobbins, Nikolas Foster,
Daniel S. Hamilton, Bruce Jones,
Erik Jones, Ibrahim Kalin,
Andrew C. Kuchins, Michael
O Hanlon, Rouzbeh Parsi,
Glen Rangwala, Pawel Swieboda,
Alvaro de Vasconcelos, Alex Vines,
Marcin Zaborowski;
edited by Álvaro de Vasconcelos
and Marcin Zaborowski

2009 **EUROPEAN SECURITY AND DEFENCE
POLICY – THE FIRST 10 YEARS
(1999-2009)**
edited by Giovanni Grevi,
Damien Helly and Daniel Keohane

2009 **WHAT AMBITIONS FOR EUROPEAN
DEFENCE IN 2020?**
Claude-France Arnould,
Juha Auvinen, Henri Bentegeat,
Nicole Gnesotto, Jolyon Howorth,
F. Stephen Larrabee, Tomas Ries,
Jacek Saryusz-Wolski,
Stefano Silvestri, Alexander Stubb,
Nuno Severiano Teixeira,
Alvaro de Vasconcelos,
Alexander Weis and
Richard Wright;
edited by Álvaro de Vasconcelos;
preface by Javier Solana

L'ancien concept de « sécurité nationale arabe », que l'on croyait définitivement condamné après la disparition progressive des régimes d'obédience nationaliste arabe, perdure, voire même se renouvelle. Qu'en est-il aujourd'hui des conceptions et doctrines ? Que reste-t-il des représentations liées à la problématique de l'État postcolonial, qui avaient prévalu dans le monde arabe au cours des décennies précédentes ?

Dans le présent *Cahier de Chaillot*, Abdallah Saaf, professeur à l'université de Rabat et spécialiste des relations internationales, notamment dans le monde arabe, examine la période qui s'étend des années 1990 à la première décennie du XXI^e siècle à la lumière des nouveaux éléments – terrorisme, non-violence, guerre urbaine, sécurité humaine, distanciation vis-à-vis du conflit israélo-arabe, etc. – apparus dans la grille de lecture. S'appuyant autant que possible sur les idées des acteurs des pays concernés, qu'ils soient au pouvoir ou non, l'auteur a fait le choix d'examiner les perceptions de la menace et non les menaces elles-mêmes. Il donne ainsi un éclairage permettant de mieux cerner les dynamiques et les inhibitions, les craintes et les attentes des États et des sociétés arabes à l'heure actuelle.

ISBN 978-92-9198-171-7
ISSN 1017-7574
QN-AA-10-122-FR-C
doi:10.2815/19891

publié par
l'Institut d'Études de Sécurité
de l'Union européenne
43 avenue du Président Wilson
75775 Paris cedex 16 - France

tél: + 33 (0) 1 56 89 19 30
fax: + 33 (0) 1 56 89 19 31
e-mail: info@iss.europa.eu
www.iss.europa.eu